



N°81-003-XIF au catalogue

Revue trimestrielle de l'éducation

2000, vol.6, n° 3

- Exode et afflux de cerveaux
- Les chemins vers les États-Unis



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Toute demande de renseignements au sujet du présent produit ou au sujet de statistiques ou de services connexes doit être adressée à : Agente de diffusion, *Revue trimestrielle de l'éducation*, Centre de la statistique de l'éducation, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, K1A 0T6 (téléphone : (613) 951-1503 ou 1 800 307-3382 ou courrier électronique : educationstats@statcan.ca).

Pour obtenir des renseignements sur l'ensemble des données de Statistique Canada qui sont disponibles, veuillez composer l'un des numéros sans frais suivants. Vous pouvez également communiquer avec nous par courriel ou visiter notre site Web.

Service national de renseignements	1 800 263-1136
Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants	1 800 363-7629
Renseignements concernant le Programme des bibliothèques de dépôt	1 800 700-1033
Télécopieur pour le Programme des bibliothèques de dépôt	1 800 889-9734
Renseignements par courriel	infostats@statcan.ca
Site Web	www.statcan.ca

Renseignements sur les commandes et les abonnements

Le produit n° 81-003-XPB au catalogue est publié trimestriellement en version imprimée standard et est offert au prix de 21 \$ CA l'exemplaire et de 68 \$ CA pour un abonnement annuel. Les frais de livraison supplémentaires suivants s'appliquent aux envois à l'extérieur du Canada :

	Exemplaire	Abonnement annuel
États-Unis	6 \$ CA	24 \$ CA
Autres pays	10 \$ CA	40 \$ CA

Ce produit est aussi disponible sous forme électronique dans le site Internet de Statistique Canada, sous le n° 81-003-XIF au catalogue, et est offert au prix de 16 \$ CA l'exemplaire et de 51 \$ CA pour un abonnement annuel. Les utilisateurs peuvent obtenir des exemplaires ou s'abonner en visitant notre site Web à www.statcan.ca et en choisissant la rubrique Produits et services.

Les prix ne comprennent pas les taxes de ventes.

La version imprimée peut être commandée par

- Téléphone (Canada et États-Unis) **1 800 267-6677**
- Télécopieur (Canada et États-Unis) **1 877 287-4369**
- Courriel **order@statcan.ca**
- Poste
Statistique Canada
Division de la diffusion
Gestion de la circulation
120, avenue Parkdale
Ottawa (Ontario) K1A 0T6
- En personne au bureau régional de Statistique Canada le plus près de votre localité ou auprès des agents et librairies autorisés.

Lorsque vous signalez un changement d'adresse, veuillez nous fournir l'ancienne et la nouvelle adresse.

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois, et ce, dans la langue officielle de leur choix. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle qui doivent être observées par les employés lorsqu'ils offrent des services à la clientèle. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1 800 263-1136.



Statistique Canada

Culture, Tourisme et Centre de la statistique de l'éducation

Revue trimestrielle de l'éducation

2000, vol. 6, n^o 3

- Exode et afflux de cerveaux
- Les chemins vers les États-Unis

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2000

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre le contenu de la présente publication, sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, photographique, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable des Services de concession des droits de licence, Division du marketing, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.

Mai 2000

N^o 81-003-XPB au catalogue, vol. 6, n^o 3
ISSN 1195-2261

N^o 81-003-XIF au catalogue, vol. 6, n^o 3
ISSN 1488-8300

Fréquence : trimestrielle

Ottawa

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.

Remerciements

Cette publication a été préparée sous la direction de :

Scott Murray, directeur, Culture, Tourisme et Centre de la statistique de l'éducation,

Courrier électronique : *scott.murray@statcan.ca*

Le comité de direction :

- Doug Drew, directeur adjoint, Centre de la statistique de l'éducation, Courrier électronique : *doug.drew@statcan.ca*
- Robert Couillard, Section de la formation et de l'éducation continue, Courrier électronique : *robert.couillard@statcan.ca*
- Patrice de Broucker, Section de l'analyse et de la diffusion, Courrier électronique : *patrice.de_broucker@statcan.ca*
- John Jackson, Section de l'enseignement postsecondaire, Courrier électronique : *john.jackson@statcan.ca*
- Raynald Lortie, Section de l'enseignement primaire et secondaire, Courrier électronique : *raynald.lortie@statcan.ca*
- Jillian Oderkirk, Section du développement des enquêtes, Courrier électronique : *jillian.oderkirk@statcan.ca*
- Jim Seidle, Rédacteur en chef, Courrier électronique : *jim.seidle@statcan.ca*

Révision de fond :
Division des communications

Coordonnateur du marketing :
Grafton Ross,
Courrier électronique :
grafton.ross@statcan.ca

Coordonnateur de la production :
Daniel Perrier,
Courrier électronique :
daniel.perrier@statcan.ca

Graphisme et composition :
Division de la diffusion

Table des matières

Le mot du rédacteur en chef	4
Faits saillants	6
Articles	
Exode et afflux de cerveaux : Migration des travailleurs du savoir en provenance à destination du Canada	8
Les chemins vers les États-Unis : Enquête auprès des diplômés de 1995	38
Données disponibles	
Donnée parue	48
Données récentes	55
Données anticipées	57
Coup d'oeil sur l'éducation	64
Dans les numéros à venir	71
Index cumulatif	73

Signes conventionnels

Les signes conventionnels suivants sont employés uniformément dans les publications de Statistique Canada :

- .. nombres indisponibles.
- ... n'ayant pas lieu de figurer.
- néant ou zéro.
- nombres infimes.
- ^p nombres provisoires.
- ^e estimation.
- ^r nombres rectifiés.
- x confidentiel en vertu des dispositions de la Loi sur la statistique relatives au secret.

Le mot du

rédacteur en chef

Mission

La *Revue trimestrielle de l'éducation* publie des analyses et des articles sur les questions d'actualité et les tendances en éducation, à partir de sources statistiques variées. Elle sert de centre de diffusion des statistiques relatives à l'éducation et elle offre une tribune pour communiquer avec le public et les intervenants dans le domaine. Notre but est de présenter de l'information et des analyses pertinentes, fiables, actuelles et accessibles.

Veuillez expédier toute correspondance, dans l'une ou l'autre des langues officielles à :

Jim Seidle, rédacteur en chef
Revue trimestrielle de l'éducation
Centre de la statistique de l'éducation
Statistique Canada
Ottawa (Ontario)
K1A 0T6

Téléphone : (613) 951-1500
Télécopieur : (613) 951-9040
Courrier électronique :
jim.seidle@statcan.ca

La *Revue trimestrielle de l'éducation* de même que d'autres publications de Statistique Canada, dont le compendium statistique *L'éducation in Canada* (produit n° 81-229-XIB au catalogue), sont accessibles par voie électronique à l'adresse suivante : http://www.statcan.ca/cgi-bin/downpub/feepub_f.cgi.

Le Centre de la statistique de l'éducation aura son propre numéro de téléphonie sans frais à travers le Canada. Le numéro est le 1 800 307-3382.

Peu de sujets abordés dans des numéros antérieurs de la RTE ont suscité plus d'intérêt que le numéro sur l'exode des cerveaux ou l'afflux de cerveaux relativement aux travailleurs spécialisés canadiens. Comme pour toutes les recherches en sciences sociales, les questions relatives à l'ampleur et à la nature de l'immigration des travailleurs intellectuels du Canada vers les États-Unis et vers d'autres pays sont complexes. Que savons-nous au sujet des motifs pour lesquels des travailleurs hautement spécialisés quittent le Canada? N'y a-t-il pas d'emplois valables pour ces travailleurs? Quel est l'impact d'une rémunération plus élevée après impôt au sud de la frontière? Quels effets les changements de la politique américaine d'immigration et l'accroissement du libre-échange ont-ils eu sur le mouvement des travailleurs spécialisés entre ces deux pays? Les réponses à ces questions intéressent beaucoup tous les Canadiens : les diplômés d'études postsecondaires veulent savoir où sont les emplois et, question tout aussi importante, de quelle façon les emplois offerts correspondent à leurs compétences. Les universités et les autres établissements postsecondaires subissent et subiront l'impact de l'évolution des caractéristiques de la population active, et les cours offerts doivent constamment répondre aux besoins de la population et du secteur privé, sans compter qu'il doit toujours y avoir un tronc commun qui nous permet d'élargir nos connaissances tant dans les sciences que dans les humanités. Les répercussions financières de la perte de travailleurs spécialisés intéressent également les gouvernements provinciaux et le gouvernement fédéral à l'heure où ils s'efforcent d'équilibrer leur budget et de réduire la dette.

Nous offrons deux articles analytiques qui examinent les problèmes et questions complexes entourant la perte de travailleurs spécialisés vers des emplois dans le domaine du savoir aux États-Unis, et l'afflux de travailleurs intellectuels en provenance des États-Unis et

du reste du monde. Qu'avons-nous constaté? Oui, il y a bien un exode des cerveaux de travailleurs spécialisés vers les États-Unis, mais il nous en arrive quatre fois plus de partout dans le monde. Ce gain global est-il semblable pour toutes les professions? Non, les professions dans le domaine de la santé sont victimes d'un exode vers les États-Unis, qui n'est pas compensé par les gains en provenance du reste du monde. Que savons-nous de l'ampleur de l'exode de travailleurs intellectuels et de la permanence de leur départ? Voilà un domaine qui exige une étude plus approfondie : la question de l'exode et de l'afflux de cerveaux est loin d'être réglée. Nous continuerons d'examiner les données empiriques disponibles dans ce domaine en vue d'élargir notre connaissance au sujet de la nature et de l'impact du mouvement des travailleurs spécialisés qui arrivent au Canada et qui en partent.

Outre ces documents, prière de vous reporter à **l'Index cumulatif** à la fin du rapport, où nous énumérons près de 90 articles qui sont parus dans la RTE depuis les plus de six ans qu'elle est publiée. Ces articles ont été regroupés en 11 catégories, dont le financement, la technologie et l'apprentissage, et l'accessibilité. Ces catégories sont fondées sur les questions stratégiques en matière d'éducation qui ont été énumérées dans le rapport intitulé *Plan stratégique (1997)*, publié en novembre 1997, un an après la création du Centre de la statistique de l'éducation. Le *Plan stratégique* passe en revue le programme statistique du Centre et il décrit les objectifs et les priorités nécessaires pour la consolidation du programme de façon à ce qu'il puisse mieux répondre aux besoins en matière d'information. Ce document est offert gratuitement sur Internet à l'adresse suivante : www.statcan.ca/cgi-bin/downpub/freepub.cgi. 

Faits saillants



Exode et afflux de cerveaux

- Pendant les années 1990, le Canada a subi, au profit des États-Unis, une perte nette de travailleurs qualifiés dans plusieurs professions importantes sur le plan économique. Néanmoins, les chiffres en question demeurent peu élevés d'un point de vue historique et par rapport aux effectifs de ces secteurs professionnels.
- Au regard de l'ensemble de la population, les émigrants sont surreprésentés chez les travailleurs plus instruits et mieux rémunérés ainsi que dans les groupes d'âge d'activité maximale. On observe, en outre, une tendance à la hausse quant au nombre de personnes qui quittent le Canada pour les États-Unis et d'autres pays au cours des années 1990.
- Si les pertes de travailleurs hautement qualifiés au profit des États-Unis se sont multipliées dans les années 1990, l'afflux au Canada de travailleurs hautement qualifiés en provenance d'autres pays s'est accéléré lui aussi. Ce constat vaut particulièrement pour les secteurs de haute technologie où les entrées de travailleurs au Canada ont largement dépassé les sorties vers les États-Unis.
- Les émigrants aux États-Unis sont plus de deux fois plus susceptibles de détenir un grade universitaire que ne le sont les immigrants au Canada. Cependant, compte tenu du bassin globalement plus considérable d'immigrants, le nombre de diplômés universitaires qui entrent au Canada en provenance du reste du monde est quatre fois plus élevé que celui des diplômés universitaires de tous les niveaux qui quittent le Canada pour les États-Unis.
- Le nombre de détenteurs de maîtrise et de doctorat qui entrent au Canada en provenance du reste du monde équivaut, à lui seul, au nombre de diplômés universitaires de tous les niveaux qui quittent le Canada pour les États-Unis.

Les chemins vers les États-Unis

- Relativement peu de diplômés de la promotion de 1995 ont déménagé aux États-Unis. En effet, sur plus de 300 000 hommes et femmes ayant obtenu un diplôme d'un établissement d'enseignement postsecondaire canadien en 1995, environ 1,5 % ont déménagé aux États-Unis entre l'obtention de leur diplôme et l'été 1997.

- Parmi les quelque 4 600 diplômés qui ont déménagé aux États-Unis, on enregistre un très grand nombre de titulaires d'une maîtrise ou d'un doctorat, ainsi que de diplômés dans les domaines de la santé, du génie et des sciences appliquées. Près du cinquième des diplômés qui ont déménagé avaient un poste d'infirmier ou d'infirmière à leur arrivée aux États-Unis.
- Sur 3 000 titulaires d'un doctorat de la promotion de 1995, environ 360 (12 %) ont déménagé aux États-Unis. La plupart de ceux qui sont partis (84 %) étaient des citoyens canadiens (58 % étaient citoyens canadiens de naissance). Les autres étaient des immigrants reçus ou des étudiants étrangers.
- Ceux qui ont déménagé aux États-Unis avaient obtenu des notes supérieures à la moyenne. Environ 44 % disaient faire partie des 10 % qui avaient obtenu les plus hautes notes de leur promotion dans leur champ d'études. En outre, les diplômés qui ont déménagé étaient proportionnellement un peu plus nombreux à recevoir des bourses d'études ou d'autres types de bourses que les diplômés qui étaient demeurés au Canada. Il semblerait que ceux qui ont déménagé étaient, en général, des diplômés hautement qualifiés.
- Pour certains, les forces économiques et les facteurs sociaux étaient des incitatifs convaincants pour déménager aux États-Unis. Plus de la moitié des diplômés de 1995 (57 %) ont surtout déménagé pour le travail, alors que pour 23 %, c'était pour y poursuivre des études. Mais environ 17 %, dont la grande majorité était des femmes, ont déménagé en raison d'un mariage ou d'un lien affectif.
- Les diplômés qui ont déménagé aux États-Unis trouvaient, en général, un travail plus étroitement lié à leur champ d'études et exigeant des niveaux de compétence supérieurs; ils gagnaient également un meilleur salaire que les diplômés qui sont demeurés au Canada. Une bonne partie du présent rapport analyse en détail les expériences de travail des diplômés. Par exemple :

En tenant compte de l'inflation et de la parité des pouvoirs d'achat, le revenu annuel médian des diplômés travaillant dans le domaine des sciences appliquées et des sciences naturelles à leur arrivée aux États-Unis était nettement supérieur au revenu des diplômés qui étaient demeurés au Canada, soit 47 400 \$ comparativement à 38 400 \$. On observe un écart similaire entre les salaires des bacheliers des professions de la santé à leur arrivée aux États-Unis et les salaires de leurs homologues qui étaient demeurés au Canada. RTE

Articles

Exode et afflux de cerveaux : Migration des travailleurs du savoir en provenance à destination du Canada

Résumé

Dans le présent document, nous examinons les données empiriques disponibles se rapportant au double phénomène de l'« exode des cerveaux » (soit les pertes de travailleurs du savoir du Canada au profit des États-Unis) et de l'« afflux des cerveaux » (soit l'arrivée de travailleurs du savoir au Canada en provenance du reste du monde). De l'examen de ces données, on peut généralement conclure que, pendant les années 1990, le Canada a subi, au profit des États-Unis, une perte nette de travailleurs qualifiés dans plusieurs professions importantes sur le plan économique. Néanmoins, les chiffres en question demeurent peu élevés d'un point de vue historique et par rapport aux effectifs de ces secteurs professionnels. Au regard de l'ensemble de la population, toutefois, les émigrants sont surreprésentés chez les travailleurs plus scolarisés et mieux rémunérés ainsi que dans les groupes d'âge d'activité maximale. On observe, en outre, une tendance à la hausse quant au nombre de personnes qui quittent le Canada pour les États-Unis et d'autres pays au cours des années 1990.

Si les pertes de travailleurs hautement qualifiés au profit des États-Unis se sont multipliées dans les années 1990, l'afflux au Canada de travailleurs hautement qualifiés en provenance d'autres pays s'est accéléré lui aussi. Ce constat vaut particulièrement pour les secteurs de haute technologie où les entrées de travailleurs au Canada ont largement dépassé les sorties vers les États-Unis. En fait, l'immigration de travailleurs de la haute technologie tient une place considérable dans l'accroissement des effectifs de ces branches d'activité au cours des années 1990. De plus, tout semble indiquer que le marché du travail ne relève pas de différences au chapitre de la qualité entre les travailleurs immigrants et les travailleurs de souche qui œuvrent dans le secteur de la haute technologie, les revenus de carrière prévus des informaticiens immigrants et des informaticiens nés au Canada étant pratiquement identiques.

Les émigrants aux États-Unis sont plus de deux fois plus susceptibles de détenir un grade universitaire que ne le sont les

John Zhao, Ph.D.
Analyste principal
Sous-section de la recherche et de
l'analyse sur l'enseignement
postsecondaire
Centre de la statistique de l'éducation
Téléphone : (613) 951-1531
Télécopieur : (613) 951-6765
Courrier électronique :
john.zhao@statcan.ca

Doug Drew, directeur adjoint
Centre de la statistique de l'éducation
Téléphone : (613) 951-9039
Télécopieur : (613) 951-9040
Courrier électronique :
doug.drew@statcan.ca

T. Scott Murray, directeur général
Direction de la statistique sociale et des
institutions
Téléphone : (613) 951-9035
Télécopieur : (613) 951-9040
Courrier électronique :
scott.murray@statcan.ca

immigrants au Canada. Cependant, compte tenu du bassin globalement plus considérable d'immigrants, le nombre de diplômés universitaires qui entrent au Canada en provenance du reste du monde est quatre fois plus élevé que celui des diplômés universitaires de tous les cycles d'études qui quittent le Canada pour les États-Unis. En fait, le nombre de détenteurs de maîtrise et de doctorat qui entrent au Canada en provenance du reste du monde équivaut, à lui seul, au nombre de diplômés universitaires de tous les cycles d'études qui quittent le Canada pour les États-Unis.

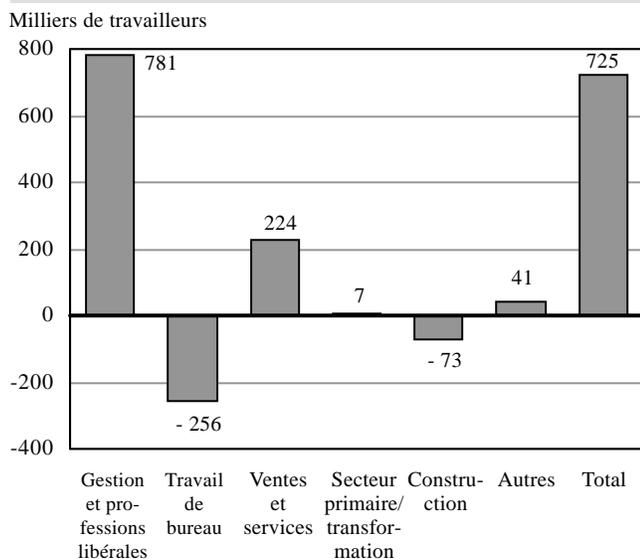
1 CONTEXTE

Dans l'économie canadienne, la demande de compétences et de connaissances a rapidement augmenté dans les années 1990 (DRHC et OCDE, 1998). Presque toute la création d'emplois est attribuable aux professions axées sur le savoir, dans les catégories professionnelles, administratives et techniques. Les personnes très scolarisées affichent un taux d'emploi (soit le pourcentage de personnes employées) nettement supérieur à celui des personnes peu scolarisées, et cet écart continue de se creuser. De 1989 à 1998, l'effectif des professions du savoir s'est enrichi de 780 000 travailleurs, tandis que l'emploi

dans la plupart des autres professions accusait un recul (graphique 1). Le taux d'emploi des personnes ayant fait huit années d'études ou moins est passé de 60 % en 1989 à moins de 50 % en 1998. En revanche, le taux d'emploi des personnes ayant fait des études universitaires est resté stable à environ 87 %, même pendant la récession du début des années 1990 (graphique 2).

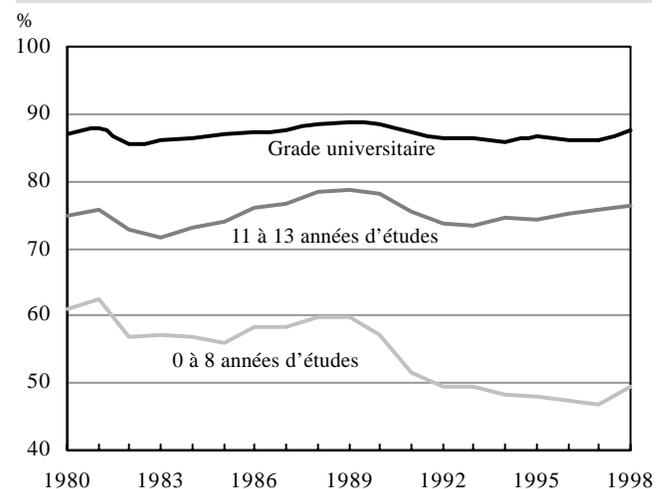
En partie en réponse à cette augmentation de la demande de niveaux supérieurs de compétences et de connaissances sur le marché du travail, le Canada a considérablement enrichi son stock de capital humain. Tant la fréquence que la durée moyenne de la première éducation se sont accrues à tel point que le Canada compte aujourd'hui l'une des populations les plus scolarisées au monde (graphique 3). Les étudiants qui quittent le réseau canadien d'éducation pour entrer sur le marché du travail sont relativement bien qualifiés si on les compare à leurs homologues d'autres pays ou aux cohortes canadiennes antérieures. Le Canada, selon une analyse réalisée par Développement des ressources humaines Canada, ne souffre pas, globalement, de pénuries de main-d'œuvre à grande échelle (Gingras et Roy, 1998). Toutefois, ce succès a un prix : en 1995, le Canada a consacré 7,0 % de son produit intérieur brut (PIB) à l'éducation, bien plus que la moyenne de 5,6 % enregistrée par les pays de l'OCDE.

Graphique 1
Variation de l'emploi à plein temps
selon les professions, 1989 à 1998



Source : Enquête sur la population active, Statistique Canada.

Graphique 2
Taux d'emploi¹ selon le niveau de
scolarité, tranche d'âge 25 à 44 ans



Notes :

Voir le tableau 1.

1. Proportion de gens ayant un emploi.

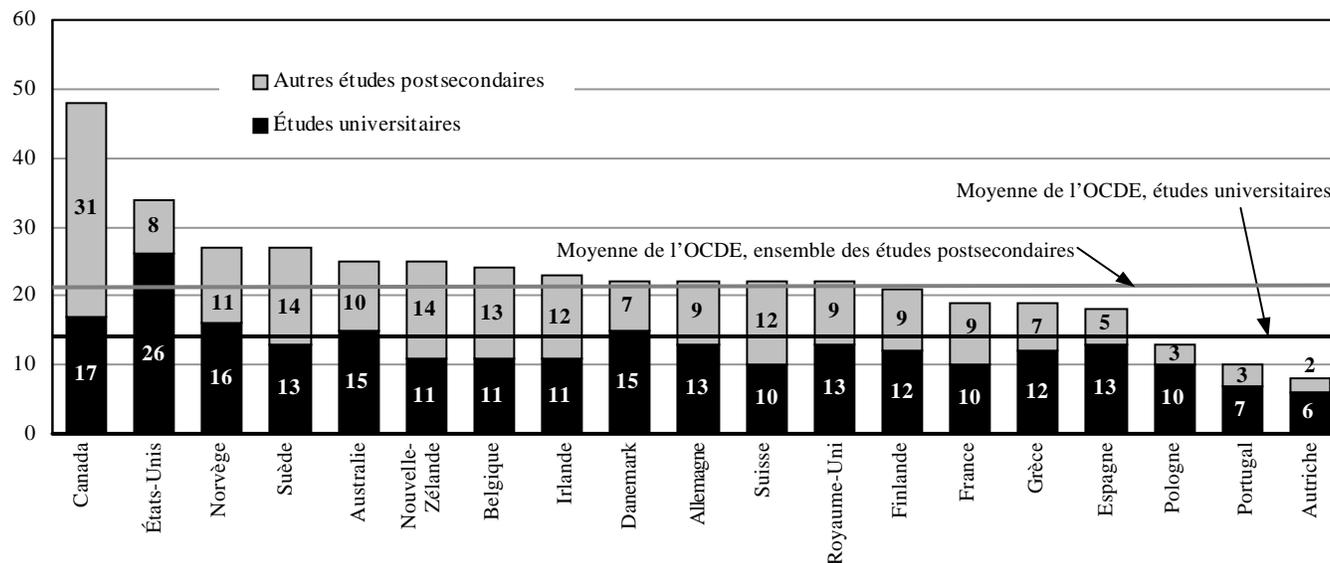
Source : Enquête sur la population active, Statistique Canada.



Graphique 3

Pourcentage de la population de 25 à 64 ans qui a achevé des études universitaires ou d'autres études postsecondaires, Pays de l'OCDE, 1996

Pourcentage de la population d'âge adulte



Source : *Regards sur l'éducation : Les indicateurs de l'OCDE 1998*.

Malgré ce tableau positif à l'échelle globale, des déséquilibres entre l'offre et la demande de compétences sont manifestes dans des secteurs ou des professions particulières. Ainsi, le Conseil des ressources humaines de logiciel (Canada) estime que la pénurie de main-d'œuvre se chiffre à 20 000 programmeurs (Parsons, 1996), parallèlement à l'estimation des 190 000 postes vacants dans le secteur de la technologie de l'information aux États-Unis (Miller, 1997).

C'est dans ce contexte que nous examinerons les données statistiques sur l'exode présumé des cerveaux vers les États-Unis.

2 ÉMIGRATION DU CANADA

2.1 Émigration totale (permanente et temporaire) vers les États-Unis

Par le passé, la plupart des personnes qui quittaient le Canada pour les États-Unis présentaient une demande d'immigration permanente. L'obtention de visas temporaires comportait des limites, par exemple, quant au nombre de renouvellements possibles.

Cependant, avec l'adoption de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA), les travailleurs canadiens appartenant aux catégories professionnelles admissibles peuvent facilement entrer aux États-Unis, n'ayant qu'à produire une attestation de leurs compétences

et une offre d'emploi d'un employeur américain. Par ailleurs, si les visas d'entrée de l'ALENA sont d'une durée maximale d'un an, le nombre de reconductions possibles est illimité. Par conséquent, depuis l'adoption de l'ALENA, plus de personnes peuvent séjourner aux États-Unis pendant une longue période sans acquérir la qualité de résident permanent. On pourrait s'attendre à ce qu'une forte augmentation de la migration temporaire (comme préalable à la résidence permanente aux États-Unis) mène un jour à un accroissement sensible de la migration permanente vers le territoire américain. La stabilité des données sur l'émigration permanente (1997 est la dernière année pour laquelle nous disposons de données) tend à indiquer qu'un tel passage de l'une à l'autre ne s'est pas encore produit à grande échelle.

C'est pourquoi il importe d'examiner la migration temporaire ainsi que la migration permanente au moment d'estimer l'ampleur et les caractéristiques des flux de sortie du Canada vers les États-Unis. Le U.S. Immigration and Naturalization Service (INS) fournit des renseignements fiables sur la migration permanente du Canada aux États-Unis. Cependant, ses données sur la migration temporaire, bien qu'elles remplissent les fonctions administratives pour lesquelles elles ont été conçues, ne fournissent pas un compte fiable des personnes qui quittent temporairement le Canada pour vivre aux États-Unis. Les limites de ces données sont examinées à la section 2.1.3.

Sources de données sur l'émigration totale

Current Population Survey (CPS) : La CPS est un relevé mensuel de la situation du marché du travail américain qu'effectue le Bureau of the Census au nom du Bureau of Labour Statistics. Depuis 1994, une enquête supplémentaire dressant le profil des personnes nées à l'étranger et vivant sur le territoire américain est réalisée en mars. Cette enquête fournit une estimation du nombre de personnes nées au Canada qui sont entrées aux États-Unis au cours des années 1990 et qui y ont vécu toutes les années de la période de 1994 à 1999. La CPS vise les personnes dont le lieu habituel de résidence pendant six mois ou plus se trouve aux États-Unis et exclut, de ce fait, les personnes qui font des séjours plus brefs en territoire américain.

Contre-vérification des dossiers (CVD) : La CVD est le moyen qu'emploie Statistique Canada pour estimer la couverture du Recensement canadien de la population. En 1996, l'exercice de CVD a porté sur un échantillon de personnes résidant au Canada au moment du Recensement de 1991 ainsi que sur un échantillon de personnes qui sont entrées au Canada depuis ce recensement. On a communiqué avec les personnes qui font partie de l'échantillon pour déterminer leur lieu de résidence au moment du Recensement de 1996. Les personnes résidant au Canada auraient normalement été dénombrées dans le cadre du Recensement de 1996. Par conséquent, les personnes de ce groupe qui n'ont pas été recensées nous donnent une estimation du sous-dénombrement censitaire. Accessoirement, la CVD produit une estimation du nombre de personnes qui résidaient au Canada lors du Recensement de 1991 ou qui y sont entrées entre

1991 et 1996, et qui habitaient aux États-Unis lors du Recensement de 1996. L'enquête permet de déterminer (par une question directe) si les personnes qui ont déménagé aux États-Unis ont migré de façon temporaire ou permanente.

Les migrants permanents sont ceux qui, au moment du recensement, avaient quitté le Canada sans avoir l'intention d'y retourner de même que ceux qui avaient résidé hors du Canada pendant au moins deux ans et dont les intentions quant à un éventuel retour n'étaient pas connues. Les migrants temporaires sont ceux qui, au moment du recensement, avaient résidé hors du Canada pendant au moins six mois et avaient l'intention d'y revenir ou ceux qui avaient résidé hors du Canada pendant moins de deux ans et dont les intentions quant à un éventuel retour n'étaient pas connues.

Données de l'impôt canadien sur le revenu des particuliers : Toutes les personnes qui touchent un revenu de sources canadiennes sont tenues de produire une déclaration de revenus au Canada, y compris les personnes qui quittent le pays au cours de l'année d'imposition. Dans le cas des émigrants, la déclaration fiscale indique la date du départ mais non la destination. Pour établir le profil de revenu des sortants en 1996 (soit la dernière année pour laquelle de telles données sont disponibles), nous devons examiner les personnes qui avaient également produit une déclaration de revenus en 1995 de façon à déterminer le revenu d'une année entière. Environ 96 % des sortants en 1996 avaient soumis une déclaration de revenus en 1995, de sorte que le groupe des déclarants est assez représentatif des sortants de 1996.

2.1.1 Ampleur de l'émigration totale aux États-Unis — estimations convergentes tirées de trois sources de données

On dispose de trois sources de données sur la migration totale du Canada vers les États-Unis (voir l'encadré ci-dessus). Toutes ces sources comportent des limites. Les estimations axées sur la Current Population Survey (CPS) des États-Unis ainsi que sur la contre-vérification des dossiers sont entachées d'erreurs d'échantillonnage relativement importantes. Les données fiscales visent l'ensemble des déclarants, mais ne permettent pas de déterminer la destination des migrants (États-Unis ou autres pays). Il est néanmoins possible de fixer des limites supérieures et inférieures dans le cas des déclarants passés en territoire américain. Ces méthodes d'estimation sont décrites en détail dans la présente section.

Pour réduire l'erreur d'échantillonnage des estimations de la CPS, nous avons établi une estimation du nombre annuel moyen de personnes nées au Canada qui sont entrées aux États-Unis au cours des années 1990, à la lumière des résultats de la CPS de 1994 à 1999. Selon les données de l'enquête, en mars 1994, quelque 104 000 personnes nées au Canada vivaient aux États-Unis depuis janvier 1990, ce qui implique un flux annuel de sortie des personnes qui résident encore aux États-Unis de 24 000 au cours de cette période de quatre ans et deux mois. De même, les flux annuels de sortie des personnes nées au Canada et qui résident toujours aux États-Unis calculés en fonction des résultats de la Current Population Survey de 1995 à 1999 se chiffrent à 24 000, 17 000, 16 000, 18 000 et 20 000, respectivement (voir le tableau 2). Si l'on fait la moyenne des estimations tirées des enquêtes annuelles, on évalue à 20 000 le nombre de personnes nées au Canada

qui ont déménagé aux États-Unis chaque année pendant les années 1990 et qui y sont restées.

Cette estimation ne tient pas compte des personnes qui ne sont pas nées au Canada et qui ont migré du Canada aux États-Unis. Depuis les années 1950, les chiffres du U.S. Immigration and Naturalization Service sur la migration permanente en provenance du Canada, axés sur le pays de dernière résidence permanente, sont invariablement supérieurs de 40 % aux chiffres se rapportant à la migration de personnes nées au Canada. Par conséquent, après avoir relevé de 40 % l'estimation de 20 000 personnes nées au Canada (données tirées de la CPS), on estimerait à 28 000 le nombre annuel de personnes (nées au Canada et à l'étranger) qui ont migré du Canada aux États-Unis et qui continuent de résider en territoire américain au cours des années 1990.

Les données de la CPS indiquent une augmentation appréciable du nombre de personnes nées au Canada qui ont migré aux États-Unis pendant les années 1990 et qui y résidaient encore en 1998 et 1999, mais ces estimations sont fondées sur des échantillons très petits et pourraient être entachées d'erreurs d'échantillonnage considérables. Toutefois, le flux annuel implicite fondé sur ces deux années de données de la CPS (voir encadré page 11) est pratiquement identique au flux fondé sur les données de la CPS couvrant toute la période de 1994 à 1999.

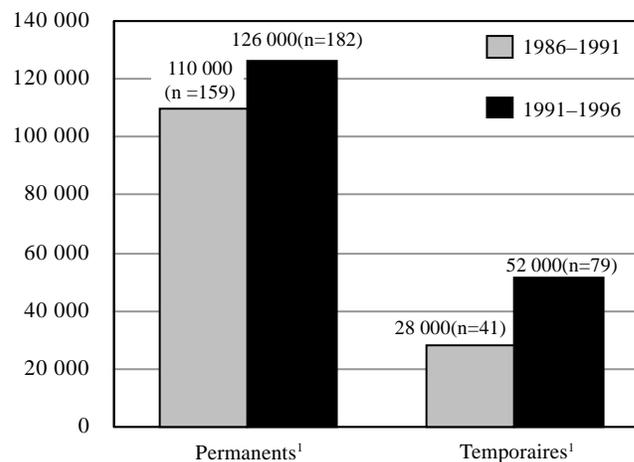
À la lumière des données tirées de la contre-vérification des dossiers, on estime à 178 000 le nombre de personnes ayant quitté le Canada entre 1991 et 1996 et qui résidaient aux États-Unis en 1996. De ce nombre, 126 000 prévoyaient demeurer en permanence en territoire américain, et quelque 52 000 avaient l'intention de retourner au Canada (graphique 4). Le flux de sortie annuel implicite des personnes qui ont continué de résider aux États-Unis de 1991 à 1996 pourrait être estimé en moyenne à 35 000; 70 % de ces sortants prévoient être des migrants permanents. Le niveau d'émigration a été de 30 % supérieur à celui enregistré au cours de la période allant de 1986 à 1991, selon les résultats de la CVD antérieure. Entre ces deux périodes, la migration permanente s'est accrue de 15 %, tandis que la migration temporaire a doublé.

La contre-vérification des dossiers (CVD) révèle que, entre les deux périodes, la proportion d'émigrants vers les États-Unis est restée constante, soit la moitié de l'ensemble de l'émigration permanente et le tiers de l'ensemble de l'émigration temporaire. Au cours de la même période, on observe un mouvement sensible de la destination des émigrants qui favorise l'Asie au détriment de l'Europe. Pour ce qui est de l'émigration permanente, la part de l'Asie est passée de 9 % à 19 %, tandis que celle de l'Europe a chuté, passant de 32 % à 19 % (voir le graphique 5). En ce qui concerne l'émigration temporaire, la part de l'Asie a



Graphique 4
**Contre-vérification des dossiers :
émigrants du Canada aux États-Unis
durant la période de 1986 à 1991 et
celle de 1991 à 1996**

Nombre d'émigrants



Notes :

n = taille de l'échantillon

1. Les émigrants permanents sont ceux qui, au moment du recensement, avaient quitté le Canada sans avoir l'intention d'y retourner de même que ceux qui avaient résidé hors du Canada pendant au moins deux ans et dont les intentions quant à un éventuel retour n'étaient pas connues.
2. Les émigrants temporaires sont ceux qui, au moment du recensement, avaient résidé hors du Canada pendant au moins six mois et avaient l'intention d'y revenir ou ceux qui avaient résidé hors du Canada pendant deux ans au maximum et dont les intentions quant à un éventuel retour n'étaient pas connues.

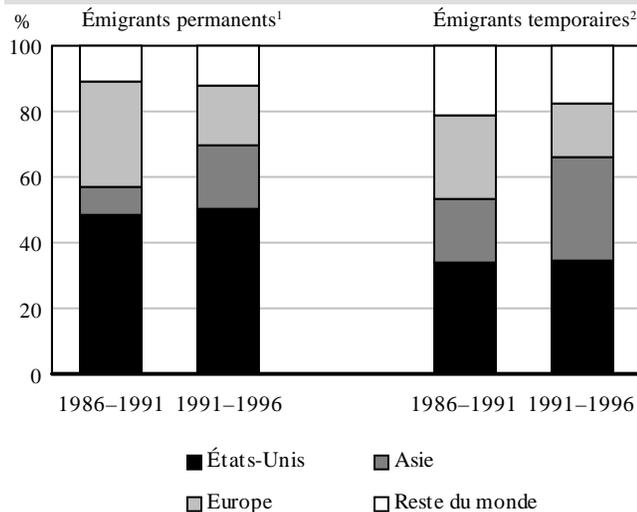
Source : Programme de contre-vérification des dossiers, recensement de 1991 et 1996, Statistique Canada.

augmenté, passant de 20 % à 31 %, alors que la part de l'Europe a chuté, passant de 26 % à 17 %.

Les données fiscales canadiennes fournissent des estimations du nombre de déclarants qui ont quitté le Canada vers l'ensemble des destinations dans les années 1990. Dans la mesure où ces données visent tous les déclarants et ne peuvent donc être entachées d'erreurs d'échantillonnage, elles décrivent fidèlement les tendances temporelles de l'émigration des déclarants du Canada vers tous les pays. Il convient de préciser, toutefois, que les déclarants sont tenus d'indiquer qu'ils ont émigré, et certaines raisons (financières ou autres) peuvent expliquer que certains d'entre eux se refusent à faire une telle déclaration.

Comme l'illustre le graphique 6, le nombre de déclarants ayant quitté le Canada, définitivement ou temporairement, a augmenté de façon constante au cours des dernières années, passant d'environ 15 350 en 1991 à

Graphique 5
Destinations des émigrants qui ont quitté le Canada entre 1986 et 1991 et entre 1991 et 1996



Notes :

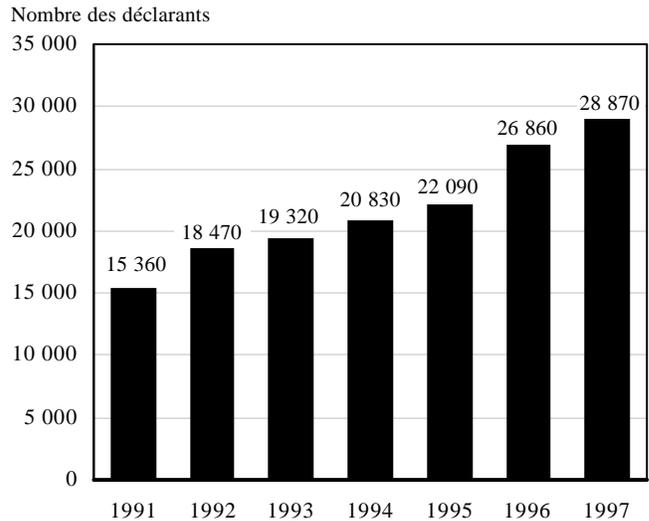
Voir le tableau 3.

1. Les émigrants permanents sont ceux qui, au moment du recensement, avaient quitté le Canada sans avoir l'intention d'y retourner de même que ceux qui avaient résidé hors du Canada pendant au moins deux ans et dont les intentions quant à un éventuel retour n'étaient pas connues.
2. Les émigrants temporaires sont ceux qui, au moment du recensement, avaient résidé hors Canada pendant au moins six mois et avaient l'intention d'y revenir ou ceux qui avaient résidé hors du Canada pendant deux ans au maximum et dont les intentions quant à un éventuel retour n'étaient pas connues.

Source : Programme de contre-vérification des dossiers, recensement de 1991 et 1996, Statistique Canada.

28 900 en 1997, ce qui représente une moyenne annuelle de 21 700. Les seuls renseignements disponibles sur la destination des émigrants se rapportent au pays dans lequel les déclarations de revenus sont produites, ce qui comprend un certain nombre de déclarations produites au Canada. Ces déclarants peuvent avoir indiqué l'adresse d'un comptable ou d'un parent domicilié au Canada même s'ils ne résident plus au Canada ou peuvent être retournés au pays au moment de la déclaration de revenus. Si l'on suppose que tous les déclarants ayant soumis leur déclaration à partir d'une adresse canadienne ou américaine ont migré aux États-Unis, on obtient la limite supérieure du nombre de déclarants passés en territoire américain. La limite inférieure des déclarants ayant migré aux États-Unis correspond à la moitié des déclarants ayant quitté le pays pour toutes les destinations; ce chiffre est fondé sur les estimations de la CVD selon lesquelles la moitié de tous les émigrants permanents, entre 1986 et 1996, ont déménagé aux États-Unis.

Graphique 6
Nombre de déclarant fiscaux qui ont cessé de résider au Canada

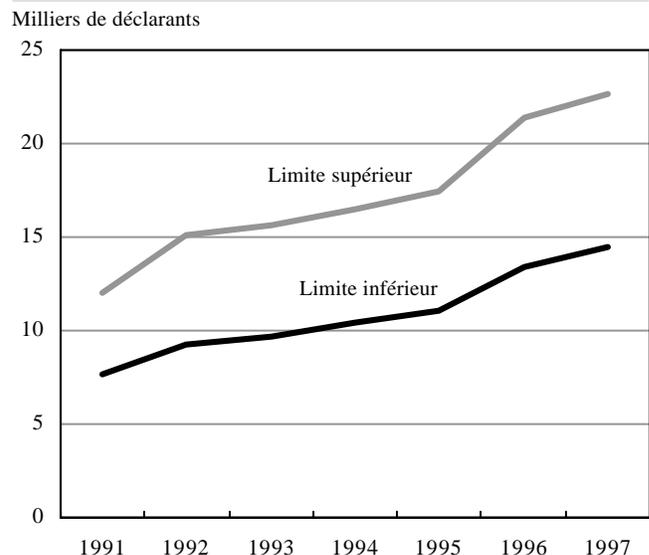


Note : Données tirées des fichiers d'impôt sur le revenu de Revenue Canada.

Source : Division des données régionales et administratives, Statistique Canada.

Le graphique 7 présente des fourchettes d'estimation du nombre de déclarants canadiens qui pourraient avoir migré aux États-Unis entre 1991 et 1997, si l'on considère

Graphique 7
Nombre estimatif de déclarants fiscaux qui ont émigré du Canada aux États-Unis



Note : Données tirées des fichiers d'impôt sur le revenu de Revenue Canada.

Source : Division des données régionales et administratives, Statistique Canada.

les hypothèses décrites plus haut. Le nombre de déclarants canadiens ayant migré en territoire américain se situerait donc entre 8 000 et 12 000 en 1991 et aurait augmenté en 1997 pour s'établir entre 14 000 et 23 000.

Si l'on fait la moyenne des limites inférieures et supérieures de 1991 à 1997, le nombre moyen des déclarants ayant migré du Canada aux États-Unis se situerait entre 11 000 et 17 000. Dans la mesure où les données fiscales sur les sortants indiquent également un ratio de 1 à 1 entre les déclarants et les personnes à charge, on obtient une fourchette entre 22 000 et 34 000 pour la moyenne annuelle d'émigrants aux États-Unis au cours de cette période.

Bref, les estimations des trois sources de données sont convergentes et permettent de situer le nombre annuel moyen d'émigrants vers les États-Unis dans la fourchette de 22 000 à 35 000 pendant les années 1990. Ce chiffre représente environ 0,1 % de la population canadienne, soit un taux d'émigration nettement inférieur aux taux enregistrés par le passé au Canada. Néanmoins, les données tirées des déclarations de revenus semblent indiquer une augmentation de l'émigration totale (permanente et temporaire) du Canada vers l'étranger dans les années 1990.

2.1.2 Profil des émigrants (âge, scolarité, revenu et branches d'activité)

Profil des émigrants selon l'âge

Selon les données fiscales sur le revenu et le groupe d'âge de 1995 des déclarants ayant émigré en 1996, le groupe des 25 à 44 ans (soit l'âge d'entrée et de mi-carrière sur le marché du travail) est surreprésenté parmi les sortants comparativement à l'ensemble des déclarants canadiens. Parmi les personnes qui ont émigré en 1996, près de 10 000 étaient âgées de 25 à 34 ans et quelque 7 000, de 35 à 44 ans. Ensemble ces groupes représentaient environ les deux tiers des personnes ayant quitté le Canada, mais seulement 44 % de tous les déclarants. Quelque 4 000 personnes de 45 à 54 ans ont émigré, la proportion des migrants de ce groupe d'âge correspondant à celle des déclarants du même groupe (12 %).

Comme le montre le tableau 2, la Current Population Survey dresse un profil d'âge semblable pour les personnes nées au Canada qui résidaient aux États-Unis et qui sont passées en territoire américain dans les années 1990. À l'instar des données fiscales, les résultats globaux de la CPS indiquent une surreprésentation du groupe des 25 à 44 ans chez les personnes ayant migré aux États-Unis, ce groupe représentant environ les deux tiers de tous les migrants ayant opté pour les États-Unis.

Profil des émigrants selon la scolarité

D'après la Current Population Survey, les migrants récents vers les États-Unis se caractérisent par des niveaux de scolarité très élevés, supérieurs à ceux de la population née au Canada et des immigrants récents au Canada. Près de la moitié (49 %) de l'ensemble des migrants de 16 ans et plus qui sont passés aux États-Unis entre 1994 et 1999 détenaient un grade universitaire. Selon le Recensement de 1996, les chiffres comparables pour la population née au Canada et pour les personnes ayant immigré au Canada au cours des années 1990 sont de 12 % et 21 %, respectivement.

La forte proportion de Canadiens scolarisés qui ont migré aux États-Unis ces dernières années peut être partiellement attribuable aux dispositions de l'ALENA. Grâce à cet accord, il est nettement plus facile pour les Canadiens ayant fait des études universitaires (ainsi que pour les diplômés de l'enseignement collégial dans quelques professions liées à l'informatique) d'obtenir un visa temporaire de l'ALENA les autorisant à vivre et à travailler aux États-Unis; toutefois, les Canadiens moins scolarisés ne bénéficient pas, en vertu de l'ALENA, de possibilités accrues d'entrée aux États-Unis.

Profil des émigrants selon le revenu

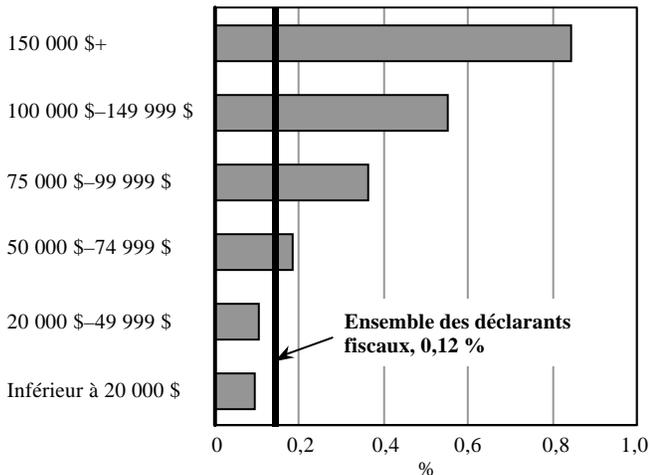
Le graphique 8 indique le pourcentage de déclarants ayant quitté le Canada en 1996 selon les tranches de revenu de 1995. Si les sortants ne représentent que 0,1 % de l'ensemble des déclarants, ils sont surreprésentés dans la catégorie des personnes à revenu élevé. À titre d'exemple, les déclarants ayant quitté le Canada représentaient 0,9 % des personnes ayant déclaré un revenu supérieur à 150 000 \$ et près de 0,6 % des personnes dans la tranche de revenu allant de 100 000 \$ à 149 999 \$. En d'autres termes, les émigrants sont sept fois plus susceptibles de toucher un revenu supérieur à 150 000 \$ que l'ensemble des déclarants (4,0 % des migrants contre 0,6 % de tous les déclarants). De façon analogue, les migrants sont cinq fois plus susceptibles de déclarer des revenus dans la fourchette allant de 100 000 \$ à 149 999 \$ (4,0 % des sortants contre 0,9 % de l'ensemble des déclarants).

Le graphique 9 présente le nombre de déclarants qui ont quitté le Canada en 1996, selon les tranches de revenu de 1995. La majorité des 25 700 sortants (soit environ 19 000) ont déclaré des revenus inférieurs à 50 000 \$ en 1995, quelque 5 000, des revenus se situant entre 50 000 \$ et 99 999 \$ et 2 000, des revenus de 100 000 \$ ou plus.



Graphique 8
Pourcentage des déclarants fiscaux qui ont cessé de résider au Canada en 1996

Tranches de revenu de 1995



Notes :

Voir le tableau 4.

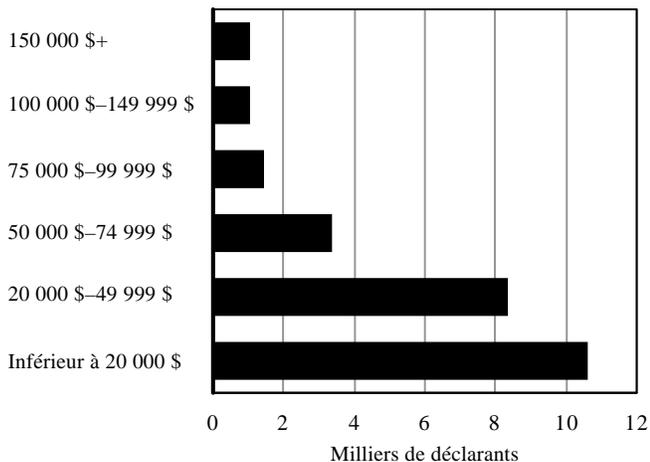
Données tirées des fichiers d'impôt sur le revenu de Revenue Canada.

Source : Division des données régionales et administratives, Statistique Canada.



Graphique 9
Nombre de déclarants fiscaux qui ont cessé de résider au Canada en 1996

Tranches de revenu de 1995



Notes :

Voir le tableau 4.

Données tirées des fichiers d'impôt sur le revenu de Revenue Canada.

Source : Division des données régionales et administratives, Statistique Canada.

Sources de données sur les branches d'activité des sortants

Les données présentées dans cette section sont tirées des dossiers fiscaux T1 et T4 de Revenue Canada et du fichier du Programme d'analyse longitudinale de l'emploi (PALE) établi par la Division de l'analyse des entreprises et du marché du travail de Statistique Canada. Le fichier du PALE permet d'analyser la dynamique de l'emploi et du revenu des salariés canadiens, et la base de données renferme une classification des employeurs selon la branche d'activité en fonction de la Classification type des industries (CTI) de 1980. Le fichier T1 est constitué à partir des déclarations de revenus des particuliers soumises à Revenue Canada, tandis que le fichier T4 est formé à partir des formules T4 remplies par les employeurs et sur lesquelles sont indiqués le revenu et les déductions des employés (RPC/RRQ, AE, etc.). Le couplage de ces fichiers a permis d'associer le code pertinent de la CTI à l'employeur de chaque déclarant. Les codes de la CTI visent le revenu principal des particuliers en 1996. Deux groupes de déclarants ont été exclus de l'exercice de couplage des données, à savoir les personnes sans revenu gagné et les travailleurs autonomes qui ne sont pas des salariés.

La plus grande partie de l'analyse présentée dans ce rapport porte sur l'exode des cerveaux et l'afflux de cerveaux sous l'angle des individus. Cependant, cette question peut également être examinée du point de vue de l'entreprise ou de la branche d'activité. Cette analyse en est encore aux premières étapes; elle est axée sur les données fiscales (voir l'encadré ci-dessus). Nous avons cerné les branches d'activité (définies en fonction des codes de la Classification type des industries de 1980) comptant le plus grand nombre de sortants en 1996. Nous entendons comparer la répartition des sortants selon la branche d'activité à celle de l'ensemble des déclarants dans le but de relever les secteurs dans lesquels les sortants sont surreprésentés, et analyser les tendances temporelles.

Les premiers éléments d'analyse (voir le tableau 5) indiquent que, en 1996, plus du cinquième des quelque 27 000 sortants œuvraient dans dix branches d'activité. Les branches comptant le plus grand nombre de sortants sont tout d'abord celles des hôpitaux, de l'enseignement universitaire de même que de l'enseignement primaire et secondaire. On compte également au nombre de ces dix

branches d'activité un ensemble de secteurs de haute technologie, notamment les bureaux d'architectes, d'ingénieurs et d'autres services scientifiques et techniques, les services informatiques et les services connexes, ainsi que le secteur du matériel de communication et autre matériel électronique. Les autres secteurs appartenant au peloton de tête sont les suivants : les Banques, sociétés de fiducie et coopératives de crédit, les autres services aux entreprises, les services fédéraux et les services alimentaires.

Outre les indications obtenues sous l'angle des branches d'activité, cette analyse fournit des données indirectes sur le type de travailleurs qui émigrent. Cependant, les données doivent être interprétées avec circonspection. Ainsi, les sortants employés par une université ne sont pas tous des professeurs d'université à temps plein; certains de ces migrants peuvent être des étudiants de maîtrise ou de doctorat qui tirent leur principal revenu de l'enseignement ou de la recherche. De même, on aurait tort de supposer que tous les sortants des secteurs de haute technologie sont des travailleurs des technologies de pointe. Les analyses entreprises jusqu'à présent comportent une autre limite, soit l'exclusion des travailleurs autonomes.

Ces mises en garde étant faites, ces travaux initiaux semblent indiquer que les émigrants tendent à être concentrés dans les secteurs d'activité axés sur le savoir. La plupart des dix branches d'activité caractérisées par un nombre élevé de sortants appartiennent aux secteurs fondés sur la connaissance, selon la classification d'Industrie Canada (Lee et Has, 1996).

2.1.3 Données du U.S. Immigration and Naturalization Service

Dans son annuaire statistique annuel, le U.S. Immigration and Naturalization Service (INS) publie des chiffres sur le nombre de visas permanents et temporaires délivrés aux migrants en territoire américain, selon le pays d'origine. L'information de l'INS sur la migration permanente du Canada aux États-Unis, mais elle fournit également des renseignements sur la profession des migrants. Il s'agit de la principale source de données utilisée pour l'analyse de la migration permanente présentée à la section 2.2.2.

En revanche, les données de l'INS sur les visas temporaires, bien qu'elles remplissent les fonctions administratives pour lesquelles elles ont été conçues, ne permettent pas de brosser un portrait statistique fidèle de l'émigration annuelle du Canada vers les États-Unis. Précisons en outre que, pour diverses raisons, les données de l'INS sur la migration temporaire sont d'une utilité restreinte, même comme indicateur des tendances de la

migration temporaire de Canadiens aux États-Unis. Les limites des données de l'INS sur la migration temporaire sont décrites dans la présente section. Les données de l'INS sur la migration temporaire sont présentées à l'annexe 2 pour faciliter la discussion et l'illustration des contraintes qui y sont associées.

Les données de l'INS sur les séjours temporaires se rapportent au nombre de visas délivrés et non au nombre de personnes. Les formules générales I-94, qui servent à consigner toutes les catégories de visa temporaire, sont remplies à l'entrée initiale en territoire américain et au moment de la reconduction des visas effectuée aux points frontaliers. Toutefois, les données publiées par l'INS ne permettent pas d'établir une distinction entre les entrées initiales et les reconductions de visa.

Pour mieux illustrer ces propos, prenons le cas des visas de travailleurs temporaires de l'ALENA, désignés par le terme « visas TN », valides pour une période maximale de douze mois. Ces visas peuvent être renouvelés au cours de cette période d'une des deux manières suivantes : envoi d'une demande de reconduction à l'un des quatre centres de services de l'INS aux États-Unis ou nouvelle entrée aux États-Unis et reconduction du visa à la frontière. Pour la première méthode, il faut compter des délais pouvant atteindre trois mois, tandis que les reconductions de visa à la frontière se font rapidement, en règle générale.

Dans le cas des reconductions aux postes centraux, aucune formule I-94 n'est produite et aucun dénombrement des reconductions n'est effectué. Pour ce qui est des reconductions à la frontière, une nouvelle formule I-94 est produite de sorte que ces renouvellements sont pris en compte dans le nombre de visas temporaires déclarés par l'INS.

Les données de l'INS sur les visas temporaires comprennent les visas délivrés dans d'autres circonstances. Les personnes disposant d'un visa de travail temporaire sont tenues de remplir une nouvelle formule I-94 lorsqu'elles entrent de nouveau aux États-Unis après une absence de 30 jours consécutifs ou plus. En outre, il est de plus en plus fréquent pour les Canadiens qui touchent un revenu de source américaine d'obtenir un visa de l'ALENA. Ainsi, un professeur canadien qui effectue trois visites aux États-Unis pour donner une conférence d'une heure contre honoraires pourrait avoir trois entrées selon l'INS, sans avoir fait un seul séjour d'une durée appréciable en territoire américain.

Bref, les chiffres de l'INS sur les travailleurs temporaires, dans le cadre de l'ALENA ou non, ne sont pas représentatifs du nombre de travailleurs temporaires canadiens qui entrent aux États-Unis chaque année. Ces chiffres peuvent inclure les entrées multiples d'une même personne

au cours d'une année donnée de même que les reconductions d'année en année visant les mêmes personnes. Ces chiffres englobent aussi un nombre inconnu d'entrées uniques ou multiples pour de très brefs séjours.

On se heurte également à des difficultés lorsqu'on se reporte aux chiffres de migration temporaire de l'INS pour illustrer des tendances temporelles de cette migration aux États-Unis. Les visas de l'ALENA remplacent de plus en plus les autres catégories de visa temporaire. Compte tenu que les visas de l'ALENA doivent être renouvelés chaque année plutôt que tous les trois ans comme c'est le cas des autres visas, l'augmentation globale du nombre d'entrées temporaires traduit, en partie, une multiplication des reconductions dans la catégorie plus importante des séjours de travail de l'ALENA.

En outre, les modifications apportées à la réglementation américaine relative aux travailleurs temporaires canadiens en territoire américain peuvent avoir pour effet d'accroître le nombre total de visas temporaires sans correspondance avec le nombre réel de Canadiens qui vont travailler aux États-Unis. Par exemple, en avril 1997, l'INS a adopté des mesures plus rigoureuses pour combattre les séjours prolongés sans autorisation. Les données non publiées fournies par l'INS à Statistique Canada indiquent une montée en flèche du nombre de visas temporaires de toutes les catégories délivrés pendant cette période; cette tendance s'est estompée quelques mois plus tard, mais on a observé de nouvelles hausses en avril, l'année suivante.

En résumé, les données de l'INS ne constituent pas une source d'information sûre en ce qui a trait à l'ampleur de la migration temporaire du Canada aux États-Unis et aux tendances temporelles de ce phénomène, en raison des nombreuses difficultés discutées précédemment.

2.2 Émigration permanente

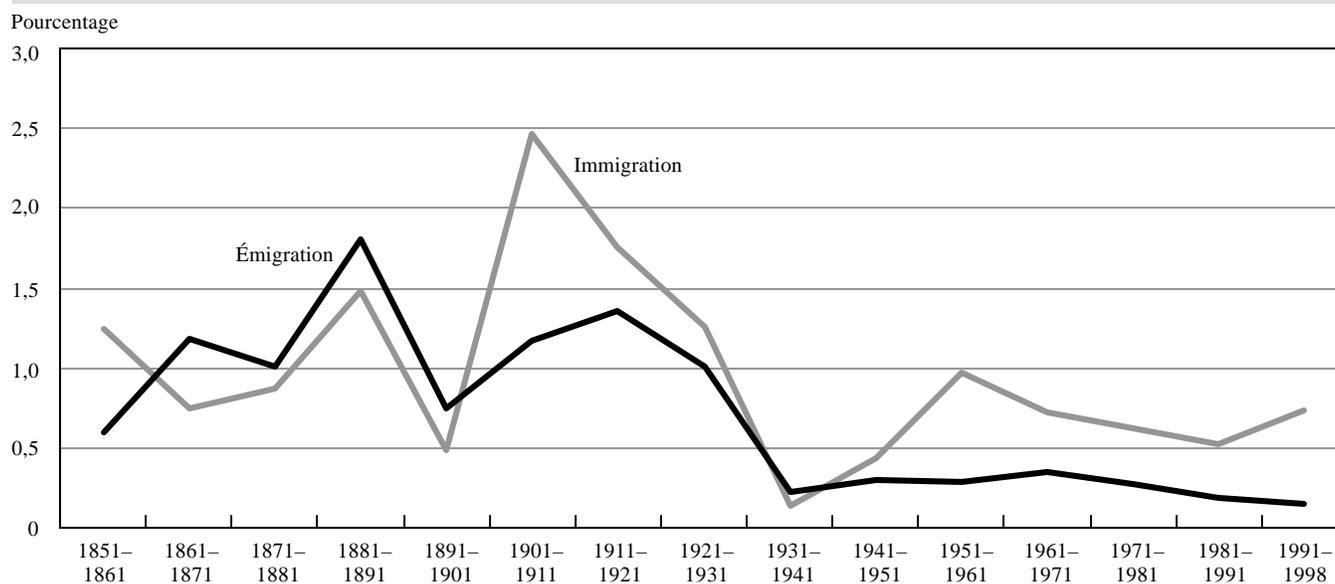
2.2.1 Importance de l'émigration permanente vers tous les pays

Le graphique 10 montre clairement que, en proportion de l'ensemble de la population canadienne, l'immigration permanente (en provenance de tous les pays) et l'émigration permanente (à destination de tous les pays) ont toutes deux diminué au cours des dernières années, comparativement aux décennies antérieures. L'émigration permanente annuelle représentait plus de 1 % de la population canadienne au début du XX^e siècle. Dans les années 1930, elle a baissé pour atteindre environ 0,35 % de la population et est restée stable jusqu'aux années 1960. Pendant les années 1990, l'émigration permanente ne représentait plus que 0,15 % de la population.

Les seules données dont nous disposons sur l'émigration totale (permanente et temporaire) du Canada vers tous les autres pays proviennent de la contre-vérification des dossiers des Recensements de 1991 et 1996. Selon ces chiffres, l'émigration annuelle totale du Canada représentait 0,22 % de la population entre 1986 et 1991 et



Graphique 10
Émigration et immigration permanentes en valeur annuelle au Canada en proportion de la population, 1851 à 1998



Note :

Voir le tableau 6.

Source : Division de la démographie, Statistique Canada.

a augmenté pour atteindre 0,27 % entre 1991 et 1996. Malgré la légère hausse relevée dans la première moitié des années 1990, l'émigration au cours de cette période a atteint le plus faible niveau jamais observé dans l'histoire du Canada et, exprimée en pourcentage de la population, l'émigration totale a été inférieure à l'émigration permanente enregistrée par le passé.

2.2.2 Profession des émigrants permanents vers les États-Unis

Dans la présente section, nous examinons les données sur les professions des émigrants permanents qui déménagent aux États-Unis et des immigrants qui viennent des États-Unis. Des données antérieures sont présentées dans Boothby (1993). Il importe de noter que nous ne disposons pas de données sur les professions des émigrants temporaires vers les États-Unis ou des émigrants vers des pays autres que les États-Unis.

Source de données sur la migration permanente

Le U.S. Immigration and Naturalization Service (INS) dénombre, selon la profession, les migrants permanents dont le pays de dernière résidence permanente était le Canada. Ces données sont produites annuellement en fonction de l'exercice financier des États-Unis (soit du 1^{er} octobre au 30 septembre) et sont communiquées par l'INS à Statistique Canada et aux personnes qui en font la demande.

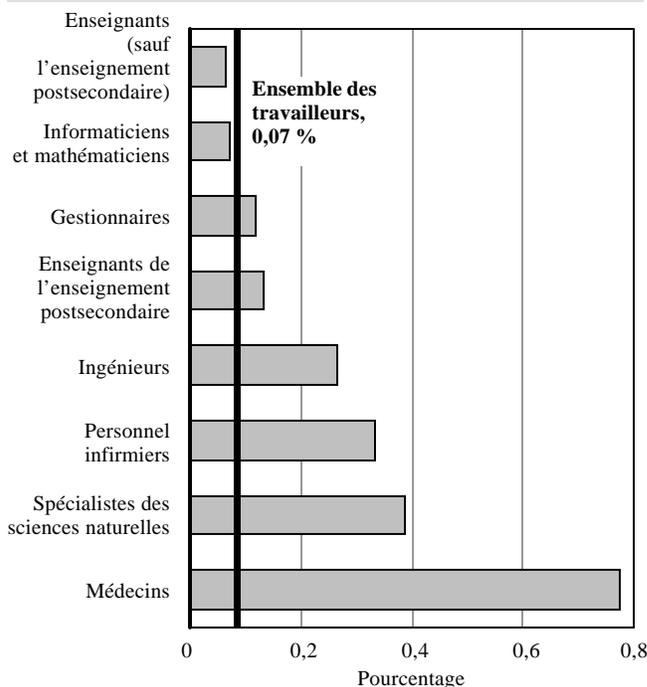
Pour sa part, la Division de la démographie de Statistique Canada produit des données chronologiques sur l'immigration au Canada et l'émigration à partir du Canada.

Les données des recensements canadiens de 1991 et 1996 sont également exploitées dans le cadre de la présente étude. Ces recensements comportent des variables relatives au statut d'immigrant, à l'année d'immigration, au niveau de scolarité, à la profession et au revenu.

En 1996 et en 1997, l'émigration permanente totale vers les États-Unis ne représentait que 0,07 % de l'ensemble de la main-d'œuvre canadienne. Malgré les hausses récentes dans les professions axées sur le savoir, l'émigration permanente demeure relativement faible par rapport à l'effectif des travailleurs du Canada. Les médecins, le personnel infirmier, les ingénieurs et les travailleurs scientifiques affichent les taux d'émigration les plus élevés compte tenu des effectifs; toutefois, ces taux restent inférieurs à 1 % par année (graphique 11).



Graphique 11
Nombre annuel moyen de travailleurs du savoir ayant émigré aux États-Unis en 1996 et 1997 en proportion de l'ensemble de la main-d'œuvre dans certaines professions¹



Notes :

Voir le tableau 7.

1. Émigration annuelle moyenne de 1996 à 1997; données de 1996 sur la main-d'œuvre selon la profession.

Sources : U.S. Immigration and Naturalization et Statistique Canada, recensement de 1996.

Dans le bilan canado-américain de la migration permanente de travailleurs du savoir pendant les années 1990, les pertes les plus importantes subies par le Canada ont été observées dans les professions de la santé, suivies des professions en génie et en gestion (graphique 12). Au cours des années 1990, on a enregistré un ratio de 19 à 1 pour ce qui est des médecins quittant le Canada pour les États-Unis et des médecins entrant au pays en provenance des États-Unis; on a relevé un ratio correspondant de 15 à 1 dans le cas du personnel infirmier et de 7 à 1 en ce qui a trait aux ingénieurs et aux gestionnaires.

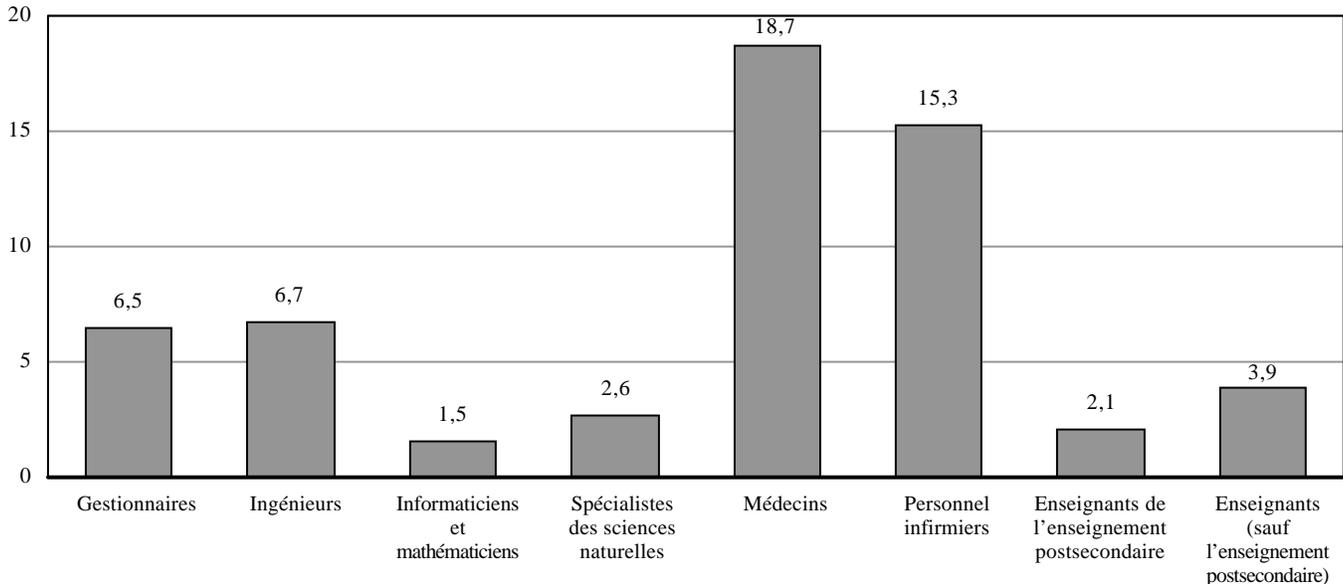
Le tableau 9 indique une tendance à la hausse au chapitre de l'émigration des médecins et du personnel infirmier au cours des années 1990. Le nombre annuel moyen de médecins ayant émigré aux États-Unis est passé de 150 environ à la fin des années 1980 à 450 en 1996 et en 1997. Le nombre des infirmiers et des infirmières ayant migré aux États-Unis est passé de 330 par année à la fin des années 1980, à environ 750 au début des années 1990



Graphique 12

Ratio entre les sorties et les entrées dans la catégorie de la gestion et certaines catégories professionnelles, Canada et États-Unis, 1990 à 1997

Ratio entre les sorties et les entrées (sorties = 1)

**Note :**

Voir le tableau 8.

Sources : U.S. Immigration and Naturalization; Système de données sur les immigrants ayant obtenu le droit d'établissement de Citoyenneté et Immigration Canada.

puis à 825 en 1996 et en 1997. Pour les autres professions du savoir, on observe une tendance générale d'augmentation de l'émigration permanente de la fin des années 1980 au début des années 1990, hausse suivie d'une certaine baisse en 1996 et en 1997.

Par rapport au nombre de nouveaux diplômés, la perte annuelle de médecins et de membres du personnel infirmier a été relativement importante ces dernières années. Chez les médecins, les flux annuels de sortie ont représenté environ le quart de l'effectif de nouveaux diplômés, le nombre de sortants s'étant fixé à quelque 450 personnes (moyenne de 1996-1997) comparativement à une promotion d'un peu plus de 1 700 diplômés en 1995. Dans le cas du personnel infirmier, les flux de sortie ont également représenté environ le quart des nouveaux diplômés (quelque 800 sortants comparativement à 3 000 diplômés). Chez les ingénieurs, les informaticiens et les spécialistes des sciences naturelles, les flux annuels de sortie enregistrés ont été moins marqués relativement aux effectifs de nouveaux diplômés universitaires dans ces domaines. Les pertes annuelles moyennes d'ingénieurs en 1996 et en 1997 correspondaient à 4 % de la promotion universitaire de 1995 en génie (soit 12 300 diplômés). Chez les spécialistes des sciences naturelles, ces pertes annuelles moyennes, en 1996 et en 1997, ont représenté 1 % des

nouveaux diplômés universitaires en 1995 dans ces disciplines (18 900).

Les échanges bilatéraux d'enseignants de l'enseignement postsecondaire entre le Canada et les États-Unis ont été plus équilibrés, bien que, pendant les années 1990, deux fois plus d'enseignants aient migré du Canada aux États-Unis que des États-Unis au Canada. En outre, les données de l'Association des universités et collèges du Canada (AUCC) indiquent que, parmi les enseignants qui ont quitté leur poste en 1996 et en 1997 (pour d'autres raisons que la retraite), les enseignants d'expérience sont plus susceptibles d'émigrer que d'accepter un autre poste au Canada (AUCC 1997). Chez les enseignants ayant quitté leur poste, 58 % des professeurs chevronnés ont émigré, comparativement à 40 % pour les enseignants à la mi-carrière et 47 % pour les enseignants aux premiers échelons.

2.3 Migration des diplômés récents vers les États-Unis

Statistique Canada, en collaboration avec Développement des ressources humaines Canada, a récemment réalisé une enquête auprès des diplômés de la promotion de 1995 qui ont émigré aux États-Unis. Les résultats de cette enquête figurent dans la publication *Cap vers le sud* :

Les diplômés de la promotion de 1995 qui ont déménagé aux États-Unis (Frank et Bélair, 1999). Les données de l'enquête indiquent que le pourcentage global de diplômés de l'enseignement postsecondaire de 1995 qui résidaient aux États-Unis en 1997 reste peu élevé (1,5 %). Les diplômés détenant des grades de cycles supérieurs, toutefois, sont plus susceptibles d'émigrer, 12 % des titulaires de doctorat résidant aux États-Unis en 1997. Les répondants s'étant déclarés dans le premier décile de leur promotion sont surreprésentés (44 %) parmi les sortants. On observe également une proportion légèrement plus élevée d'étudiants ayant obtenu des bourses et des prix d'études chez les émigrants que chez les autres diplômés. L'enquête révèle aussi que les émigrants en territoire américain touchent des salaires nettement supérieurs à ceux des non-migrants. Ces écarts salariaux pourraient être attribuables à la forte proportion d'émigrants qui se sont déclarés dans le peloton de tête quant au rendement scolaire.

Les résultats de l'enquête indiquent que 18 % des sortants vers les États-Unis étaient revenus au Canada en 1999. Le salaire des émigrants de retour au pays au moment de l'enquête, en 1999, correspondait à celui des émigrants restés aux États-Unis, ce qui laisse supposer que les migrants de retour rapportent peut-être une expérience professionnelle précieuse des États-Unis au Canada.

Parmi les motifs les plus fréquemment cités par les personnes ayant migré aux États-Unis à des fins professionnelles, notons des possibilités d'emploi plus nombreuses et des salaires plus élevés. Une très faible proportion des diplômés ont expressément évoqué le fardeau fiscal moins lourd comme motif d'émigration.

2.4 Émigration aux États-Unis : résumé

Dans l'ensemble, l'émigration aux États-Unis reste un phénomène de faible envergure si l'on en juge par les tendances antérieures et au regard de la main-d'œuvre canadienne. Il reste que les émigrants sont surreprésentés dans les groupes d'âge d'activité maximale, chez les personnes plus scolarisées et chez celles touchant un revenu élevé. Dans le secteur public, les sorties migratoires les plus fortes sont observées chez les employés des hôpitaux, des universités et d'autres établissements d'enseignement ainsi que dans l'administration publique. Dans le secteur privé, ce sont les secteurs de la haute technologie, des finances et des services aux entreprises qui affichent les flux de sortie les plus importants. Dans le contexte des échanges canado-américains, le Canada subit manifestement une perte nette de travailleurs très scolarisés.

3 IMMIGRATION AU CANADA

Dans l'analyse qui précède, on constate que le Canada est victime d'un exode des cerveaux au profit des États-Unis. Cependant, dans l'analyse qui suit, des données tirées de diverses sources permettront de déterminer dans quelle mesure cet exode est compensé par un afflux correspondant de travailleurs qualifiés en provenance du reste du monde. Nous dresserons ainsi un profil des immigrants récents selon l'âge, le niveau de scolarité et la profession et nous examinerons la contribution de ces immigrants à la croissance de l'emploi dans le secteur de la haute technologie.

Sources de données sur les immigrants au Canada

Le Système de données sur les immigrants ayant obtenu le droit d'établissement (SDIODE), élaboré par Citoyenneté et Immigration Canada, est la principale source de données sur l'immigration au Canada. Les fichiers du SDIODE ont été exploités pour déterminer la profession que prévoient exercer les immigrants au moment d'obtenir le droit d'établissement, d'après leurs études et leur expérience professionnelle.

Le recensement constitue une autre source importante de données sur les immigrants. Le Recensement de 1996 a été employé pour déterminer le niveau de scolarité des immigrants et pour examiner les professions exercées par les personnes ayant immigré entre 1990 et 1994. Le Recensement de 1996 a également été la source de données utilisée pour estimer le revenu de carrière, sur une base annuelle, des informaticiens immigrants et de leurs homologues nés au pays.

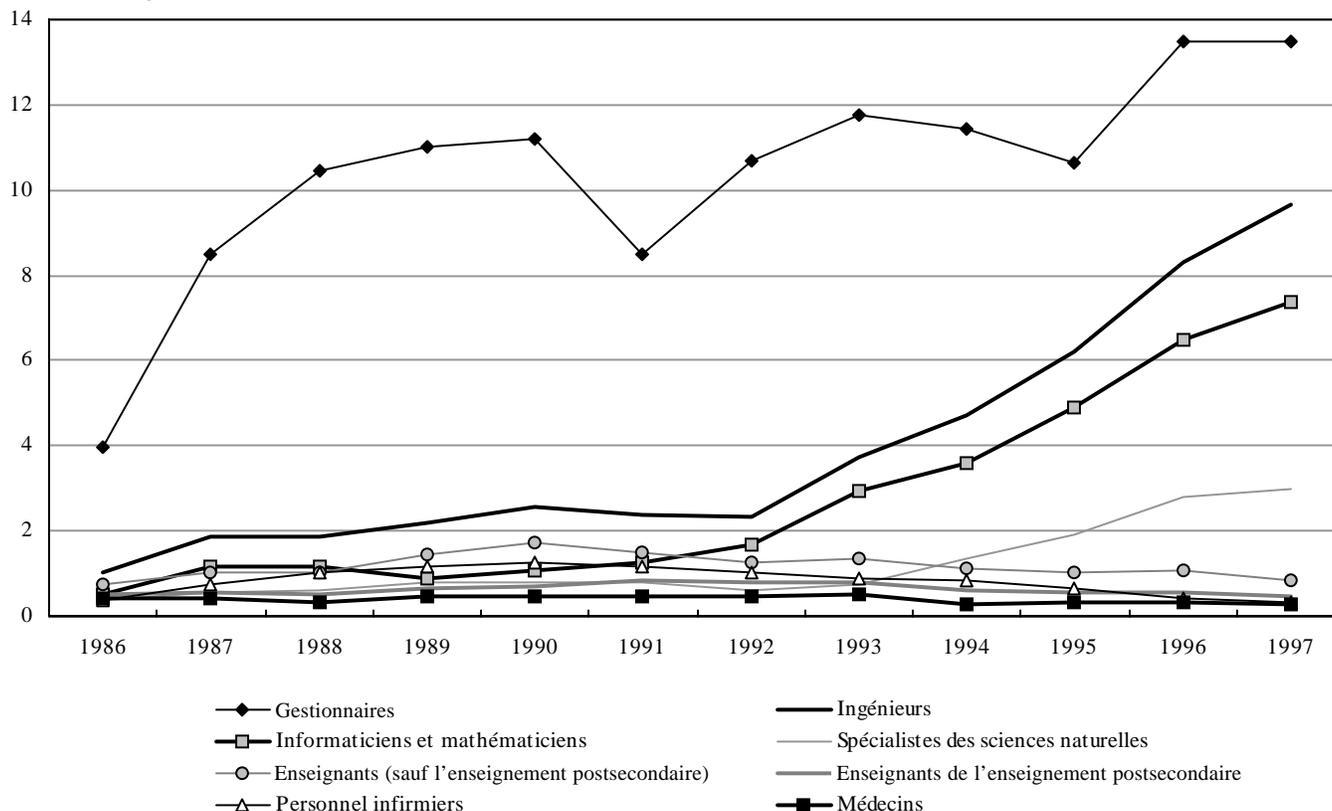
3.1 Profession prévue des immigrants récents

Selon les données du SDIODE sur la profession prévue des immigrants (voir l'encadré ci-dessus), les professions du savoir en forte demande ont affiché des hausses considérables de l'immigration permanente de la moitié des années 1980 jusqu'à 1997, soit la dernière année pour laquelle des données sont disponibles. Au cours de cette période, le nombre d'informaticiens qui ont immigré de façon permanente s'est multiplié par quinze, il s'est multiplié par dix dans le cas des ingénieurs, par huit pour les spécialistes des sciences naturelles et par quatre pour les gestionnaires (voir le graphique 13). En 1997, le nombre



Graphique 13
Immigration¹ permanente au Canada selon les professions, 1986 à 1997

Milliers d'immigrants



Notes :

Voir le tableau 10.

1. Désigne la migration permanente au Canada en provenance de tous les pays.

Source : Système de données sur les immigrants ayant obtenu le droit d'établissement de Citoyenneté et Immigration Canada.

d'informaticiens, d'ingénieurs et de spécialistes des sciences naturelles parmi les immigrants a dépassé la barre des 20 000.

En revanche, l'immigration permanente a diminué dans les professions du savoir caractérisées par une demande moins forte au cours des années 1990, notamment chez les médecins, le personnel infirmier et les enseignants. De 1990 à 1997, le nombre annuel d'immigrants a accusé un recul de 30 % chez les enseignants de l'enseignement postsecondaire, de 50 % chez les enseignants du primaire et du secondaire, de 40 % chez les médecins et de 70 % chez le personnel infirmier.

Le « système de points » servant à la sélection d'immigrants indépendants a contribué à l'augmentation récente des immigrants dans les professions en forte demande observée au Canada. Le nombre élevé de points accordés aux personnes dans ces professions permet à

celles-ci d'obtenir la cote nécessaire pour immigrer au Canada. Des points sont également accordés pour des facteurs comme le niveau de scolarité et les compétences linguistiques dans l'une des langues officielles.

Selon le Système de projections des professions au Canada (Roth, 1998), on peut s'attendre à ce que la demande de travailleurs de la haute technologie reste élevée, c'est-à-dire au-dessus de l'offre intérieure actuelle. Il convient de préciser à cet égard que le Canada produit proportionnellement moins de diplômés en mathématiques, en sciences et en génie que les autres pays du G-7, exception faite de l'Italie. En 1995, on recensait au Canada 741 diplômés universitaires en sciences par tranche de 100 000 habitants de 25 à 34 ans sur le marché du travail, comparativement à 938 aux États-Unis et à une moyenne de 831 dans les pays de l'OCDE (OCDE, 1997).

3.2 Correspondance globale entre les professions prévues et effectives des immigrants

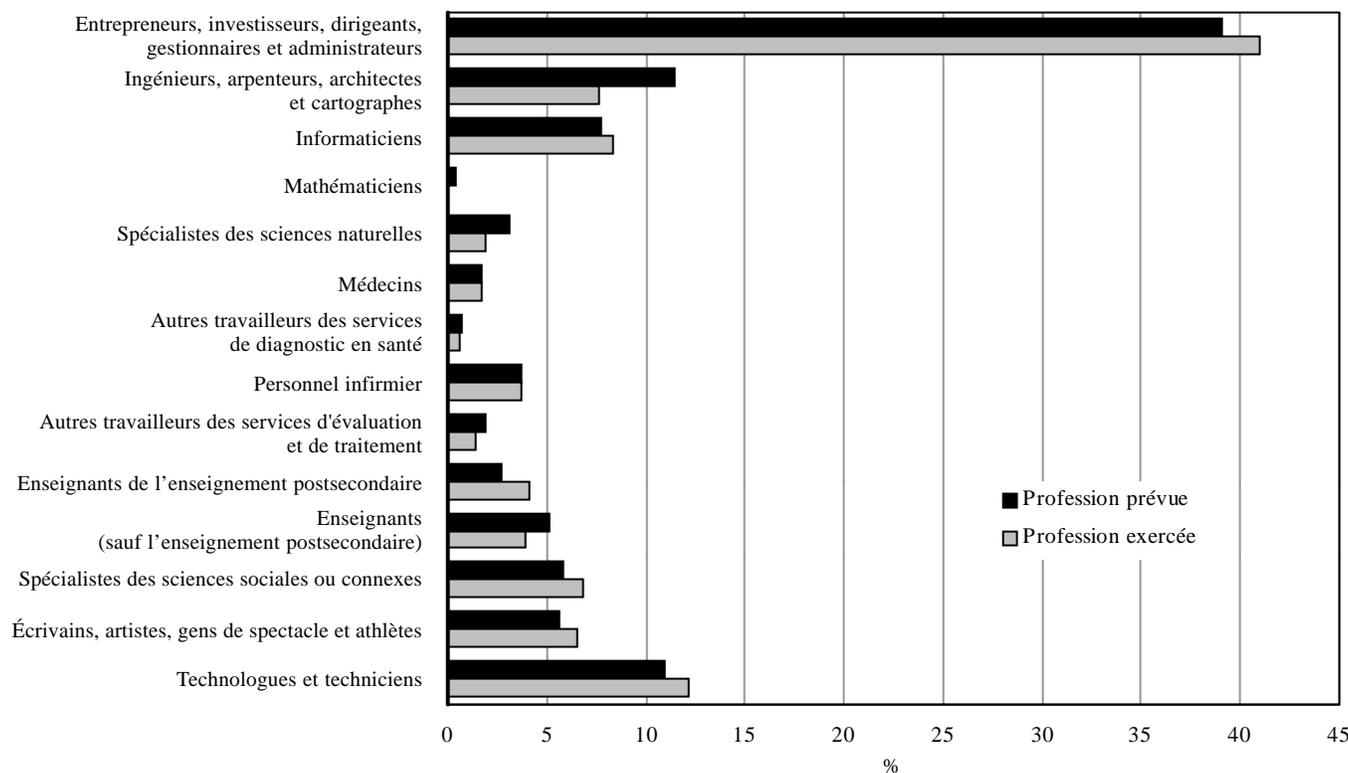
Dans la présente section, nous examinons la correspondance globale entre la profession que les immigrants prévoyaient exercer au moment de l'obtention de leur droit d'établissement au Canada et la profession qu'ils exercent effectivement. Cette correspondance générale permet de mettre en lumière le phénomène global de l'adaptation et de l'intégration de la main-d'œuvre immigrante sur le marché du travail au Canada. Les sources de données disponibles ne nous permettent pas d'analyser l'adaptation au marché du travail à l'échelle des particuliers; toutefois, de nouvelles initiatives rendront possibles une telle analyse (voir l'encadré page 29).

Les données du SDIODE de Citoyenneté et Immigration Canada (voir l'encadré page 20) indiquent que, entre 1990 et 1994, 1,17 million de personnes ont obtenu le droit d'établissement au Canada. Dans le cadre du Recensement de 1996, 0,98 million de personnes ont déclaré avoir immigré au Canada au cours de la même période (soit 83 % du chiffre de Citoyenneté et Immigration

Canada). Plusieurs facteurs peuvent expliquer cet écart, notamment les décès, le retour d'immigrants dans leur pays d'origine ou l'émigration vers un autre pays. Parmi d'autres facteurs possibles, mentionnons le sous-dénombrement censitaire des immigrants et les erreurs de déclaration commises par les répondants immigrants, par exemple, en ce qui concerne l'année de leur admission au Canada.

On a évalué la correspondance générale en comparant la répartition des professions selon les données du SDIODE et celles du recensement (voir le graphique 14). On observe une correspondance globale étroite dans les professions du savoir, le pourcentage prévu des immigrants récents (entre 1990 et 1994) qui travaillaient dans ces professions étant égal au pourcentage réel, soit 11,6 %. Pour ce qui est des immigrants récents qui prévoyaient exercer des professions non axées sur le savoir, la concordance globale entre les professions prévues et les professions exercées est moins bonne. Au moment d'obtenir leur droit d'établissement, 42 % des immigrants récents prévoyaient travailler dans des professions non liées au savoir; cependant, en 1996, seulement 36 % de ces

Graphique 14
Pourcentage de travailleurs du savoir qui ont immigré au Canada de 1990 à 1994
selon les professions prévues à l'admission et les professions effectives en 1996



Note :

Voir le tableau 11.

Sources : Système de données sur les immigrants ayant obtenu le droit d'établissement de Citoyenneté et Immigration Canada et recensement 1996, Statistique Canada.

personnes exerçaient de telles professions. La concordance plus étroite qui caractérise les professions du savoir n'est pas surprenante, compte tenu des différences de la demande pour ces deux catégories d'emploi sur le marché du travail au Canada. De 1990 à 1998, le nombre d'emplois à temps plein dans les groupes du travail professionnel et de la gestion s'est accru de 780 000 contre 55 000 pour toutes les autres catégories de travailleurs.

La concordance entre les professions prévues et réelles varie pour certaines professions axées sur le savoir (voir le graphique 14). La proportion d'immigrants récents ayant déclaré occuper un poste d'informaticien en 1996 (8,3 % des personnes exerçant une profession du savoir) est supérieure à la proportion des personnes qui avaient déclaré avoir l'intention de travailler dans ce domaine au moment de leur admission au Canada (7,7 % des personnes ayant l'intention de travailler dans les professions du savoir). L'inverse est vrai dans le cas des ingénieurs et des spécialistes des sciences naturelles. Entre le Recensement de 1991 et celui de 1996, l'emploi s'est accru de 30 % en informatique, tandis qu'il a affiché une croissance plus lente en génie et en sciences naturelles (hausse de 5 % et 11 %, respectivement). La forte demande d'informaticiens pourrait avoir attiré en informatique un certain nombre d'immigrants spécialisés en génie, en mathématiques ou en sciences naturelles.

La proportion d'immigrants récents qui travaillaient effectivement en sciences naturelles ou appliquées (ce qui comprend l'informatique) est inférieure (18,1 % des personnes travaillant dans des professions du savoir) à la proportion des personnes qui avaient l'intention de travailler dans ces domaines au moment de leur admission au Canada (22,7 % des personnes qui prévoyaient travailler dans des professions du savoir). Le phénomène de l'« immigration de transit » dans ces professions très en demande pourrait constituer un facteur d'explication, c'est-à-dire qu'une partie des nouveaux immigrants auraient émigré dans d'autres pays, notamment aux États-Unis. En outre, une partie des nombreux immigrants des disciplines de haute technologie admis annuellement au Canada au cours des années 1990 n'ont peut-être pas réussi à s'intégrer au marché du travail canadien ou à trouver un emploi dans leur domaine de formation.

On observe une correspondance assez étroite entre la proportion d'immigrants ayant prévu travailler en médecine ou en sciences infirmières et la proportion d'immigrants travaillant effectivement dans ces domaines. Il semble donc que, malgré les exigences d'agrément (permis d'exercice) auxquelles sont soumis les professionnels de la santé, les immigrants du domaine de la santé se sont intégrés au marché du travail et ont pu exercer une

profession dans leur domaine de formation au Canada. Il se peut que le secteur de la santé ait été plus à même d'absorber les médecins et le personnel infirmier immigrants en raison du nombre relativement peu élevé d'immigrants admis chaque année dans ces disciplines.

Dans le secteur de l'éducation, la situation des enseignants de l'enseignement postsecondaire diffère de celle des enseignants du primaire et du secondaire. La proportion d'immigrants occupant effectivement des postes d'enseignants de l'enseignement postsecondaire (4,1 %) est supérieure à celle des immigrants qui prévoyaient exercer cette profession (2,7 %). Il est possible qu'un certain nombre d'immigrants récents suivaient des études supérieures au moment de l'obtention de leur droit d'établissement, mais enseignaient au collège ou à l'université en 1996. La proportion d'immigrants qui travaillaient effectivement comme enseignants au primaire et au secondaire (3,9 %) est inférieure à celle des immigrants qui prévoyaient exercer cette profession (5,1 %). Cet écart pourrait refléter des possibilités de recrutement plus restreintes pour les enseignants, attribuables à divers facteurs comme la diminution de la population d'âge scolaire dans certaines régions, la restriction des dépenses publiques au titre de l'éducation dans le cadre des efforts de réduction ou d'élimination du déficit déployés par les administrations publiques.

Les proportions d'immigrants ayant déclaré travailler en gestion et dans les professions administratives et techniques s'apparentent aux proportions d'immigrants qui prévoyaient exercer ces professions ou sont légèrement supérieures à celles-ci.

3.3 Répartition professionnelle des immigrants récents par rapport à celle de la population de souche et des cohortes antérieures d'immigrants

On peut aussi examiner l'incidence de l'immigration récente sur le marché du travail canadien en comparant la répartition professionnelle des immigrants récents à celle de la population née au Canada et des cohortes antérieures d'immigrants. Il s'agit de déterminer si les immigrants récents ont tendance à être surreprésentés dans des professions frappées par des pénuries de main-d'œuvre au cours des dernières années, par exemple les professions liées à la haute technologie. On pourra également relever les professions dans lesquelles les immigrants tendent à être sous-représentés. La comparaison des répartitions professionnelles des immigrants récents et des cohortes antérieures d'immigrants nous permettra de mieux cerner les questions relatives à l'adaptation et, plus particulièrement, de déterminer si la durée des séjours exerce une influence positive sur les profils professionnels.

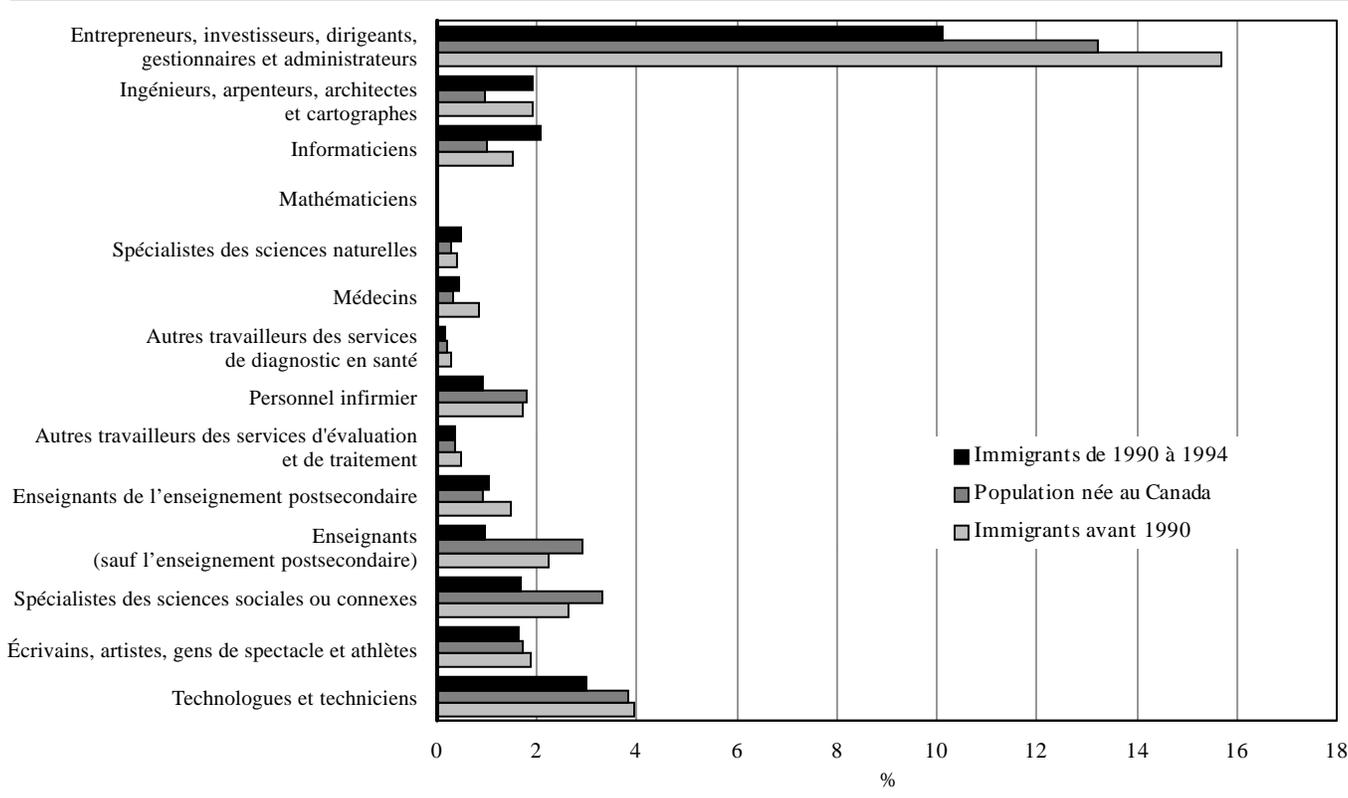
Selon les données du Recensement de 1996, 57 % des immigrants récents âgés de 15 ans et plus (soit ceux ayant immigré au Canada entre 1990 et 1994) faisaient partie de la population active comparativement à 65 % pour la population née au Canada et à 59 % dans le cas des immigrants arrivés au Canada avant 1990. Le taux plus faible de participation à la vie active observé chez les immigrants récents pourrait s'expliquer par les difficultés initiales d'adaptation au marché du travail canadien qu'éprouvent les nouveaux arrivants. Par ailleurs, le taux plus faible de participation au marché du travail des immigrants arrivés au Canada avant 1990 comparativement au taux de participation de la population née au Canada peut être principalement attribuable au fait que ce premier groupe de personnes est plus âgé. Lorsqu'on les analyse selon les groupes d'âge, les taux d'activité des immigrants arrivés au Canada avant 1990 s'apparentent à ceux des personnes nées au Canada ou y sont supérieurs. Ces taux sont identiques pour le groupe des 25 à 54 ans; cependant, dans le groupe des 55 à 64 ans, les immigrants arrivés avant 1990 affichent un taux de participation au marché du travail supérieur à celui de la population de souche.

Si l'expérience des immigrants des cohortes antérieures est de quelque enseignement, on pourrait s'attendre à une convergence entre le taux de participation au marché du travail des immigrants récents et celui de la population née au Canada.

Les immigrants récents sont deux fois plus susceptibles que les personnes nées au Canada d'occuper des postes d'informaticiens et d'ingénieurs (2 % contre 1 %, respectivement) ou de spécialistes en sciences naturelles (2,5 % contre 1,3 %, respectivement) (voir le graphique 15). Il s'agit précisément des professions qui se caractérisent par une croissance de l'emploi et dans lesquelles des pénuries de main-d'œuvre ont été signalées.

En revanche, les immigrants récents sont sous-représentés, par rapport à la population de souche, dans les professions liées à la gestion, aux sciences infirmières, à l'enseignement primaire et secondaire ainsi que dans les sciences sociales et les disciplines connexes. Toutefois, les immigrants arrivés au Canada avant 1990 sont également représentés ou sont surreprésentés dans ces mêmes professions, exception faite de l'enseignement primaire et secondaire. La sous-représentation des immigrants récents

Graphique 15
Répartition des travailleurs de diverses professions du savoir en pourcentage de la main-d'œuvre en 1996, selon le statut d'immigrant



Note :
 Voir le tableau 12.
Source : Recensement de 1996, Statistique Canada.

pourrait s'expliquer par des questions d'adaptation ou par une diminution de la demande de main-d'œuvre dans ces professions.

3.4 Profil des immigrants récents selon l'âge et le niveau de scolarité

En règle générale, les migrants à l'échelle internationale tendent à être plus jeunes et plus scolarisés que le reste de la population. Pourquoi? Parce que les lois en matière d'immigration tendent à privilégier les immigrants très scolarisés, constatation qui vaut tant pour le Canada que pour les États-Unis. Parallèlement, les connaissances et les compétences que possèdent les personnes très scolarisées seront sans doute en demande non seulement dans le pays d'origine mais aussi à l'étranger, ce qui réduit sensiblement l'incertitude liée à une décision aussi déterminante. Les personnes scolarisées sont également plus susceptibles d'avoir des relations et de disposer des renseignements

nécessaires à l'émigration. L'âge joue un rôle dans la mesure où les jeunes peuvent, somme toute, être moins assujettis à des obligations d'ordre personnel et financier.

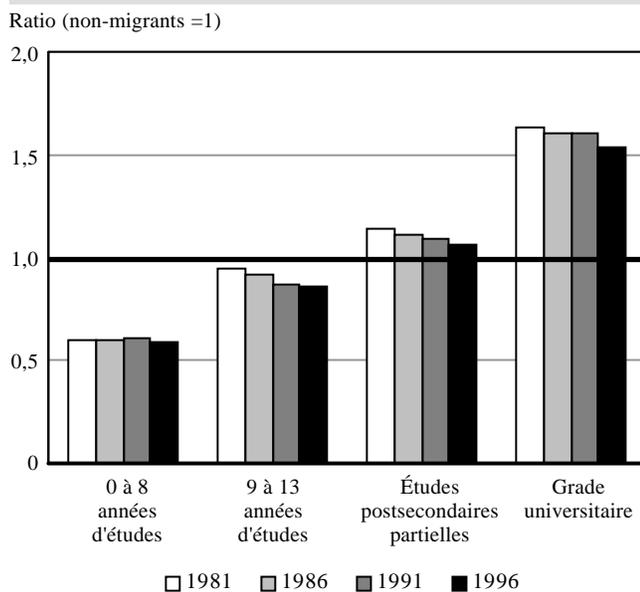
La propension à être jeune et scolarisé est également manifeste chez les migrants interprovinciaux, ce qui laisse supposer qu'un incitatif économique commun influe sur la migration internationale et sur la migration interprovinciale.

Selon les données tirées des quatre derniers recensements canadiens, les migrants interprovinciaux ont environ 1,5 fois plus de chances que la population non migrante d'être âgés de 44 ans ou moins et environ 1,5 fois plus de chances d'avoir fait des études universitaires (voir le graphique 16). Par comparaison, les immigrants récents sont environ 1,25 fois plus susceptibles que la population née au Canada d'être âgés de 25 à 44 ans. Si l'on tient compte de l'âge, les immigrants récents sont presque deux fois plus susceptibles que les personnes nées au Canada d'avoir fait des études universitaires. Les probabilités de détenir un diplôme d'études des cycles supérieurs sont encore plus élevées chez les immigrants récents que chez la population née au Canada, soit de deux à trois fois pour la maîtrise et environ quatre fois pour le doctorat (voir le graphique 17).

Comme nous l'avons vu à la section 2, les migrants vers les États-Unis sont encore plus scolarisés que les immigrants récemment arrivés au Canada. Cependant, compte tenu du nombre nettement plus élevé d'immigrants qui entrent au Canada, les diplômés universitaires qui arrivent au pays de partout dans le monde sont environ quatre fois plus nombreux que les diplômés universitaires qui émigrent aux États-Unis (de façon permanente ou temporaire). On recense autant d'immigrants titulaires d'une maîtrise ou d'un doctorat entrant au Canada que de diplômés universitaires de tous les cycles d'études qui émigrent aux États-Unis.

Selon les résultats du Recensement de 1996, quelque 39 000 diplômés universitaires sont entrés au Canada chaque année (de façon permanente ou temporaire) de 1990 à 1996, dont 11 000 titulaires de maîtrise et de doctorat. Il convient de comparer ce chiffre aux quelque 10 000 diplômés universitaires de tous les cycles d'études qui ont quitté annuellement le Canada pour les États-Unis au cours des années 1990, selon les données des Current Population Surveys américaines de 1994 à 1999. Cette dernière estimation vise tant les migrants permanents que les migrants temporaires et les personnes nées au Canada comme celles qui sont nées à l'étranger. Il importe de souligner que les diplômés universitaires qui émigrent dans des pays autres que les États-Unis ne sont pas pris en considération, faute de données.

Graphique 16
Ratio entre les répartitions selon le niveau de scolarité le plus élevé, les migrants interprovinciaux et la population non migrante^{1,2}



Notes :

Voir tableau 13.

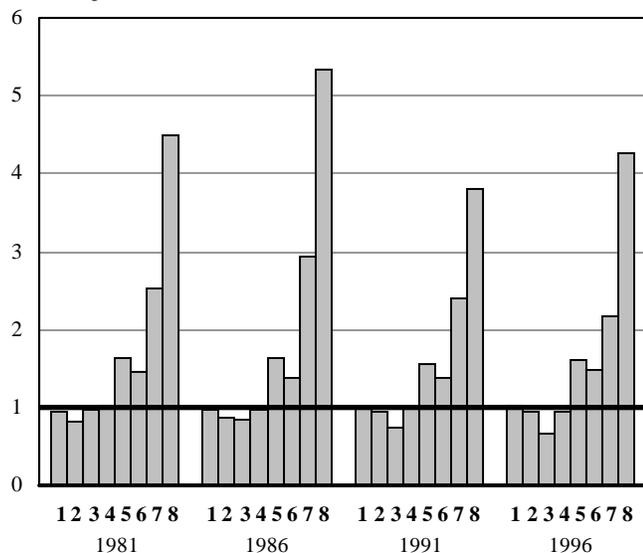
1. La comparaison présentée ci-dessus est corrigée en fonction de l'âge, la population-type étant formée de l'ensemble de la population canadienne âgée de 15 ans et plus.
2. À titre d'illustration, le ratio de 1,5 pour la catégorie « grade universitaire » signifie que les migrants interprovinciaux sont 1,5 fois plus susceptibles que les non-migrants de détenir un grade universitaire, après correction selon l'âge des deux populations.

Sources : Recensements de 1981, 1986, 1991 et 1996, Statistique Canada.



Graphique 17
Ratio entre les répartitions selon le niveau de scolarité le plus élevé^{1,2} des immigrants³ récents et de la population de souche

Ratio (Population née au Canada = 1)



- 1 Études primaires
- 2 Études secondaires
- 3 Études non universitaires complètes
- 4 Études postsecondaires partielles
- 5 Baccalauréat ou grade plus élevé
- 6 Baccalauréat
- 7 Maîtrise
- 8 Doctorat

Notes :

Voir le tableau 14.

1. La comparaison présentée ci-dessus est corrigée en fonction de l'âge, la population-type étant formée de la population née au Canada.
2. À titre d'illustration, le ratio de 4 de 1996 pour la catégorie « doctorat » signifie que les immigrants récents sont 4 fois plus susceptibles que les personnes nées au Canada d'être titulaires d'un doctorat, après correction selon l'âge des deux populations.
3. On définit les immigrants récents comme ceux qui sont arrivés au Canada dans les cinq ans précédent chaque recensement.

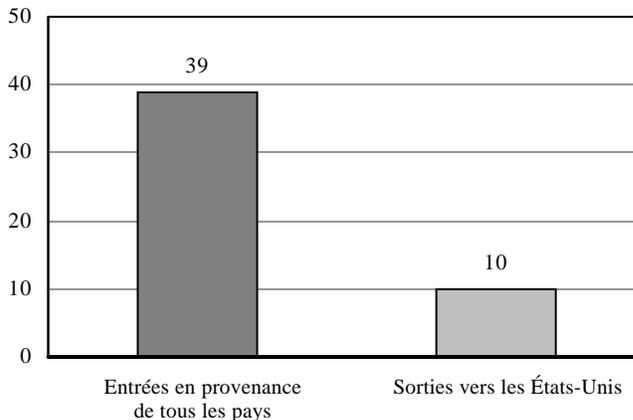
Sources : Recensements de 1981, 1986, 1991 et 1996, Statistique Canada.

Nul doute que l'un des facteurs influant sur le niveau de scolarité le plus élevé des immigrants récents est le « système de points » qui, comme on l'a mentionné précédemment, vise à choisir les immigrants indépendants en fonction de leur niveau de scolarité, de leur expérience du marché du travail et de leurs compétences linguistiques. Toutefois, les lois canadiennes en matière d'immigration sont multidimensionnelles. Elles visent non seulement à



Graphique 18
Nombre annuel moyen de diplômés universitaires ayant migré de l'étranger au Canada (entre 1990 et 1996)¹ et ayant émigré du Canada aux États-Unis (entre 1990 et 1999)¹

Milliers de diplômés



Note :

1. Inclut la migration temporaire et la migration permanente.

Sources : Reprise de 1994, 1995, 1996, 1997, 1998 et 1999 de la Current Population Survey des États-Unis et recensement de 1996, Statistique Canada.

promouvoir les intérêts économiques du pays (comme en témoigne le « système de points » servant à la sélection des immigrants indépendants), mais aussi à réunir les familles et à offrir une aide humanitaire aux réfugiés. Ces deux derniers objectifs s'incarnent dans les deux autres grandes catégories d'immigrants, à savoir celles des parents et des réfugiés. Les immigrants admis dans ces deux catégories ne sont pas soumis aux mêmes critères de sélection que les immigrants indépendants. Cependant, lorsqu'on regroupe les immigrants de toutes les catégories, on constate qu'ils sont nettement plus scolarisés que la population née au Canada, notamment en ce qui a trait aux cycles supérieurs de la maîtrise et du doctorat.

3.5 Revenu de carrière prévu des informaticiens immigrants

Une grande partie du débat sur le double phénomène de l'exode et de l'afflux de cerveaux a porté sur la pénurie de main-d'œuvre qualifiée dans le secteur de la technologie de l'information. Compte tenu de la forte demande de tels travailleurs, ce secteur est fort conscient des pertes migratoires au profit des États-Unis. Néanmoins, il convient tout autant de tenir compte de la contribution des immigrants récents à cette branche d'activité.

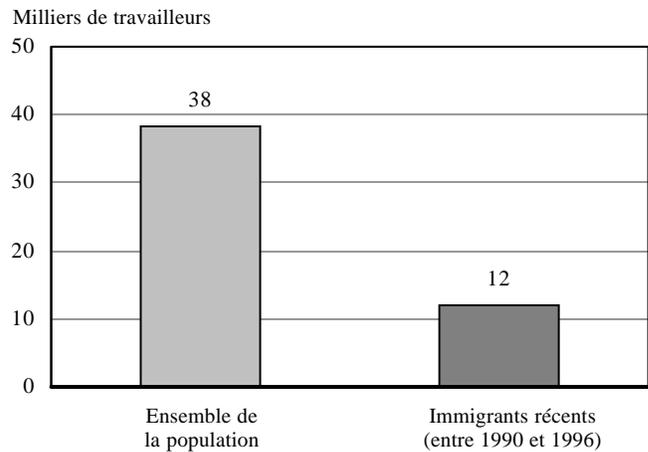
Comme nous l'avons mentionné à la section précédente, les immigrants récents ont deux fois plus de chances que la population de souche d'exercer des professions liées à la haute technologie. Ces dernières années, l'expansion du secteur de la haute technologie s'est traduite par une croissance rapide de l'emploi des professionnels de la haute technologie non seulement chez les immigrants, mais aussi dans la population née au Canada. Entre 1991 et 1996, le nombre d'emplois en génie informatique, en analyse de systèmes et en programmation a augmenté de 39 000, passant de 124 000 à 163 000. Comme le montre le graphique 19, près du tiers de cette expansion est attribuable aux immigrants récents (arrivés au Canada depuis 1990). Il est évident que l'immigration récente tient une place importante dans la croissance de l'emploi du secteur de la haute technologie et qu'elle contribue à satisfaire les besoins considérables en main-d'œuvre dans cette branche d'activité.

Nous examinons maintenant la question de la qualité des informaticiens ayant récemment immigré au Canada en comparant leur revenu de carrière prévu à celui des informaticiens nés au Canada. Dans la mesure où il représente la valeur qu'attache le marché aux ressources humaines, le revenu constitue un indicateur de qualité.

Les résultats du Recensement de 1996 indiquent que, dans le groupe d'âge des 15 à 49 ans, les informaticiens immigrants qui ont séjourné au Canada moins de dix ans touchent un revenu annuel légèrement inférieur à celui de



Graphique 19
Augmentation de l'emploi dans les disciplines du génie, de l'analyse et de la programmation informatiques de 1991 à 1996, ensemble de la population et immigrants récents

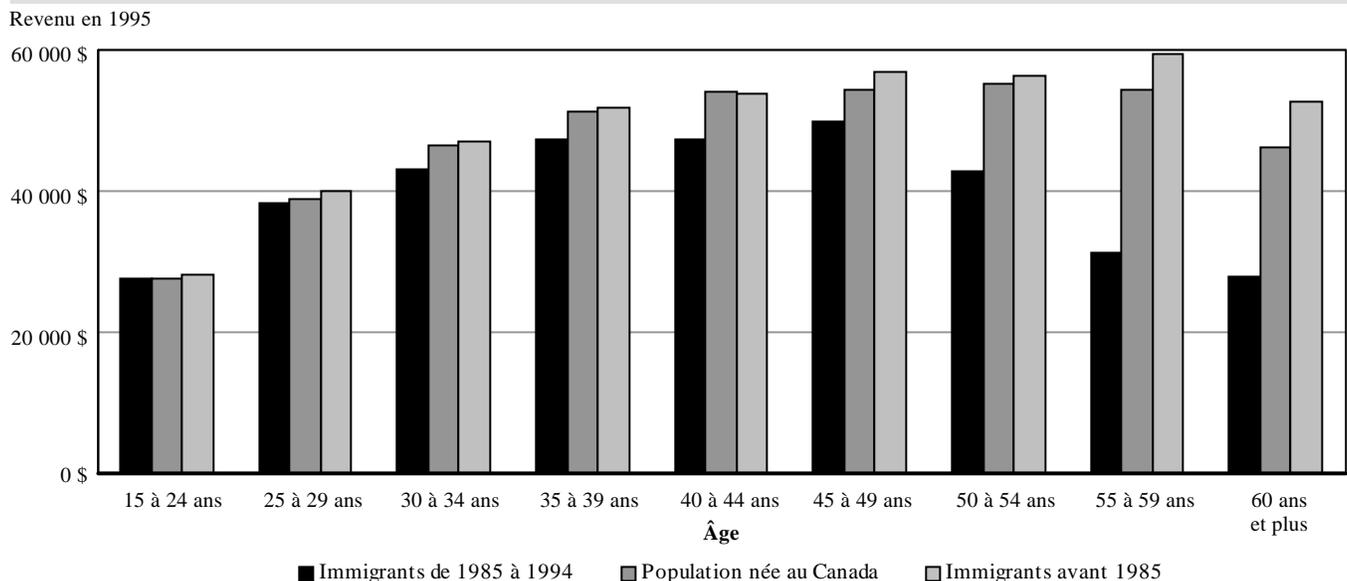


Source : Recensement de 1996, Statistique Canada.

leurs homologues nés au Canada. Dans le groupe d'âge des 50 ans et plus, cet écart s'accroît sensiblement. Les immigrants ayant résidé plus de dix ans au Canada touchent un revenu comparable à celui des personnes nées au Canada jusqu'à l'âge de 44 ans et touchent un revenu supérieur à partir de 45 ans. Par conséquent, il semble que les



Graphique 20
Revenu en 1995 des informaticiens travaillant à temps plein toute l'année selon l'âge et le statut d'immigrant



Note :

Voir l'annexe 1.

Source : Recensement de 1996, Statistique Canada.

informaticiens qui immigreront au Canada relativement jeunes s'intègrent bien et que, après l'âge de 45 ans, ils touchent même un revenu supérieur à celui de leurs homologues nés au Canada. En revanche, ceux qui immigreront à un âge plus avancé semblent éprouver plus de difficultés. En règle générale, les informaticiens sont assez jeunes (ils sont en moyenne au début de la trentaine) lorsqu'ils immigreront au Canada. L'analyse du revenu de carrière prévu (voir l'encadré à droite) révèle que le revenu de carrière prévu des jeunes informaticiens immigrants est comparable à celui de leurs homologues de souche (il y est inférieur de 1 % seulement).

Par conséquent, dans les professions à forte demande, rien n'indique que le marché du travail établit des différences qualitatives entre les immigrants et les travailleurs nés au Canada. En l'absence de telles différences qualitatives et compte tenu de leur nombre, les informaticiens immigrants tiennent manifestement une place importante dans le secteur de la haute technologie au Canada.

4 CONCLUSIONS ET NOUVELLES INITIATIVES

Y a-t-il un « exode de cerveaux » au profit des États-Unis? Oui, puisque le Canada subit une perte nette de travailleurs dans diverses professions clés du savoir. Ces pertes sont relativement peu importantes : elles représentent environ 0,1 % de l'ensemble des déclarants et moins de 1 % de l'effectif des travailleurs d'une profession donnée. On observe, toutefois, une surreprésentation des personnes plus scolarisées, des travailleurs à revenu élevé et des groupes d'âge d'activité maximale parmi les émigrants. Ceux-ci viennent en outre des secteurs jugés importants pour l'économie et la société canadiennes. Selon l'enquête récente menée auprès des diplômés de 1995 qui ont déménagé aux États-Unis, les titulaires d'un doctorat figurent en nombre disproportionné (12 %) dans ce courant migratoire. De façon analogue, 0,9 % des déclarants touchant un revenu annuel de 150 000 \$ ou plus ont quitté le Canada en 1996, soit un taux de migration neuf fois plus élevé que celui visant l'ensemble des déclarants. Les données fiscales indiquent également une tendance à la hausse quant au nombre des sorties migratoires au cours des années 1990.

Par ailleurs, le Canada accueille plus de diplômés universitaires qu'il n'en perd au profit des États-Unis. Pour chaque diplômé universitaire qui émigre du Canada aux États-Unis, de façon temporaire ou permanente, on en compte quatre (dont un titulaire de maîtrise ou de doctorat) qui immigreront du reste du monde au Canada. Par rapport à la population de souche, les immigrants récents sont

Revenu de carrière des informaticiens

Le calcul détaillé du revenu de carrière prévu des informaticiens immigrants et des informaticiens nés au Canada figure à l'annexe 1. La première partie du tableau présente le revenu selon l'âge des informaticiens de trois catégories : les immigrants arrivés au Canada depuis moins de dix ans, la population née au Canada et les immigrants ayant séjourné au pays dix ans et plus. On retrouve dans cette même partie du tableau la population-type d'informaticiens au Canada.

Cette population-type permet de calculer le revenu, corrigé selon l'âge, des trois groupes à l'étude. En d'autres termes, nous pouvons déterminer le revenu moyen des informaticiens des trois groupes pour un même profil d'âge, en l'occurrence celui de l'ensemble de la population d'informaticiens.

Comme les informaticiens qui immigreront au Canada sont généralement jeunes (début de la trentaine), à l'instar de leurs homologues qui émigrent aux États-Unis, il est raisonnable de fixer la durée de leur vie active à 35 ans, ce qui correspond normalement au nombre d'années donnant droit à la pleine pension. À l'étape 5 du tableau, nous calculons l'écart cumulatif entre le revenu des informaticiens immigrants au cours de leurs dix premières années de travail au Canada et le revenu de leurs homologues nés au Canada. À l'étape 6, nous reprenons le même calcul pour les 25 années suivantes d'emploi des immigrants au Canada. À l'étape 7, nous établissons la valeur annualisée de l'écart entre le revenu des informaticiens immigrants au cours de leurs 35 années de travail et le revenu de leurs homologues de souche. Cette analyse montre que le revenu de carrière prévu des jeunes informaticiens immigrants est comparable à celui des informaticiens nés au Canada (il y est inférieur de 1 % seulement).

surreprésentés, après correction en fonction de l'âge, chez les diplômés universitaires, et notamment chez les titulaires d'un diplôme de cycles supérieurs, tels que la maîtrise ou le doctorat.

Les travailleurs de la haute technologie qui ont immigré récemment contribuent largement à satisfaire la forte demande de main-d'œuvre dans le secteur de la technologie de pointe. Dans les années 1990, environ le tiers de la croissance de l'emploi dans les domaines du génie informatique, de l'analyse de systèmes et de la programmation est attribuable aux immigrants.

De toute évidence, les données indiquent que le phénomène de l'« exode des cerveaux » est bien plus complexe qu'il n'y paraît à première vue. Il subsiste des questions quant

à l'ampleur du flux d'émigrants et quant à la permanence de ces sorties de même qu'à propos du degré de surreprésentation de l'élite intellectuelle dans les sorties migratoires. On peut également se demander dans quelle mesure l'immigration au Canada (que l'on désigne par le terme « afflux de cerveaux ») vient compenser cet exode. Dans cet article, nous avons présenté des données puisées à diverses sources pertinentes dans l'espoir qu'une meilleure information permette des débats publics plus féconds. Compte tenu que les données les plus récentes sur ces questions datent souvent de deux ans ou plus, il reste à savoir comment la situation a pu évoluer au cours des dernières années et comment elle évolue encore. Statistique Canada continuera à contrôler et à actualiser les sources de données disponibles et collaborera avec Développement des ressources humaines Canada, Industrie Canada et Citoyenneté et Immigration Canada pour élargir et améliorer nos connaissances de la nature, de l'ampleur et de l'incidence économique de l'exode des cerveaux au profit des États-Unis et de l'afflux des cerveaux en provenance du reste du monde.

REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont participé à ces travaux, notamment Herb O'Heron de l'Association des universités et collèges du Canada et les personnes suivantes de Statistique Canada : Jane Badets, Brigitte Bouchard, George Butlin, Ivan Fellegi, Pat Grainger, Karen Hall, Chris Jackson, Bob McCrea, Margaret Michalowski, Doug Norris, Ginette Preseault et Linda Standish. Nous aimerions également exprimer notre reconnaissance aux nombreux examinateurs : Ivan Fellegi, John Jackson et Mike Sheridan de Statistique Canada; Lori Whewell et Shane Williamson d'Industrie Canada; Elizabeth Ruddick de Citoyenneté et Immigration Canada; Dan Boothby, Philippe Massé, Richard Roy et J.-P. Voyer de Développement des ressources humaines Canada. Nous remercions enfin les membres du comité de lecture de leurs judicieux commentaires. RTE

Nouvelles initiatives

Analyse plus poussée des données fiscales

Comme on l'a indiqué dans le présent article, l'analyse des sortants selon le secteur d'activité à partir des données fiscales en est aux premières étapes. De concert avec Industrie Canada, Statistique Canada examinera le nombre et les profils de revenu des sortants selon le secteur d'activité comparativement à ceux de l'ensemble des déclarants et analysera les tendances temporelles.

Enquête nationale auprès des diplômés (END)

On est en train d'étendre le champ d'observation de l'Enquête nationale auprès des diplômés (END), élaborée par Développement des ressources humaines Canada et Statistique Canada. Cette couverture accrue permettra d'estimer le nombre de diplômés des établissements d'enseignement postsecondaire qui quittent le Canada pour les États-Unis, selon le cycle d'études et le domaine d'études, deux ans et cinq ans après l'obtention du diplôme. Antérieurement, l'enquête visait uniquement les diplômés qui restaient au Canada. La prochaine enquête sera menée en 2000 et constituera une enquête de suivi de la promotion de 1995, cinq ans plus tard. On prévoit réaliser une enquête de la promotion de 1999 en 2001.

Enquête sur les voyages aériens et terrestres à destination du Canada

On évalue actuellement la faisabilité de réaliser des enquêtes sur les voyages aériens et terrestres en vue d'établir le profil des Canadiens qui reviennent des États-Unis et des citoyens américains qui séjournent au Canada. De telles enquêtes

pourraient fournir des renseignements sur l'intention, l'expérience et la durée de séjour des Canadiens qui travaillent aux États-Unis ainsi que sur les échanges canado-américains de travailleurs hautement qualifiés.

Recensement américain de l'an 2000

Le recensement américain de l'an 2000 fournira des renseignements détaillés sur le nombre et les caractéristiques des Canadiens vivant aux États-Unis.

Enquête longitudinale auprès des immigrants

L'Enquête longitudinale auprès des immigrants est une nouvelle enquête mise au point par Statistique Canada en collaboration avec Citoyenneté et Immigration Canada. Cette enquête fournira des renseignements sur les premières expériences des immigrants récents au Canada. Les immigrants seront interviewés six mois, deux ans et quatre ans après leur arrivée au Canada.

Banque de données longitudinales sur les immigrants (BDIM)

La BDIM est un fichier de données longitudinales reliant les dossiers administratifs d'immigration et d'impôt en une base de données complète qui permet d'analyser la performance économique de la population immigrante au Canada. Les données sont mises à jour chaque année et sont actuellement disponibles pour la période allant de 1980 à 1995. Citoyenneté et Immigration Canada a effectué des analyses préliminaires, et Statistique Canada prend part à l'élaboration de la base de données.

BIBLIOGRAPHIE

- ASSOCIATION DES UNIVERSITÉS ET COLLÈGES DU CANADA (AUCC). 1997. Enquêtes sur les enseignants (données non publiées).
- BOOTHBY, D. 1993. *Courants migratoires par profession entre le Canada, les États-Unis, l'Australie et le Royaume-Uni*, rapport présenté à la Direction générale de la recherche appliquée, Politique stratégique, Développement des ressources humaines Canada.
- CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION CANADA. Diverses années. *Statistiques sur la citoyenneté et l'immigration*, Ottawa.
- DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES CANADA (DRHC), et ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES (OCDE). 1998. *Littératie et société du savoir : nouveaux résultats de l'Enquête internationale sur les capacités de lecture et d'écriture des adultes*.
- FRANK, Jeff, et Éric BÉLAIR. 1999. *Cap vers le sud : Les diplômés de la promotion de 1995 qui ont déménagé aux États-Unis*, produit n° 81-587-XPB au catalogue de Statistique Canada, Développement des ressources humaines Canada et Statistique Canada, Ottawa, Ministère des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.
- GINGRAS, Yves, et Richard ROY. 1998. *Y a-t-il une pénurie de main-d'œuvre qualifiée au Canada?* Rapport de recherche n° R-98-9 au catalogue de Développement des ressources humaines Canada, Direction générale de la recherche appliquée.
- LEE, Frank, et Handan HAS (1996). « Évaluation quantitative des industries à forte concentration de savoir par rapport aux industries à faible concentration de savoir », dans l'ouvrage de Peter Howitt (dir.), *La croissance fondée sur le savoir et son incidence sur les politiques microéconomiques*, Ottawa. Document de recherche d'Industrie Canada.
- MILLER, Harris N. 1997. « The information technology worker shortage and vocational education », témoignage de Harris N. Miller, président de l'Information Technology Association of America (ITAA) devant le Senate Committee on Labour and Human Resources des États-Unis, le 24 avril 1997.
- ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES (OCDE). 1998. *Regards sur l'éducation : les indicateurs de l'OCDE*, Paris, tableau G4.1, p. 345.
- PARSONS, N. 1996. « Shortage of Canadian software workers disturbing », *Canadian Press Newswire*, le 19 février 1996.
- ROTH, Wayne. 1998. *Canadian Occupational Projection System : A Presentation of Results Using a Revised Framework*, produit n° T-95-3 au catalogue de Développement des ressources humaines Canada, Direction générale de la recherche appliquée.



Tableau 1
Taux d'emploi¹ selon le degré d'instruction, tranche d'âge de 25 à 44 ans, 1980 à 1998

	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989
0 à 8 années d'études	61,1	62,4	56,8	57,1	56,8	56,0	58,4	58,3	59,7	59,8
11 à 13 années d'études	74,8	75,9	72,8	71,7	73,1	73,9	75,9	76,6	78,4	78,8
Grade universitaire	87,0	87,9	85,6	86,2	86,5	87,1	87,3	87,7	88,5	88,8
	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	
0 à 8 années d'études	57,0	51,6	49,5	49,5	48,4	48,1	47,3	46,9	49,6	
11 à 13 années d'études	78,0	75,4	73,6	73,4	74,6	74,4	75,1	75,8	76,4	
Grade universitaire	88,4	87,3	86,3	86,4	85,8	86,6	86,0	86,0	87,5	

Notes :

Voir le graphique 2.

Le taux d'emploi s'entend du pourcentage de personnes ayant un emploi.

Source : Enquête sur la population active, Statistique Canada.



Tableau 2
Nombre et caractéristiques de la population née au Canada qui ont émigré aux États-Unis de 1994 à 1999

	1994		1995		1996		1997		1998		1999		Moyenne
	Estima- tion	Taille de l'échan- tillon (n)											
nombre													
Tranches d'âge													
Total	104 000	(62)	126 000	(74)	105 000	(63)	116 000	(59)	152 000	(73)	185 000	(87)	131 000
25 à 44 ans	53 000	(32)	46 000	(27)	54 000	(29)	68 000	(33)	101 000	(48)	101 000	(49)	71 000
16 ans et plus	72 000	(44)	84 000	(47)	81 000	(50)	91 000	(49)	129 000	(63)	169 000	(77)	104 000
pourcentage													
25 à 44 ans en proportion de la population de 16 ans et plus	73,6		54,8		66,7		74,7		78,3		59,8		68,3
nombre													
Sexe													
Hommes	45 000	(27)	66 000	(41)	51 000	(29)	68 000	(30)	83 000	(37)	101 000	(47)	69 000
Femmes	59 000	(35)	60 000	(33)	54 000	(34)	48 000	(29)	69 000	(36)	83 000	(40)	62 000
Instruction													
Études universitaires	31 000	(22)	34 000	(24)	38 000	(22)	42 000	(28)	80 000	(37)	83 000	(36)	51 000
pourcentage													
Université en proportion de la population de 16 ans et plus	43,1		40,5		46,9		46,2		62,0		49,1		49,0

Notes : Les données de 1994 à 1996 ont été publiées par le U.S. Bureau of the Census; les données de 1997 proviennent de totalisations spéciales établies par le U.S. Bureau of the Census pour Statistique Canada; les données de 1998 et 1999 ont été extraites par Statistique Canada au moyen du U.S. Federal Electronic Research and Review Extraction Tool (FERRET), <http://ferret.bls.census.gov>, et avec l'assistance technique du U.S. Bureau of the Census.

Source : U.S. Bureau of the Census, Current Population Survey, supplément de mars, 1994 à 1999.



Tableau 3
Destinations des émigrants qui ont quitté le Canada entre 1986 et 1991 et entre 1991 et 1996

	Émigrants permanents ¹				Émigrants temporaires ²			
	1986 à 1991		1991 à 1996		1986 à 1991		1991 à 1996	
	Répartition	Taille de l'échantillon	Répartition	Taille de l'échantillon	Répartition	Taille de l'échantillon	Répartition	Taille de l'échantillon
	%	nombre	%	nombre	%	nombre	%	nombre
États-Unis	48	159	50	182	34	41	35	79
Asie	9	29	19	67	20	22	31	65
Europe	32	92	19	62	25	32	17	32
Reste du monde	11	36	12	40	21	24	18	38

Notes :

Voir le graphique 5.

1. Les émigrants permanents sont ceux qui, au moment du recensement, avaient quitté le Canada sans avoir l'intention d'y retourner de même que ceux qui avaient résidé hors du Canada pendant au moins deux ans et dont les intentions quant à un éventuel retour n'étaient pas connues.

2. Les émigrants temporaires sont ceux qui, au moment du recensement, avaient résidé hors Canada pendant au moins six mois et avaient l'intention d'y revenir ou ceux qui avaient résidé hors du Canada pendant deux ans au maximum et dont les intentions quant à un éventuel retour n'étaient pas connues.

Source : Programme de contre-vérification des dossiers, recensement de 1991 et 1996, Statistique Canada.



Tableau 4
Déclarants ayant cessé de résider au Canada en 1996 en pourcentage de l'ensemble des déclarants en 1995, selon les tranches de revenu de 1995

Tranches de revenu de 1995	Migrants en 1996	Tous les déclarants en 1995	Migrants en pourcentage de l'ensemble des déclarants
	nombre		%
Moins de 20 000 \$	10 570	10 752 300	0,10
20 000 \$-49 999 \$	8 340	7 546 750	0,11
50 000 \$-74 999 \$	3 330	1 713 300	0,19
75 000 \$-99 999 \$	1 420	373 000	0,38
100 000 \$-149 999 \$	1 020	176 700	0,58
150 000 \$ et plus	1 020	115 000	0,89
Total	25 700	20 677 050	0,12

Notes : Données tirées des fichiers d'impôt sur le revenu de Revenu Canada. Voir les graphiques 8 et 9.

Le nombre de migrants en 1996 figurant dans le présent tableau est légèrement inférieur à celui apparaissant au graphique 6. Cet écart est attribuable au fait qu'on tient compte, dans ce tableau, uniquement des migrants qui avaient également produit une déclaration de revenus en 1995, de façon à déterminer le revenu de 1995 sur une année complète.

Source : Division des données régionales et administratives, Statistique Canada



Tableau 5
Déclarants fiscaux ayant quitté¹ le Canada pour toute destination, selon l'industrie d'emploi et les 10 industries ayant perdu le plus d'employés, 1996

Branches d'activité (codes à trois chiffres de la CTI de 1980)	Nombre de sortants en 1996
Hôpitaux	1 060
Enseignement universitaire	910
Enseignement primaire et secondaire	690
Architecture, génie et services techniques	660
Services informatiques	580
Banques, sociétés de fiducie et coopératives de crédit	520
Services alimentaires	440
Services de l'administration fédérale ²	420
Industries du matériel de communication et autre matériel électronique	360
Services aux entreprises	290
Ensemble des autres industries	10 640

Notes : Données tirées des fichiers d'impôt sur le revenu de Revenu Canada.

1. Ces données ne tiennent compte ni des sortants sans revenu gagné ni des travailleurs indépendants hors salariat. Le classement industriel vise le revenu principal des sortants en 1996.

2. Sauf les services de Défense.

Source : Division des données régionales et administratives, Statistique Canada.



Tableau 6
Immigration au Canada et émigration du Canada, moyennes annuelles par décennie en pourcentage de la population, période de 1851 à 1861 à celle de 1991 à 1998

	Immigration en pourcentage de la population	Émigration en pourcentage de la population
1851 à 1861	1,24	0,60
1861 à 1871	0,75	1,19
1871 à 1881	0,87	1,01
1881 à 1891	1,48	1,80
1891 à 1901	0,49	0,74
1901 à 1911	2,46	1,18
1911 à 1921	1,75	1,36
1921 à 1931	1,25	1,01
1931 à 1941	0,14	0,22
1941 à 1951	0,44	0,30
1951 à 1961	0,97	0,29
1961 à 1971	0,72	0,35
1971 à 1981	0,62	0,27
1981 à 1991	0,52	0,19
1991 à 1998	0,73	0,15

Note :

Voir le graphique 10.

Source : Division de la démographie, Statistique Canada.



Tableau 8
Ratio entre les sorties et les entrées de la migration permanente entre le Canada et les États-Unis, professions en gestion et catégories choisies de professionnels, 1990 à 1997

Profession	Flux annuel moyen de sortie ¹	Flux annuel moyen d'entrée ²	Ratio entre les sorties et les entrées
Gestionnaires	2 470	381	6,5
Ingénieurs	521	77	6,7
Informaticiens et mathématiciens	135	88	1,5
Spécialistes des sciences naturelles	144	55	2,6
Médecins	320	17	18,7
Personnel infirmiers	773	51	15,3
Enseignants de l'enseignement postsecondaire	231	112	2,1
Enseignants (sauf l'enseignement postsecondaire)	296	76	3,9

Notes :

Voir le graphique 12.

1. Le flux de sortie s'entend de l'émigration permanente du Canada aux États-Unis.

2. Le flux d'entrée s'entend de l'immigration permanente des États-Unis au Canada.

Sources : U.S. Immigration and Naturalization; Système de données sur les immigrants ayant obtenu le droit d'établissement, Citoyenneté et Immigration Canada.



Tableau 7
Nombre annuel moyen de travailleurs du savoir ayant émigré aux États-Unis en 1996 et 1997¹ en proportion de l'ensemble de la main d'oeuvre canadienne dans certaines professions au savoir, 1996

Certaines professions au savoir	Émigrants	Main d'œuvre employé	Emigrants en pourcentage de la main d'œuvre
Enseignants (sauf l'enseignement postsecondaire)	267	416 970	0,06
Informaticiens et mathématiciens	124	168 385	0,07
Gestionnaires	2 263	1 927 760	0,12
Enseignants de l'enseignement postsecondaire	192	146 235	0,13
Ingénieurs	458	172 415	0,27
Personnel infirmiers	825	246 800	0,33
Spécialistes des sciences naturelles	174	44 630	0,39
Médecins	460	59 340	0,78

Notes :

Voir le graphique 11.

1. Émigration annuelle de 1996 à 1997; données de 1996 sur la main d'oeuvre selon la profession.

Sources : U.S. Immigration and Naturalization et recensement de 1996, Statistique Canada.



Tableau 9
Moyenne annuelle d'émigration permanente du Canada aux États-Unis selon les professions, pour les périodes de 1986 à 1989, de 1990 à 1995, et de 1996 à 1997

Profession	1986 à 1989	1990 à 1995	1996 à 1997
Médecins	149	267	460
Personnel infirmiers	331	756	825
Enseignants de l'enseignement postsecondaire	194	244	192
Enseignants (sauf l'enseignement postsecondaire)	238	306	267
Informaticiens et mathématiciens	99	139	124
Ingénieurs	468	542	458
Spécialistes des sciences naturelles	97	134	174
Gestionnaires	1 653	2 539	2 263
Ensemble des autres professions	6 637	6 048	3 850
Ensemble des professions	9 397	10 973	8 610

Source : U.S. Immigration and Naturalization.



Tableau 10
Immigration¹ permanente au Canada selon les professions, 1986 à 1997

	1986	1987	1988	1989	1990	1991
Gestionnaires	3 984	8 514	10 453	11 027	11 193	8 494
Ingénieurs	1 005	1 881	1 881	2 207	2 544	2 357
Informaticiens et mathématiciens	493	1 184	1 151	895	1 094	1 272
Spécialistes des sciences naturelles	364	549	598	773	784	779
Enseignants (sauf l'enseignement postsecondaire)	727	1 026	1 040	1 459	1 736	1 491
Enseignants de l'enseignement postsecondaire	503	576	502	667	719	829
Personnel infirmiers	393	739	1 049	1 188	1 270	1 163
Médecins	419	427	339	460	450	489
	1992	1993	1994	1995	1996	1997
Gestionnaires	10 710	11 740	11 452	10 630	13 467	13 500
Ingénieurs	2 318	3 736	4 719	6 195	8 285	9 673
Informaticiens et mathématiciens	1 698	2 921	3 610	4 887	6 480	7 355
Spécialistes des sciences naturelles	623	770	1 335	1 934	2 797	2 997
Enseignants (sauf l'enseignement postsecondaire)	1 237	1 375	1 129	1 042	1 085	855
Enseignants de l'enseignement postsecondaire	771	799	586	553	540	488
Personnel infirmiers	1 012	872	827	634	421	350
Médecins	464	529	258	305	341	270

Notes :

Voir le graphique 13.

1. Désigne la migration permanente au Canada en provenance de tous les pays.

Source : Système de données sur les immigrants ayant obtenu le droit d'établissement, Citoyenneté et Immigration Canada.



Tableau 11
Pourcentage de travailleurs du savoir qui ont immigré au Canada de 1990 à 1994 selon les professions prévues à l'admission et les professions effectives en 1996

	Profession prévue	Profession exercée
	%	
Entrepreneurs, investisseurs, dirigeants, gestionnaires et administrateurs	39,1	41,0
Ingénieurs, arpenteurs, architectes et cartographes	11,4	7,7
Informaticiens	7,7	8,3
Mathématiciens	0,4	0,1
Spécialistes des sciences naturelles	3,1	1,9
Médecins	1,7	1,7
Autres travailleurs des services de diagnostic en santé	0,7	0,6
Personnel infirmier	3,8	3,7
Autres travailleurs des services d'évaluation et de traitement	1,9	1,4
Enseignants de l'enseignement postsecondaire	2,7	4,1
Enseignants (sauf l'enseignement postsecondaire)	5,1	3,9
Spécialistes des sciences sociales ou connexes	5,8	6,8
Écrivains, artistes, gens de spectacle et athlètes	5,6	6,6
Technologues et techniciens	11,0	12,1
Total travailleurs du savoir	100,0	100,0

Note :

Voir le graphique 14.

Sources : Système de données sur les immigrants ayant obtenu le droit d'établissement, Citoyenneté et Immigration Canada et recensement 1996, Statistique Canada.



Tableau 12
Répartition des travailleurs de diverses professions du savoir en pourcentage de la main-d'œuvre en 1996, selon le statut d'immigrant

	Immigrants de 1990 à 1994	Population née au Canada	Immigrants avant 1990
Entrepreneurs, investisseurs, dirigeants, gestionnaires et administrateurs	10,13	13,21	15,69
Ingénieurs, arpenteurs, architectes et cartographes	1,89	0,96	1,93
Informaticiens	2,06	1,01	1,53
Mathématiciens	0,04	0,04	0,05
Spécialistes des sciences naturelles	0,48	0,28	0,40
Médecins	0,42	0,33	0,82
Autres travailleurs des services de diagnostic en santé	0,15	0,20	0,26
Personnel infirmier	0,92	1,78	1,70
Autres travailleurs des services d'évaluation et de traitement	0,35	0,37	0,48
Enseignants de l'enseignement postsecondaire	1,02	0,92	1,48
Enseignants (sauf l'enseignement postsecondaire)	0,96	2,89	2,23
Spécialistes des sciences sociales ou connexes	1,69	3,32	2,63
Écrivains, artistes, gens de spectacle et athlètes	1,62	1,71	1,88
Technologues et techniciens	3,00	3,80	3,93

Note :

Voir le graphique 15.

Source : Recensement de 1996, Statistique Canada.



Tableau 13
Ratio entre les répartitions selon le niveau de scolarité le plus élevé des migrants interprovinciaux et la population non migrante^{1,2}

	Répartition des migrants selon le niveau de scolarité	Répartition des non-migrants selon le niveau de scolarité	Ratio entre les répartitions migrants et non-migrants
	%	%	
1981			
0 à 8 années d'études	12,0	20,1	0,6
9 à 13 années d'études	36,2	38,2	0,9
Études postsecondaires partielles	38,0	33,2	1,1
Grade universitaire	13,8	8,5	1,6
1986			
0 à 8 années d'études	10,2	17,1	0,6
9 à 13 années d'études	34,2	37,4	0,9
Études postsecondaires partielles	39,4	35,4	1,1
Grade universitaire	16,2	10,1	1,6
1991			
0 à 8 années d'études	8,4	13,9	0,6
9 à 13 années d'études	32,8	37,5	0,9
Études postsecondaires partielles	40,5	37,2	1,1
Grade universitaire	18,3	11,4	1,6
1996			
0 à 8 années d'études	7,3	12,2	0,6
9 à 13 années d'études	30,2	35,2	0,9
Études postsecondaires partielles	40,5	38,2	1,1
Grade universitaire	22,1	14,4	1,5

Notes :

Voir le graphique 16.

1. La comparaison présentée ci-dessus est corrigée en fonction de l'âge, la population-type étant formée de l'ensemble de la population canadienne âgée de 15 ans et plus.
2. À titre d'illustration, le rapport de 1,5 pour la catégorie « grade universitaire » signifie que les migrants interprovinciaux sont 1,5 fois plus susceptibles que les non-migrants de détenir un grade universitaire, après correction selon l'âge des deux populations.

Sources : Recensements de 1981, 1986, 1991 et 1996, Statistique Canada.



Tableau 14
Ratio entre les répartitions selon le niveau de scolarité le plus élevé^{1,2} des immigrants récents et la population de souche³

	Répartition des immigrants récents selon le niveau de scolarité	Répartition de la population née au Canada selon le niveau de scolarité	Ratio entre les répartitions des immigrants récents et la population née au Canada
	%	%	
1981			
Études primaires	45,3	48,0	0,9
Études secondaires	11,3	13,9	0,8
Études non universitaires complètes	18,5	19,1	1,0
Études postsecondaires partielles	10,0	9,9	1,0
Baccalauréat ou grade plus élevé	14,9	9,1	1,6
Baccalauréat	11,6	7,9	1,5
Maîtrise	2,5	1,0	2,5
Doctorat	0,8	0,2	4,5
1986			
Études primaires	42,7	44,4	1,0
Études secondaires	11,8	13,4	0,9
Études non universitaires complètes	17,0	20,2	0,8
Études postsecondaires partielles	10,7	11,1	1,0
Baccalauréat ou grade plus élevé	17,7	10,8	1,6
Baccalauréat	12,9	9,4	1,4
Maîtrise	3,7	1,3	2,9
Doctorat	1,1	0,2	5,3
1991			
Études primaires	38,1	38,4	1,0
Études secondaires	14,4	15,3	0,9
Études non universitaires complètes	17,1	22,8	0,7
Études postsecondaires partielles	11,1	11,0	1,0
Baccalauréat ou grade plus élevé	19,5	12,5	1,6
Baccalauréat	14,8	10,7	1,4
Maîtrise	3,7	1,5	2,4
Doctorat	0,9	0,2	3,8
1996			
Études primaires	35,8	35,0	1,0
Études secondaires	14,2	14,9	1,0
Études non universitaires complètes	16,6	24,8	0,7
Études postsecondaires partielles	10,4	11,0	0,9
Baccalauréat ou grade plus élevé	23,2	14,3	1,6
Baccalauréat	18,0	12,2	1,5
Maîtrise	4,0	1,9	2,2
Doctorat	1,2	0,3	4,3

Notes :

Voir le graphique 17.

1. La comparaison présentée ci-dessus est corrigée en fonction de l'âge, la population-type étant formée de la population née au Canada.
2. À titre d'illustration, le rapport de 4 de 1996 pour la catégorie « doctorat » signifie que les immigrants récents sont 4 fois plus susceptibles que les personnes nées au Canada d'être titulaires d'un doctorat, après correction selon l'âge des deux populations.
3. Les immigrants récents sont ceux qui sont arrivés au Canada au cours de la période de cinq ans précédant chacun des recensements.

Sources : Recensements de 1981, 1986, 1991 et 1996, Statistique Canada.



Annexe 1

Calcul du revenu du travail corrigé de l'âge des informaticiens¹ travaillant à temps plein toute l'année en 1995, groupes d'immigrants selon la période d'immigration et population née au Canada

Tranche d'âge	(Pi)	Revenu du travail en fonction de l'âge (Ei)		
	Population type (ensemble des informaticiens travaillant à temps plein toute l'année en 1995 ²)	Immigrants qui sont arrivés au Canada de 1985 à 1994	Immigrants qui sont arrivés au Canada avant 1985	Population née au Canada
15 à 24 ans	3 490	27 675 \$	28 281 \$	27 488
25 à 29 ans	21 225	38 209 \$	39 908 \$	38 805
30 à 34 ans	32 890	43 024 \$	47 149 \$	46 406
35 à 39 ans	28 755	47 415 \$	51 696 \$	51 298
40 à 44 ans	20 990	47 254 \$	53 909 \$	53 958
45 à 49 ans	12 815	49 932 \$	56 831 \$	54 479
50 à 54 ans	6 135	42 942 \$	56 251 \$	55 152
55 à 59 ans	2 065	31 251 \$	59 433 \$	54 323
60 ans et plus	760	28 025 \$	52 565 \$	46 239
(1) Population type totale	129 125	(X)	(X)	(X)
(2) Revenu total du travail = $\Sigma(Pi \cdot Ei)$ \$	(X)	5 667 070 985 \$	6 350 614 662 \$	6 237 339 844
(3) Revenu du travail corrigé de l'âge = (2)/(1)	(X)	43 888 \$	49 182 \$	48 305
(4) Différence de revenu par rapport à la population née au Canada	(X)	(4 416 \$)	877 \$	(X)
(5) Différence cumulée de revenu entre les immigrants dans leur 10 premières années d'emploi au Canada et la population née au Canada	(X)	(44 164 \$)	(X)	(X)
(6) Différence cumulée de revenu entre les immigrants dans leurs 25 années suivantes d'emploi au Canada et la population née au Canada ³	(X)	(X)	21 931 \$	(X)
(7) Différence annuelle moyenne de revenu entre les immigrants dans leurs 35 années d'emploi au Canada et la population née au Canada	(X)	- 635 \$	(X)	
(8) En proportion du revenu moyen d'emploi corrigé en fonction de l'âge de la population née au Canada	(X)	- 1%	(X)	

Notes :

Voir le graphique 20.

(X) Sans objet.

¹ On prend en compte ici environ 3 % de mathématiciens, de statisticiens et d'actuaire par souci de comparabilité avec la catégorie des émigrants en territoire américain selon l'Immigration and Naturalization Service des États-Unis.

² On ne prend pas en compte les immigrants admis au Canada en 1995 et 1996, puisqu'ils n'ont généralement pas travaillé toute l'année au Canada en 1995. Sont également exclus les résidents temporaires.

³ On a choisi une période de 35 ans, car c'est là la période qui donne habituellement droit à la pleine pension. Ajoutons que, comme tant les informaticiens qui immigreront au Canada que ceux qui émigrent aux États-Unis sont au début de la trentaine en moyenne, on peut raisonnablement estimer à 35 ans la durée de vie active des intéressés.

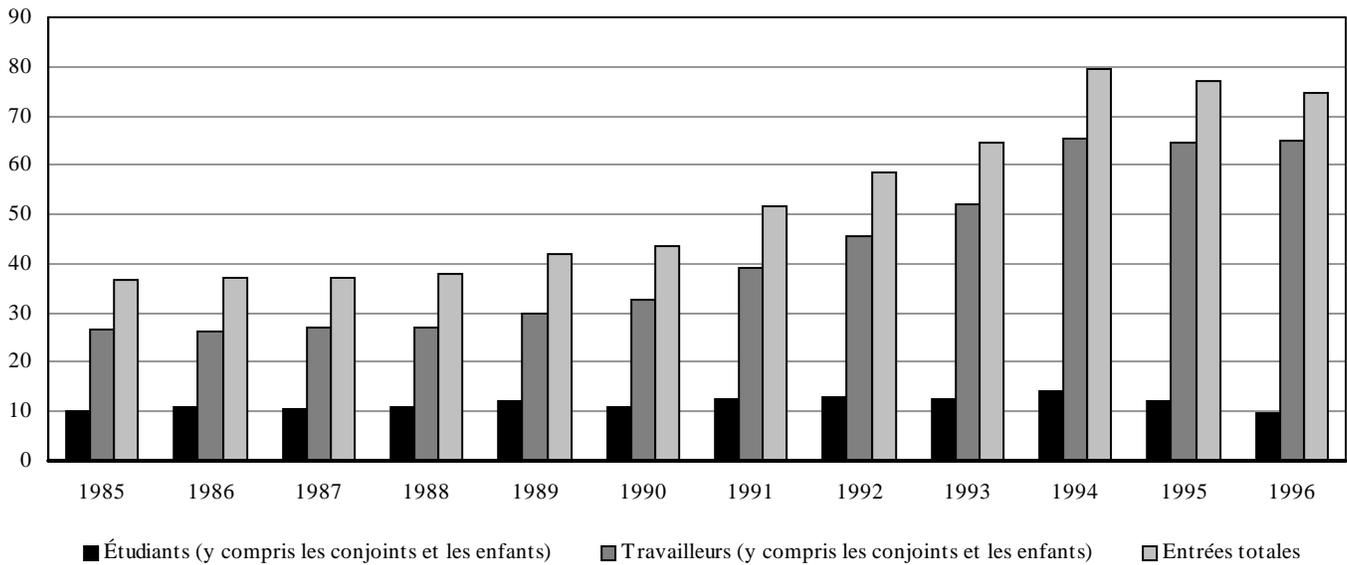
Source : Recensement de 1996, Statistique Canada.



Annexe 2

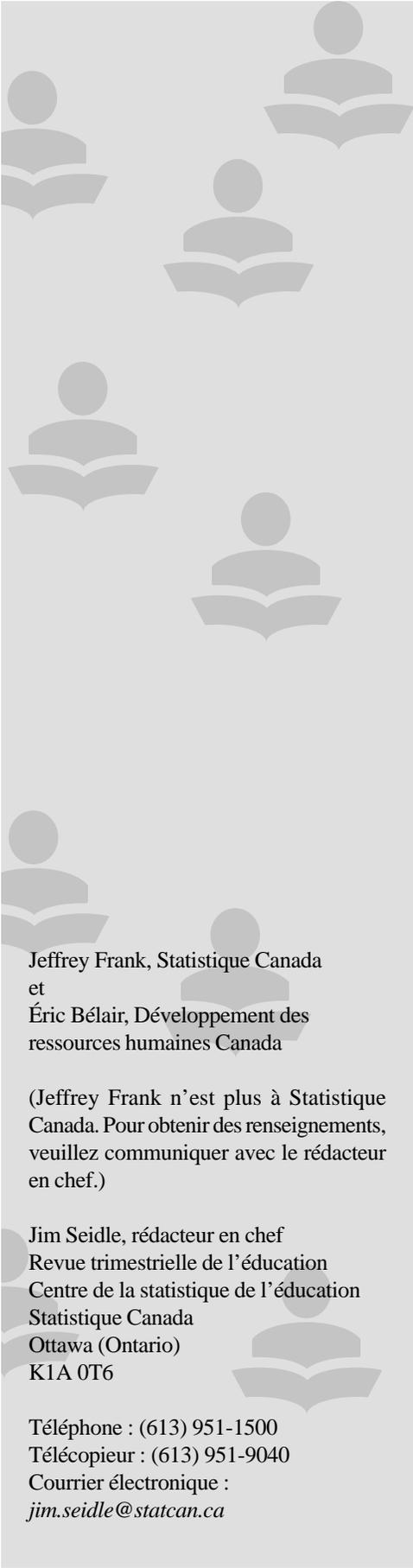
Entrées temporaires de citoyens canadiens aux États-Unis pour fins d'études ou de travail¹

Milliers d'entrées

**Note :**

1. Données tirées des nouvelles formules I-94 remplies par les citoyens canadiens au moment de passer la frontière vers les États-Unis pour des séjours d'études ou de travail. Ces données couvrent les entrées initiales, la reconduction de visas aux points de passage frontalier et les entrées multiples d'une même personne au cours d'une année donnée. Elles ne constituent pas une mesure sûre du nombre de personnes qui vont aux États-Unis chaque année pour travailler ou pour étudier.

Source : U.S. Immigration and Naturalization.



Les chemins vers les États-Unis¹ : Enquête auprès des diplômés de 1995

Introduction

Statistique Canada a réalisé l'Enquête auprès des diplômés de 1995 qui ont déménagé aux États-Unis (EDDEU) en mars 1999, en collaboration avec Développement des ressources humaines Canada. L'enquête portait sur les diplômés de l'enseignement postsecondaire de la promotion de 1995 qui ont déménagé aux États-Unis entre l'obtention de leur diplôme et l'été 1997 (les citoyens américains qui sont retournés aux États-Unis après avoir étudié et obtenu leur diplôme au Canada ne sont pas compris dans cette enquête). L'enquête visait à obtenir de l'information sur les caractéristiques de ces diplômés, les raisons pour lesquelles ils sont partis aux États-Unis, leurs études, leurs expériences de travail et leurs plans pour l'avenir. L'enquête ne s'étendait pas à la migration des diplômés vers d'autres pays ni aux étudiants et diplômés étrangers qui viennent au Canada.

Le présent article traite des activités des diplômés qui ont déménagé aux États-Unis. On examine leurs activités avant leur départ; on décrit les facteurs et le processus liés à leur déménagement aux États-Unis, et on aborde leurs activités à leur arrivée.

Activités au Canada avant de déménager

On a interrogé les diplômés au sujet de leurs activités principales au Canada au cours des six mois précédant leur déménagement aux États-Unis. Selon le moment exact de l'obtention de leur diplôme, cette période pouvait se situer n'importe quand entre l'été 1994 et l'été 1997².

Durant les six mois qui ont précédé leur déménagement aux États-Unis, environ la moitié (51 %) des diplômés travaillaient, alors que 10 %^{*3} cherchaient du travail. Les études constituaient la principale activité de 36 % des diplômés (graphique 1). Certains ont déménagé immédiatement après avoir obtenu leur diplôme, ce qui explique la proportion en apparence élevée de diplômés ayant déclaré que les études étaient leur activité principale. Très peu ont déclaré une autre activité principale. Le cas échéant, il s'agissait le plus souvent d'obligations familiales.

Les diplômés de l'enseignement collégial étaient proportionnellement les plus nombreux à avoir travaillé (67 %) avant de déménager aux États-Unis, alors que c'était le cas d'environ la moitié des titulaires d'un baccalauréat et d'une maîtrise (48 % et 49 %* respectivement). Par contre, la plupart des titulaires d'un doctorat

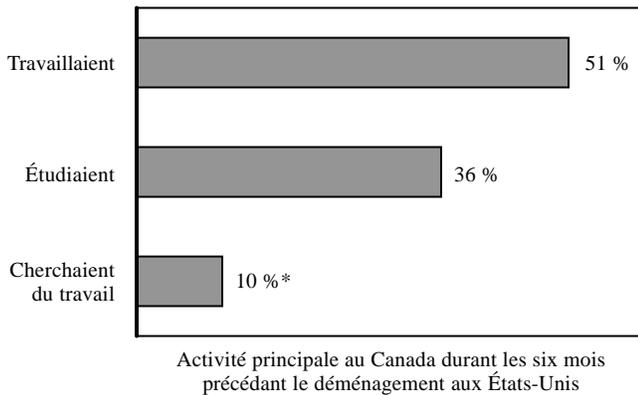
Jeffrey Frank, Statistique Canada
et
Éric Bélair, Développement des
ressources humaines Canada

(Jeffrey Frank n'est plus à Statistique
Canada. Pour obtenir des renseignements,
veuillez communiquer avec le rédacteur
en chef.)

Jim Seidle, rédacteur en chef
Revue trimestrielle de l'éducation
Centre de la statistique de l'éducation
Statistique Canada
Ottawa (Ontario)
K1A 0T6

Téléphone : (613) 951-1500
Télécopieur : (613) 951-9040
Courrier électronique :
jim.seidle@statcan.ca

Graphique 1
Environ la moitié des diplômés travaillaient durant les six mois précédant leur déménagement aux États-Unis

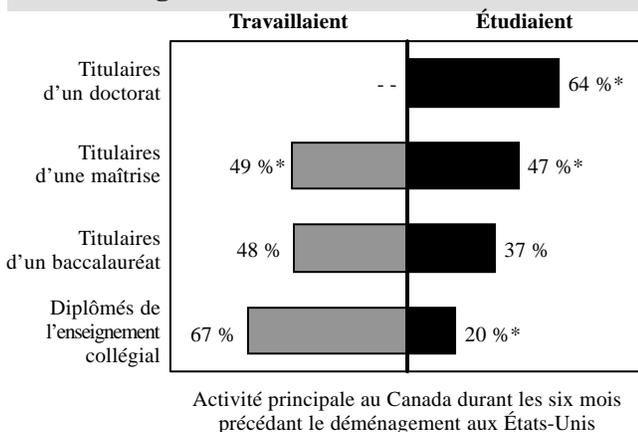


* Les chiffres accompagnés de ce symbole ont un coefficient de variation de 16,6 % à 33,3 % et sont moins fiables que ceux qui ne l'ont pas.

Source : Enquête auprès des diplômés de 1995 qui ont déménagé aux États-Unis.

(64 %*) ont déclaré que les études avaient été leur principale activité durant cette période (graphique 2). On ne peut établir de différence entre les sous-groupes quant aux proportions de ceux qui cherchaient du travail, les nombres étant trop faibles.

Graphique 2
Avant de déménager aux États-Unis, les titulaires d'un doctorat étaient proportionnellement les plus nombreux à étudier, alors que les diplômés de l'enseignement collégial travaillaient, en général



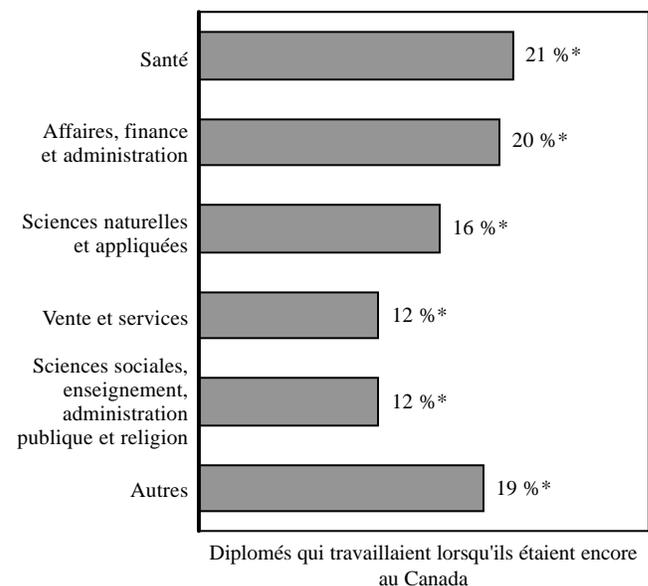
-- estimation pas assez fiable pour être publiée

* Les chiffres accompagnés de ce symbole ont un coefficient de variation de 16,6 % à 33,3 % et sont moins fiables que ceux qui ne l'ont pas.

Source : Enquête auprès des diplômés de 1995 qui ont déménagé aux États-Unis.

Ceux qui travaillaient au Canada au cours des six mois précédant leur déménagement aux États-Unis occupaient le plus souvent un emploi dans le domaine de la santé (21 %*), des affaires, de la finance et de l'administration (20 %*) (graphique 3). Vraisemblablement, certains emplois occupés par ces nouveaux diplômés étaient des emplois de transition ou d'étudiant, puisque de ce groupe, beaucoup étaient encore en transition de l'école au travail. Cela était particulièrement le cas des diplômés qui travaillaient dans le domaine des affaires, de la finance et de l'administration, emplois qui n'exigeaient, en général, que des compétences de niveau intermédiaire.

Graphique 3
Domaines d'emploi des diplômés qui travaillaient lorsqu'ils étaient encore au Canada



* Les chiffres accompagnés de ce symbole ont un coefficient de variation de 16,6 % à 33,3 % et sont moins fiables que ceux qui ne l'ont pas.

Source : Enquête auprès des diplômés de 1995 qui ont déménagé aux États-Unis.

Les diplômés qui travaillaient alors qu'ils étaient encore au Canada ont déclaré avoir touché des gains d'emploi pour le poste qu'ils occupaient durant les six mois précédant leur déménagement aux États-Unis. Ceux qui gagnaient moins de 20 000 \$ (21 %*) et de 20 000 \$ à 29 999 \$ (35 %) représentaient plus de la moitié du groupe. Les salaires de plus de 40 000 \$ étaient relativement rares : 15 %* des diplômés qui travaillaient gagnaient un tel salaire (graphique 4). Comme nous l'avons mentionné ci-dessus, bon nombre de ces nouveaux diplômés étaient encore en période de transition de l'école au travail. Ces

Au sujet des données sur les gains

Toutes les données sur les gains dont il est question dans le présent rapport s'appliquent à un emploi particulier et sont présentées sous forme de montants annuels en dollars canadiens de 1999 avant impôt et autres déductions.

Les répondants à l'Enquête auprès des diplômés de la promotion de 1995 qui ont déménagé aux États-Unis donnaient des renseignements sur les gains de chaque emploi, jusqu'à concurrence de trois :

Emploi 1

- L'emploi occupé par le diplômé durant les six mois précédant son déménagement aux États-Unis.
- Selon le moment exact du déménagement, cela aurait pu être dès 1994 ou au plus tard durant la première moitié de 1997.

Emploi 2

- L'emploi qui attendait le diplômé à son arrivée aux États-Unis.
- Selon le moment exact du déménagement, cela aurait pu être dès 1995 ou au plus tard à l'été 1997.

Emploi 3

- L'emploi occupé par le diplômé au moment de l'enquête (mars 1999).
- Cet emploi pouvait avoir été occupé aux États-Unis ou au Canada (dans le cas de ceux qui étaient revenus au pays).

Montants annuels

Les répondants fournissaient des renseignements sur leurs gains pour chaque emploi, et ce, de la manière qui leur convenait le mieux (gains horaires, quotidiens, hebdomadaires, mensuels ou annuels). Toutes les données sur les gains étaient ensuite converties en un montant annuel à l'aide du même algorithme que celui utilisé lors de l'Enquête nationale de 1997 auprès des diplômés de 1995.

Données corrigées en tenant compte de l'inflation

Toutes les données sur les gains présentées dans le présent rapport ont été corrigées en tenant compte de l'inflation et sont exprimées en dollars de 1999. Les données ont été corrigées séparément pour chaque emploi, les emplois ayant été occupés à des périodes différentes selon le moment du déménagement aux États-Unis. Les données sur les gains tirés de l'emploi 1 ont été corrigées en tenant compte des chiffres mensuels de l'Indice des prix à la consommation de Statistique Canada. Les données pour l'emploi 2 ont été corrigées selon les chiffres mensuels de l'inflation aux États-Unis. Les données portant sur l'emploi 3 n'avaient pas à être corrigées en tenant compte de l'inflation.

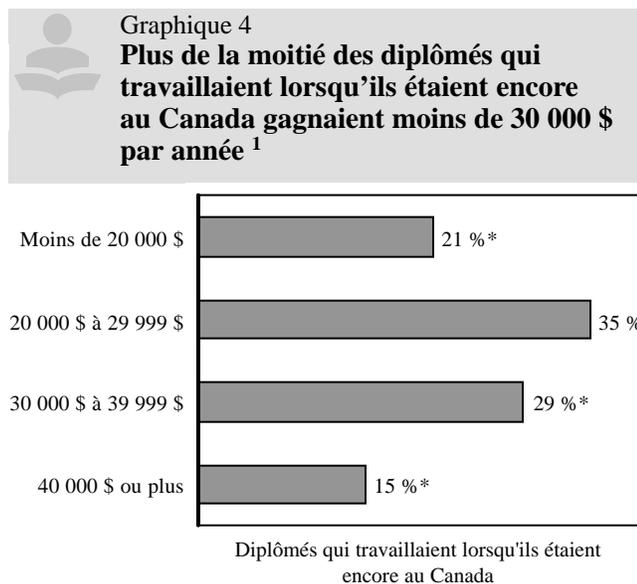
Parité des pouvoirs d'achat

Les données sur les gains exprimées en dollars américains ont été corrigées pour marquer les différences entre le pouvoir d'achat du Canada et des États-Unis. Le taux utilisé pour ce faire (1 \$ US = 1,25 \$ CA) constitue la plus récente estimation disponible de Statistique Canada et se fonde sur la différence observée en 1995 entre le coût de la consommation finale privée au Canada et aux États-Unis.

Facteurs non considérés

Les données sur les gains et le revenu sont souvent utilisées ou interprétées comme des indicateurs de bien-être. Les comparaisons internationales entre les gains sont complexes parce que les personnes qui touchent un revenu vivent dans des circonstances différentes, qui peuvent varier considérablement d'un pays à l'autre ou à l'intérieur d'un même pays (ou d'une province et d'un État à l'autre et à l'intérieur d'une même province ou d'un même État). Les diverses formes d'impôt, les services publics et les autres facteurs associés à la qualité de la vie ne tiennent pas compte des données sur les gains présentées dans le présent rapport.

données relatives aux salaires incluent donc un bon nombre d'emplois de transition et d'étudiant.



¹ Gains annuels exprimés en dollars canadiens de 1999.

* Les chiffres accompagnés de ce symbole ont un coefficient de variation de 16,6 % à 33,3 % et sont moins fiables que ceux qui ne l'ont pas.

Source : Enquête auprès des diplômés de 1995 qui ont déménagé aux États-Unis.

Déménager : Facteurs et processus

La présente section examine les différents aspects du déménagement, y compris les facteurs qui ont attiré les diplômés aux États-Unis et le processus qui les y a amené.

Temps écoulé entre l'obtention du diplôme et le déménagement aux États-Unis

Les diplômés de la promotion de 1995 qui ont déménagé aux États-Unis sont partis, en général, dès l'obtention de leur diplôme ou peu de temps après. En fait, 13 %* ont déménagé avant ou au moment d'obtenir leur diplôme². Dans l'année qui a suivi l'obtention du diplôme, environ les deux tiers du groupe à l'étude avaient déménagé aux États-Unis (graphique 5). Les jeunes dont le niveau de scolarité est élevé sont généralement très mobiles. De plus, ces données indiquent que la période entourant l'obtention du diplôme d'enseignement postsecondaire se caractérisait par une grande mobilité chez ces nouveaux diplômés.

Dernière province de résidence

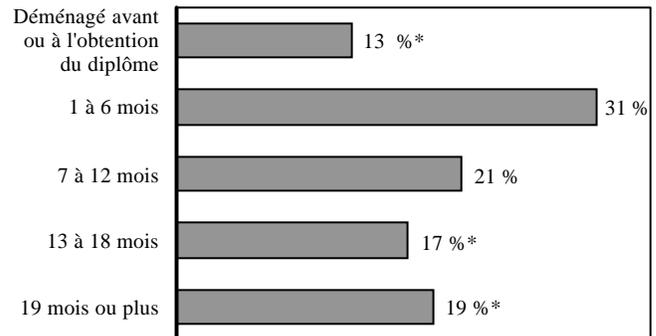
On a demandé aux diplômés quelle province ils habitaient avant de déménager aux États-Unis. Pour beaucoup, il



Graphique 5

Environ les deux tiers des diplômés qui ont déménagé aux États-Unis sont partis l'année suivant l'obtention de leur diplôme

Temps écoulé entre l'obtention du diplôme et le déménagement aux États-Unis



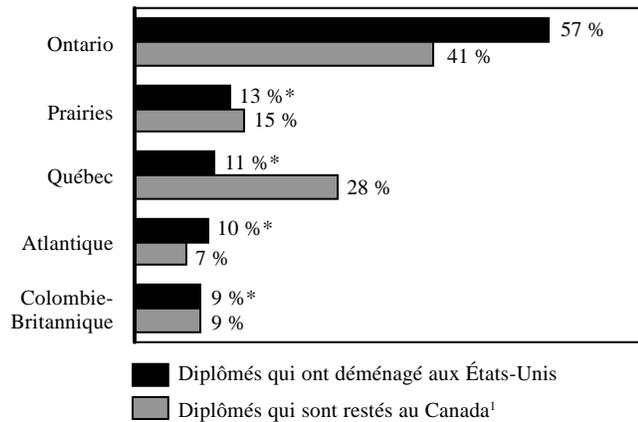
* Les chiffres accompagnés de ce symbole ont un coefficient de variation de 16,6 % à 33,3 % et sont moins fiables que ceux qui ne l'ont pas.

Source : Enquête auprès des diplômés de 1995 qui ont déménagé aux États-Unis.

s'agissait de la province où ils étudiaient. En effet, plus du tiers (36 %) ont dit que les six mois précédant leur déménagement aux États-Unis ont principalement été consacrés aux études⁴. D'autres étaient demeurés dans la province où ils avaient fait leurs études pour y travailler ou y chercher du travail. D'autres encore ont pu revenir dans leur province de résidence d'origine ou déménager dans une autre province avant d'aller s'établir aux États-Unis.

Même si 41 % des diplômés des collèges et des universités de la promotion de 1995 qui sont demeurés au Canada étaient originaires de l'Ontario, cette province avait été le dernier endroit de résidence de plus de la moitié (57 %) des diplômés qui ont déménagé aux États-Unis. Par contre, 11 %* des diplômés qui ont déménagé aux États-Unis ont indiqué que le Québec — d'où proviennent 28 % des diplômés de l'enseignement postsecondaire qui sont demeurés au Canada⁵ — avait été leur dernière province de résidence (graphique 6). Les facteurs linguistiques pourraient avoir contribué au fait qu'un nombre proportionnellement plus faible de diplômés aient déclaré que le Québec était leur dernière province de résidence.

Graphique 6
Plus de la moitié des diplômés vivaient en Ontario juste avant de déménager aux États-Unis

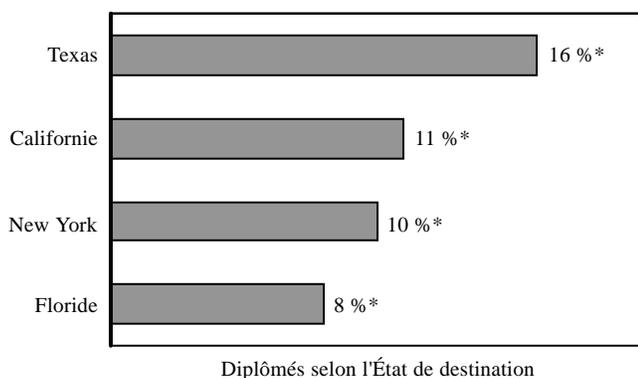


¹ Comprend les diplômés des collèges et des universités, mais pas ceux des écoles de métiers ou de formation professionnelle.
 * Les chiffres accompagnés de ce symbole ont un coefficient de variation de 16,6 % à 33,3 % et sont moins fiables que ceux qui ne l'ont pas.
Source : Enquête auprès des diplômés de 1995 qui ont déménagé aux États-Unis et Enquête nationale de 1997 auprès des diplômés de 1995.

Destination aux États-Unis

Près de la moitié des diplômés qui ont déménagé aux États-Unis se sont établis dans différents États, l'endroit de prédilection étant le Texas, où un peu moins de 16 %* ont élu domicile. Les États de la Californie (11 %*), de New York (10 %*) et de la Floride (8 %*) étaient d'autres destinations courantes (graphique 7).

Graphique 7
L'État du Texas était la destination la plus populaire



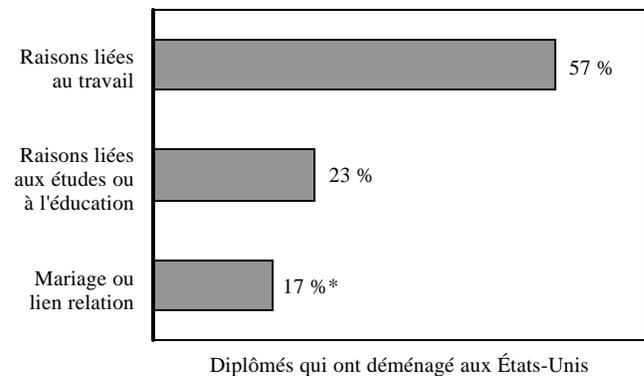
* Les chiffres accompagnés de ce symbole ont un coefficient de variation de 16,6 % à 33,3 % et sont moins fiables que ceux qui ne l'ont pas.
Source : Enquête auprès des diplômés de 1995 qui ont déménagé aux États-Unis.

Parmi les quelque 360 titulaires d'un doctorat qui ont déménagé aux États-Unis, environ le quart (26 %*) se sont dirigés vers la Californie. Près de 275 diplômés de l'enseignement collégial (24 %* de l'ensemble des diplômés de l'enseignement collégial qui ont déménagé aux États-Unis) se sont établis au Texas. De plus, un nombre disproportionné de ceux qui ont déménagé au Texas et en Floride avaient obtenu leur diplôme dans le domaine de la santé. Environ la moitié (51 %*) des quelque 360 diplômés en commerce, en gestion et en administration des affaires ont élu domicile dans l'État de New York.

Motifs du déménagement aux États-Unis

Le « travail » était la raison la plus souvent invoquée par les diplômés pour déménager aux États-Unis. Plus de la moitié (57 %) sont partis vers le sud principalement pour le travail, alors que 23 % ont déménagé en raisons des études, vraisemblablement afin de poursuivre des études supérieures dans un établissement américain, et 17 %* sont partis surtout en raison d'un mariage ou d'un lien affectif (graphique 8).

Graphique 8
Plus de la moitié des diplômés ont déménagé aux États-Unis surtout en raisons du travail



* Les chiffres accompagnés de ce symbole ont un coefficient de variation de 16,6 % à 33,3 % et sont moins fiables que ceux qui ne l'ont pas.
Source : Enquête auprès des diplômés de 1995 qui ont déménagé aux États-Unis.

Alors que les hommes et les femmes étaient proportionnellement aussi nombreux à déménager surtout en raison du travail, ce sont en majorité des hommes qui sont partis afin de poursuivre leurs études (84 %). En 1996-1997, les hommes représentaient 51 % des étudiants inscrits dans les universités canadiennes⁶. Il semble donc que le fait de poursuivre des études supérieures dans un établissement américain soit un phénomène à prédominance

masculine. Par ailleurs, les femmes représentaient la très grande majorité (86 %) des diplômés qui ont déclaré avoir déménagé aux États-Unis en raison d'un mariage ou d'un lien affectif.

Les titulaires d'un doctorat et les diplômés de l'enseignement collégial étaient les plus susceptibles d'avoir déménagé aux États-Unis en raison du travail, soit environ 4 diplômés sur 5 de chacune de ces catégories. Par contre, seulement 4 bacheliers sur 10 (43 %), les plus nombreux diplômés de la promotion de 1995 à avoir déménagé aux États-Unis pour y travailler. Le tiers des bacheliers (33 %) ont déménagé aux États-Unis afin de poursuivre des études, alors que 22 %* sont partis en raison d'un mariage ou d'un lien affectif.

Une nette tendance se dégage des données : les diplômés des collèges et des universités dans les domaines de la santé étaient proportionnellement plus nombreux à avoir déménagé aux États-Unis pour y travailler. En fait, 98 % des diplômés des collèges et 77 % de ceux des universités qui avaient étudié dans le domaine de la santé ou des sciences de la santé ont déclaré avoir déménagé aux États-Unis surtout pour le travail.

Facteurs liés au travail qui ont attiré les diplômés aux États-Unis

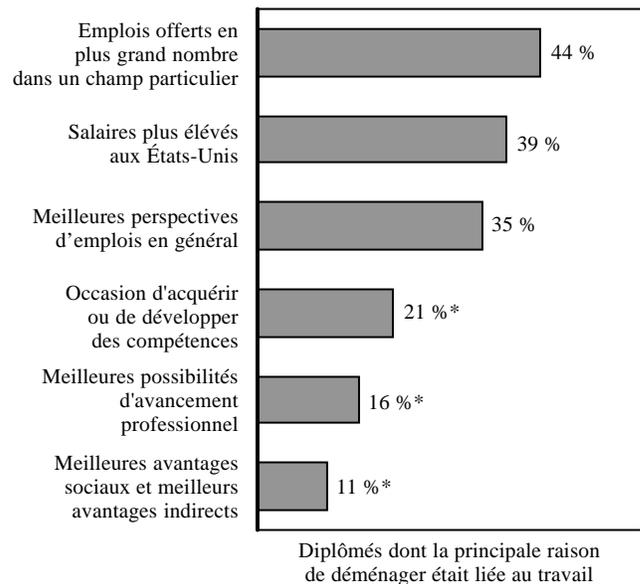
On a posé aux diplômés qui ont déclaré avoir déménagé aux États-Unis surtout pour le travail une question plus détaillée sur les facteurs qui les ont attirés dans ce pays. Les résultats signalés ci-dessous ne s'appliquent donc qu'aux 2 600 diplômés (57 % de l'ensemble du groupe) dont le motif principal pour déménager était le travail.

Il s'agissait d'une question ouverte, qui n'incitait pas les répondants à mentionner des facteurs auxquels ils n'auraient peut-être pas pensé autrement. Les intervieweurs ont coché jusqu'à cinq facteurs, tels qu'indiqués par les répondants, dont la plupart n'ont donné que deux ou trois réponses. La question était formulée ainsi : Quels aspects de l'emploi ou autres facteurs liés au travail vous ont attiré aux États-Unis après avoir obtenu votre diplôme? Veuillez être aussi précis que possible.

En général, les facteurs les plus courants avaient trait aux « possibilités ». Une plus grande disponibilité d'emplois offerts, à la fois dans des domaines ou des secteurs particuliers, était invoquée par 44 % des diplômés dont le déménagement aux États-Unis avait surtout été motivé par le travail. De plus, 35 % ont mentionné la plus grande disponibilité des emplois en général, alors que 21 %* ont invoqué de meilleures chances d'acquérir ou de perfectionner des compétences et 16 %*, de meilleures possibilités d'avancement professionnel (graphique 9).



Graphique 9
Facteurs liés au travail¹ qui ont attiré les diplômés aux États-Unis



¹ Les répondants pouvaient mentionner plus d'une raison.

* Les chiffres accompagnés de ce symbole ont un coefficient de variation de 16,6 % à 33,3 % et sont moins fiables que ceux qui ne l'ont pas.

Source : Enquête auprès des diplômés de 1995 qui ont déménagé aux États-Unis.

Les salaires plus élevés constituaient également un attrait pour près de 4 diplômés sur 10 (39 %). Ce facteur était le deuxième le plus souvent invoqué par les diplômés pour justifier leur déménagement aux États-Unis. En outre, environ 1 diplômé sur 10 (11 %*) disait avoir été attiré aux États-Unis parce que les avantages sociaux ou les avantages indirects étaient plus alléchants.

Il est quelque peu étonnant de constater, compte tenu de l'ampleur du débat sur la question des impôts et de la couverture médiatique dont elle fait l'objet, qu'une proportion négligeable de diplômés ont dit explicitement que les impôts moins élevés avaient influencé leur décision de partir travailler aux États-Unis. Pour certains, cet élément était peut-être compris implicitement dans les salaires plus élevés. De plus, la différence entre le Canada et les États-Unis relativement aux taux d'imposition sur le revenu des particuliers est généralement moindre dans les tranches de revenu inférieur. Au début de leur carrière, on peut supposer que bon nombre de diplômés se préoccupaient sans doute moins du taux d'imposition que de trouver du travail dans leur champ d'activité.

Facteurs liés aux études qui ont attiré les diplômés aux États-Unis

Comme nous l'avons déjà mentionné, 23 % des diplômés de la promotion de 1995 qui ont déménagé aux États-Unis (environ 1 050 personnes) ont déclaré que les études ou l'éducation avaient fortement influencé leur décision de déménager. On a posé à ce groupe une question additionnelle sur les facteurs liés aux études qui les ont attirés aux États-Unis. Encore une fois, la question était ouverte de façon à ne pas influencer indûment leurs réponses. Il était aussi permis de donner des réponses multiples.

Le facteur lié aux études de loin le plus souvent invoqué par les diplômés (62 %) pour justifier leur déménagement aux États-Unis était la *disponibilité* d'un programme dans un domaine ou un secteur spécialisé. Les autres facteurs les plus souvent cités touchaient les notions de *qualité* ou d'*excellence*. Par exemple, 1 diplômé sur 5 (21 %*) invoquait la réputation du programme ou de l'établissement. Très peu de diplômés ont dit être allés étudier aux États-Unis en raison de la qualité des installations de recherche ou de l'obtention de bourses d'études ou d'autres formes d'aide financière.

En raison du nombre relativement faible de diplômés qui ont déménagé aux États-Unis principalement afin de poursuivre des études, les tabulations croisées par niveau de scolarité ou par champ d'étude n'ont pas donné de résultats significatifs.

Statut au moment de l'admission aux États-Unis

Quatre diplômés sur cinq qui ont déménagé dans le sud des États-Unis (80 %) y sont entrés comme résidents temporaires. De plus, environ 300 diplômés (6%*) étaient des citoyens américains (ayant la double citoyenneté canadienne et américaine⁷) et 13 %* avaient le statut de résident permanent (p. ex. une carte verte). La très grande majorité (86 %) des diplômés de ce dernier groupe ont obtenu leur statut de résident permanent et une carte verte grâce au parrainage de leur famille. Le parrainage de l'employeur et les autres méthodes étaient beaucoup moins fréquents.

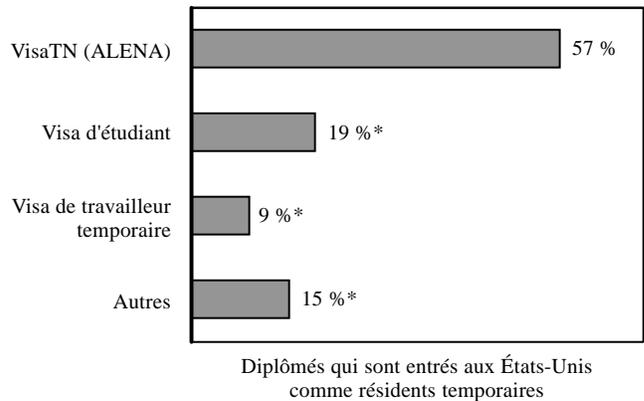
Plus d'une fois sur deux, 57 % des diplômés qui sont entrés aux États-Unis comme résidents temporaires avaient le plus souvent obtenu un visa TN conformément aux dispositions de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) (graphique 10). Parmi les diplômés qui sont entrés comme résidents temporaires, 4 sur 5 (80 %) dont la principale raison de déménager aux États-Unis était liée au travail avaient un visa TN.

Il est relativement simple d'obtenir un visa TN comparativement aux visas de travail temporaires plus traditionnels aux États-Unis. Il faut se voir offrir un emploi



Graphique 10

Plus de la moitié des diplômés qui sont entrés aux États-Unis comme résidents temporaires l'ont fait conformément à l'Accord de libre-échange nord-américain



* Les chiffres accompagnés de ce symbole ont un coefficient de variation de 16,6 % à 33,3 % et sont moins fiables que ceux qui ne l'ont pas.

Source : Enquête auprès des diplômés de 1995 qui ont déménagé aux États-Unis.

temporaire classé dans l'une des catégories professionnelles de l'ALENA, présenter des titres de compétences appropriés et une lettre de l'employeur décrivant le travail à exécuter ainsi que payer des frais nominaux. De plus, un visa TN peut être délivré directement à la frontière, alors qu'il faut normalement de 6 à 10 semaines pour recevoir les autres visas de travail temporaires.

Un visa TN confère le statut de résident temporaire pour une période d'un an, au terme de laquelle son titulaire peut refaire une demande. Dans le cas des autres visas de travail temporaires, plus coûteux, l'employeur doit faire parvenir une demande plus formelle aux ministères américains du Travail ou de l'Immigration. En outre, un nombre illimité de visas TN peuvent être délivrés chaque année, alors qu'on ne délivre qu'un nombre limité des autres types de visas de travail temporaires aux travailleurs étrangers. La plupart de ces autres visas de travail temporaires sont toutefois valides pour une période pouvant aller jusqu'à trois ans.

Le visa TN est beaucoup plus facile à obtenir. On a donc davantage utilisé les visas TN pour entrer aux États-Unis, comparativement à d'autres types de visas de travail temporaires auxquels on avait habituellement recours par le passé. À titre d'exemple, il existe un visa temporaire spécialisé (H1A) pour les infirmières et les infirmiers autorisés. Cependant, 99 % des diplômés qui sont entrés aux États-Unis comme résidents temporaires pour y travailler comme infirmières et infirmiers autorisés avaient un visa TN.

Seulement 9 %* des diplômés qui sont entrés aux États-Unis comme résidents temporaires ont utilisé d'autres types de visas de travail temporaires, par exemple les visas pour les infirmières et infirmiers autorisés (H1A), les professions spécialisées (H1B), les travailleurs non agricoles temporaires (H2A), les travailleurs agricoles temporaires (H2B) et les stagiaires (H3).

Puisque cette enquête jette un regard sélectif sur un groupe particulier au cours d'une période donnée, cette source seule ne permet pas de dire si les taux globaux d'entrée aux États-Unis des nouveaux diplômés comme travailleurs temporaires ont évolué avec le temps.

Les visas d'étudiant venaient au second rang des types de visas de résidence temporaire les plus utilisés (19 %*) ce qui correspondait à peu de choses près aux 23 % de diplômés ayant déménagé principalement en raison des études. Parmi les 15 %* de diplômés qui sont entrés aux États-Unis avec d'autres types de visas en poche, ceux délivrés aux visiteurs participant à un programme d'échange ou aux fiancé(e)s de citoyens américains étaient les plus communs.

Activités en arrivant aux États-Unis

Près des deux tiers (64 %) de tous les diplômés qui ont déménagé aux États-Unis avaient déjà un emploi qui les attendait à leur arrivée. On ne s'étonnera pas que cette proportion soit plus élevée (89 %) chez les diplômés dont la principale raison de déménager était liée au travail. Par contre, environ le tiers (32 %) des diplômés qui ont déménagé pour une raison qui n'était pas liée au travail avaient également réussi à se trouver un emploi. Les étudiants qui avaient déjà un emploi (y compris les adjoints à l'enseignement et à la recherche) constituaient environ la moitié de ce dernier groupe. Ce sont les diplômés des programmes liés à la santé qui étaient les plus susceptibles d'avoir un emploi à leur arrivée aux États-Unis (83 %).

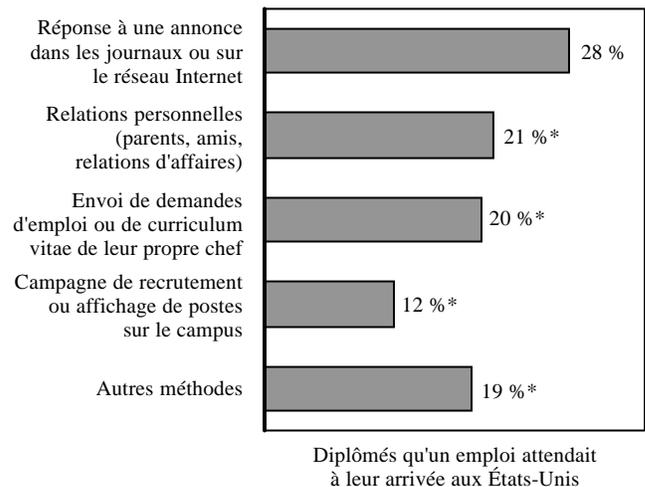
Trouver un emploi aux États-Unis

On a demandé aux diplômés qui avaient déjà un emploi à leur arrivée aux États-Unis (quelle que soit la raison principale de leur déménagement) d'autres questions sur la façon dont ils avaient trouvé leur emploi. La plupart des quelque 3 000 diplômés ayant déjà un emploi l'avaient trouvé par leurs propres moyens, c'est-à-dire en répondant à des annonces (28 %), en ayant recours à des relations personnelles (21 %*) ou en envoyant des curriculum vitae ou des demandes d'emploi (20 %*). Ils avaient moins souvent trouvé un emploi par le truchement de campagnes de recrutement ou d'affiches sur le campus (12 %*). Très peu de diplômés avaient été sollicités directement par un employeur ou un chasseur de têtes américain, avaient



Graphique 11

La plupart des diplômés ont trouvé un emploi aux États-Unis par leurs propres moyens



* Les chiffres accompagnés de ce symbole ont un coefficient de variation de 16,6 % à 33,3 % et sont moins fiables que ceux qui ne l'ont pas.

Source : Enquête auprès des diplômés de 1995 qui ont déménagé aux États-Unis.

été mutés aux États-Unis ou avaient trouvé un emploi en s'inscrivant auprès d'un bureau de placement (graphique 11).

Ainsi, la croyance populaire selon laquelle un grand nombre de nouveaux diplômés fait l'objet d'un recrutement intensif de la part des employeurs américains ne s'appliquait pas à la promotion de 1995. Certes, une forme de recrutement actif avait certainement lieu, mais ce n'est pas ainsi que la plupart de ces diplômés ont décroché un emploi aux États-Unis. En fait, la plupart des diplômés ont trouvé du travail aux États-Unis à l'aide des méthodes de recherche d'emploi habituelles. Il faudrait réaliser d'autres études à l'aide de sources de données additionnelles pour voir si cette tendance évolue avec le temps.

Offres d'incitatifs⁸

Un peu moins de la moitié des diplômés qui avaient déjà un emploi à leur arrivée aux États-Unis (48 %) se sont vu offrir un incitatif (en plus de l'emploi) par leur employeur américain. Les diplômés possédant une maîtrise étaient les plus susceptibles de se voir offrir des incitatifs. C'était le cas de 65 %* d'entre eux, comparativement à 52 % des bacheliers et à 38 %* des diplômés de l'enseignement collégial. Parmi les catégories professionnelles, 58 % des diplômés occupant un emploi dans les domaines de la santé et 55 %* de ceux travaillant dans les sciences naturelles et les sciences appliquées⁹ se sont vu offrir des incitatifs.

Quelque 1 400 diplômés ont reçu des incitatifs de leurs employeurs américains. Il s'agissait le plus souvent du paiement des frais de déménagement (56 %) et d'une prime convenue au moment de la signature du contrat (37 %*). De plus, 22 %* des répondants ont dit avoir reçu des allocations liées aux études, qu'ils percevaient comme des incitatifs.

Plus de la moitié (57 %*) des diplômés à qui on avait offert un incitatif et qui avaient déjà un emploi à leur arrivée dans le secteur de la santé ont reçu une prime convenue à la signature du contrat avec leur employeur américain. Parmi les diplômés ayant reçu des incitatifs, 76 % de ceux travaillant dans le domaine des sciences naturelles et des sciences appliquées et 44 %* de ceux occupant un emploi dans les professions liées à la santé se sont vu rembourser leurs frais de déménagement.

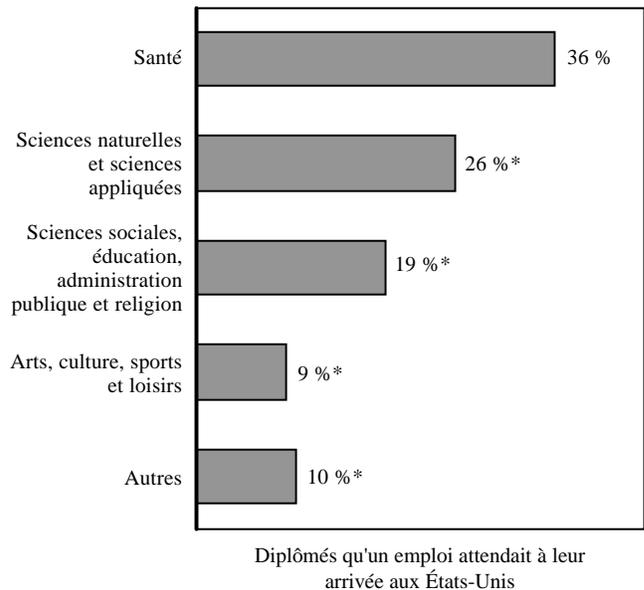
Profil professionnel et salaire gagnés

Les diplômés qui avaient déjà un emploi au Canada avant de déménager aux États-Unis voyaient leur profil professionnel changer sensiblement. Ils étaient beaucoup moins susceptibles de travailler dans le secteur des affaires, de la finance et de l'administration ou dans les ventes et les services aux États-Unis qu'au Canada, où ils occupaient généralement des emplois d'étudiant ou de transition. On trouvait plutôt, à ce moment-là, une concentration encore plus forte de diplômés dans les professions liées à la santé (36 %), les sciences naturelles et les sciences appliquées (26 %*), les sciences sociales, l'enseignement, l'administration publique et la religion (19 %*) (graphique 12).

Cette progression s'observait également dans les salaires touchés par les diplômés qui avaient déjà un emploi à leur arrivée aux États-Unis. Une proportion nettement plus faible (12 %*) d'entre eux gagnaient moins de 30 000 \$, comparativement à 56 % de ceux qui travaillaient au Canada avant de déménager. Au haut de l'échelle des salaires, près des deux tiers (63 %) gagnaient 40 000 \$ ou plus à leur arrivée aux États-Unis, ce qui était le cas d'à peine 15 %* de ceux qui travaillaient avant de déménager. Dans une certaine mesure, cela pourrait témoigner du passage prévu des emplois de transition et d'étudiant vers des postes davantage axés sur la carrière des diplômés (graphique 13). RTE



Graphique 12
Domaines d'emploi des diplômés à leur arrivée aux États-Unis

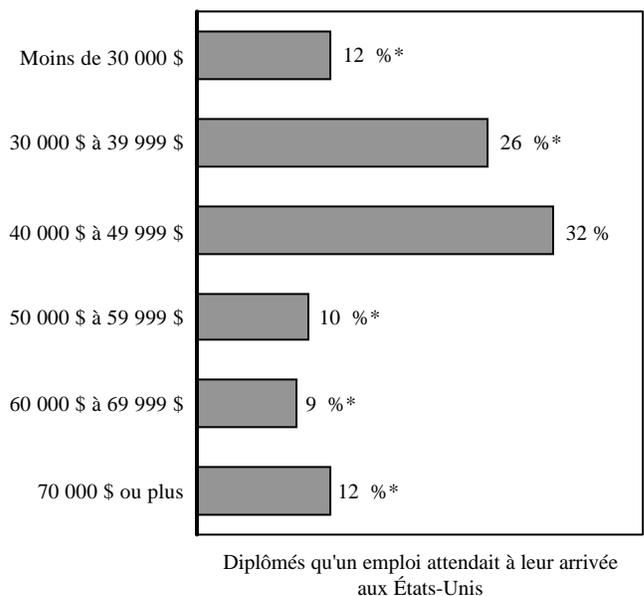


* Les chiffres accompagnés de ce symbole ont un coefficient de variation de 16,6 % à 33,3 % et sont moins fiables que ceux qui ne l'ont pas.

Source : Enquête auprès des diplômés de 1995 qui ont déménagé aux États-Unis.



Graphique 13
Près des deux tiers des diplômés actifs gagnaient 40 000 \$ ou plus à leur arrivée aux États-Unis¹



¹ Gains annuels exprimés en dollars canadiens de 1999.

* Les chiffres accompagnés de ce symbole ont un coefficient de variation de 16,6 % à 33,3 % et sont moins fiables que ceux qui ne l'ont pas.

Source : Enquête auprès des diplômés de 1995 qui ont déménagé aux États-Unis.

Notes

1. Le présent article est une adaptation, pour la *Revue trimestrielle de l'éducation*, de l'ouvrage original intitulé « Cap vers le sud : les diplômés de la promotion de 1995 qui ont déménagé aux États-Unis ». Cette publication est disponible sur Internet à l'adresse « <http://www.hrdc-drhc.gc.ca/arb> ». Pour plus de renseignements au sujet du présent article, veuillez communiquer avec le rédacteur en chef de la *Revue trimestrielle de l'éducation*. Téléphone : (613) 951-1500; courrier électronique : jim.seidle@statcan.ca.
2. Une faible proportion des diplômés ont déménagé aux États-Unis avant d'obtenir leur diplôme en 1995. Certains ont satisfait aux exigences de leur programme en 1994, bien qu'ils n'aient obtenu leur diplôme qu'en 1995, alors que d'autres avaient terminé leurs études à distance ou sont revenus temporairement pour les terminer.
3. Les chiffres accompagnés de ce symbole (*) ont un coefficient de variation entre 16,6 % et 33,3 % et sont moins fiables que les chiffres qui n'ont pas ce symbole.
4. Pour beaucoup, la province d'études était aussi la province de résidence d'origine.
5. Ne comprend pas les diplômés des programmes menant à l'université offerts par les cégeps.
6. Statistique Canada, Centre de la statistique de l'éducation.
7. Les diplômés de citoyenneté exclusivement américaine qui avaient étudié au Canada avant de retourner dans leur pays n'étaient pas compris dans l'enquête.
8. Il est difficile de faire la distinction entre le concept des « incitatifs » et celui des « avantages sociaux ». Certaines réponses normalement considérées comme des avantages courants (les vacances payées, par exemple) n'ont pas été analysées. Mais certaines réponses pouvaient aussi être considérées comme pratique courante (le paiement des frais de déménagement, par exemple). En outre, aucune source d'information ne permet de faire une comparaison préliminaire. L'idéal serait de disposer de l'information sur les types d'incitatifs offerts par les employeurs canadiens, la fréquence de ceux-ci et leurs bénéficiaires. Quoi qu'il en soit, l'EDDEU fournit certains renseignements sur la question des incitatifs.
9. La catégorie professionnelle des sciences naturelles et des sciences appliquées comprend les scientifiques, les ingénieurs, les architectes et les urbanistes, les mathématiciens, les analystes de systèmes et les programmeurs. Les professions techniques du domaine des sciences naturelles et des sciences appliquées font aussi partie de cette catégorie.

Données

disponibles

Donnée parue

Pour les demandes et l'extraction de données de CANSIM, communiquez avec Sharon-Anne Borde au (613) 951-1503 ou composez sans frais le 1 800 307-3382. Courrier électronique : sharon-anne.borde@statcan.ca, Centre de la statistique de l'éducation. Pour plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec Claudio Pagliarello au (613) 951-1508. Courrier électronique : claudio.pagliarello@statcan.ca, Centre de la statistique de l'éducation.

Indice des prix de l'enseignement, 1997

- Pour la deuxième année consécutive, les prix des biens et services dans le domaine de l'enseignement primaire et secondaire ont moins augmenté que l'inflation en général. En 1997, l'Indice des prix de l'enseignement (IPE) a augmenté de 0,7 %, alors que l'Indice des prix à la consommation (IPC) affichait une hausse de 1,6 %. De 1987 à 1991, la croissance de l'IPE a reflété celle de l'IPC. Par la suite, les prix relatifs à l'enseignement ont augmenté plus rapidement que l'inflation en général jusqu'en 1996, année où la tendance s'est renversée.
- Les salaires du personnel enseignant représentent plus de 70 % des dépenses d'exploitation des conseils scolaires et sont la principale composante de l'IPE. Les contraintes budgétaires dans la plupart des provinces ont maintenu la croissance des salaires des enseignants en deçà de 1 % depuis 1994. Les autres salaires du secteur de l'éducation n'ont pas augmenté, ou ont peu augmenté, ces dernières années. Pour la quatrième année consécutive, la composante « salaires du personnel non enseignant » de l'IPE est demeurée inchangée.
- Les prix des composantes non salariales incluses dans l'IPE ont moins fluctué que les salaires au cours des dernières années, et ont augmenté de 1,5 % en 1997. La composante non salariale englobe les installations scolaires, le matériel didactique et les honoraires et services contractuels. La composante non salariale influence relativement moins l'ensemble de l'IPE que la composante salariale, étant donné qu'elle ne représente que 20 % du budget d'exploitation total des conseils scolaires.

Ces données sont maintenant stockées dans CANSIM pour les années 1971 à 1997 :

Données stockées dans CANSIM :
T00590304

Note : L'Indice des prix de l'enseignement a été créé dans les années 70. Il sert à déterminer si les augmentations des dépenses d'exploitation liées à l'enseignement primaire et secondaire sont attribuables à l'inflation seulement ou à des variations de la quantité et de la

qualité des biens achetés par les écoles (y compris les services du personnel enseignant). L'IPE sert surtout à indiquer les variations de prix dans l'enseignement primaire et secondaire et à exprimer ses dépenses en dollars constants. RTE



Tableau 1

Niveau et taux de croissance annuel de l'Indice des prix à la consommation, de l'Indice des prix de l'enseignement (IPE) et des principales composantes de l'IPE, 1997

	Importance relative des éléments constituant l'IPE %	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997
Indice des prix à la consommation*		84,8	89,0	93,3	98,5	100,0	101,8	102,0	104,2	105,9	107,6
Taux de variation par rapport à l'année précédente (%)		4,0	5,0	4,8	5,6	1,5	1,8	0,2	2,2	1,6	1,6
Indice des prix de l'enseignement*	100,0	83,1	87,1	91,8	96,7	100,0	101,9	102,8	105,3	105,8	106,5
Taux de variation par rapport à l'année précédente (%)		4,6	4,8	5,4	5,3	3,5	1,9	0,9	2,4	0,5	0,7
Traitements et salaires*	80,0	83,0	86,9	91,7	96,4	100,0	101,8	102,2	102,0	102,3	102,8
Taux de variation par rapport à l'année précédente (%)		4,4	4,7	5,5	5,2	3,7	1,8	0,4	-0,2	0,3	0,5
Traitements des enseignants*	71,9	82,3	86,2	91,0	96,2	100,0	101,8	102,3	102,0	102,4	102,9
Taux de variation par rapport à l'année précédente (%)		4,4	4,7	5,7	5,6	4,0	1,8	0,5	-0,3	0,4	0,5
Salaires du personnel non enseignant	8,1	89,2	93,1	96,9	98,8	100,0	101,7	101,7	101,7	101,7	101,7
Taux de variation par rapport à l'année précédente (%)		4,9	4,4	4,1	2,0	1,3	1,7	0,0	0,0	0,0	0,0
Non salariales*	20,0	83,5	88,1	92,2	97,7	100,0	102,4	105,5	121,2	122,5	124,3
Taux de variation par rapport à l'année précédente (%)		5,3	5,5	4,7	5,9	2,4	2,4	3,1	14,9	1,0	1,5
Matériel didactique*	7,1	91,4	98,2	102,9	106,9	100,0	101,5	109,6	163,8	155,5	152,5
Taux de variation par rapport à l'année précédente (%)		8,3	7,5	4,7	3,8	-6,4	1,5	7,9	49,5	-5,1	-1,9
Installations, fournitures et services*	4,2	87,3	89,3	92,0	97,9	100,0	101,1	101,7	100,1	102,1	105,8
Taux de variation par rapport à l'année précédente (%)		0,9	2,4	3,0	6,4	2,2	1,1	0,6	-1,6	2,0	3,6
Honoraires et services contractuels*	8,7	76,9	81,5	86,1	92,1	100,0	103,6	105,2	107,8	114,3	118,0
Taux de variation par rapport à l'année précédente (%)		6,3	6,0	5,6	7,1	8,5	3,6	1,6	2,5	6,0	3,2

Note :

Les taux de croissance peuvent être légèrement différents en raison des arrondissements.

* 1992=100

Tableau 2
Indice des prix de l'enseignement et ses deux principales composantes

1992 = 100	1988	1989	1990*	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997
Canada										
Indice des prix de l'enseignement	83,1	87,1	91,8	96,7	100,0	101,9	102,8	105,3	105,8	106,5
Traitements et salaires	83,0	86,9	91,7	96,4	100,0	101,8	102,2	102,0	102,3	102,8
Non salariales	83,5	88,1	92,2	97,7	100,0	102,4	105,5	121,2	122,5	124,3
Terre-Neuve										
Indice des prix de l'enseignement	87,5	91,0	94,9	99,2	100,0	100,3	100,6	102,1	102,4	102,9
Traitements et salaires	88,2	91,6	95,3	99,5	100,0	100,1	100,1	100,0	100,0	100,0
Non salariales	83,2	86,9	91,9	97,7	100,0	101,2	103,9	115,7	117,2	121,3
Île-du-Prince-Édouard										
Indice des prix de l'enseignement	85,2	87,7	92,3	97,4	100,0	100,4	97,2	95,8	99,3 ^r	101,6
Traitements et salaires	85,3	87,7	92,2	97,2	100,0	100,2	96,5	93,9	97,7 ^r	99,9
Non salariales	84,4	87,5	92,7	98,6	100,0	101,4	102,7	112,2	112,3	116,2
Nouvelle-Écosse										
Indice des prix de l'enseignement	85,0	88,8	93,1	97,6	100,0	100,1	100,8	100,3	100,4	100,6
Traitements et salaires	85,0	88,8	93,0	97,4	100,0	100,2	100,6	98,3	98,3	98,3
Non salariales	85,2	89,5	94,0	99,0	100,0	99,8	102,5	116,9	117,4	119,5
Nouveau-Brunswick										
Indice des prix de l'enseignement	87,6	90,6	94,7	98,9	100,0	101,4	102,8	104,9	106,6	108,2
Traitements et salaires	88,6	91,6	95,6	99,3	100,0	101,4	102,6	103,0	104,5	105,6
Non salariales	82,7	86,0	90,5	97,0	100,0	101,7	104,1	113,6	116,7	120,6
Québec										
Indice des prix de l'enseignement	85,1	89,0	93,5	97,6	100,0	102,6	103,4	106,0	106,5	107,7
Traitements et salaires	86,0	89,6	94,2	97,9	100,0	102,6	102,9	102,9	102,9	103,8
Non salariales	81,8	86,9	91,0	96,5	100,0	102,7	105,5	117,9	120,3	122,7
Ontario										
Indice des prix de l'enseignement	81,4	85,4	90,4	95,7	100,0	101,8	102,8	105,8	106,2	106,5
Traitements et salaires	81,0	85,0	90,1	95,3	100,0	101,6	102,2	102,2	102,4	102,5
Non salariales	83,2	87,7	91,9	97,5	100,0	102,6	105,9	122,9	124,0	125,5
Manitoba										
Indice des prix de l'enseignement	86,6	89,8	94,2	98,5	100,0	101,8	104,1	107,6	107,5	108,3
Traitements et salaires	86,4	89,5	93,9	98,1	100,0	101,8	103,8	103,8	103,8	104,7
Non salariales	87,4	91,9	95,6	100,7	100,0	101,4	105,4	128,1	126,9	127,6
Saskatchewan										
Indice des prix de l'enseignement	86,5	91,7	95,4	99,6	100,0	100,6	103,1	106,6	107,2	109,3
Traitements et salaires	86,7	92,1	95,8	99,9	100,0	100,2	102,4	102,4	102,9	105,3
Non salariales	85,8	90,3	94,0	98,4	100,0	102,4	105,9	122,9	123,7	125,1
Alberta										
Indice des prix de l'enseignement	83,6	86,9	91,2	95,8	100,0	102,5	101,5	102,1	103,3	104,5
Traitements et salaires	83,6	86,7	91,0	95,4	100,0	102,6	100,9	98,6	99,8	100,8
Non salariales	84,1	88,2	92,2	98,0	100,0	102,0	104,9	120,5	121,7	123,8
Colombie-Britannique										
Indice des prix de l'enseignement	80,4	85,4	90,2	96,3	100,0	101,7	103,1	105,6	106,1	106,5
Traitements et salaires	79,3	84,4	89,5	95,8	100,0	101,7	102,7	103,1	103,8	104,1
Non salariales	89,0	92,8	96,2	100,3	100,0	102,1	106,0	125,2	124,1	125,2

* Révisé en raison d'une nouvelle méthode introduite en 1990.

^r Données révisées.



Tableau 3
Taux de croissance annuel de l'Indice des prix de l'enseignement
et de ses deux principales composantes

1992 = 100	1988	1989	1990*	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997
Canada										
Indice des prix de l'enseignement	4,6	4,8	5,4	5,3	3,5	1,9	0,9	2,4	0,5	0,7
Traitements et salaires	4,4	4,7	5,5	5,2	3,7	1,8	0,4	- 0,2	0,3	0,5
Non salariales	5,3	5,5	4,7	5,9	2,4	2,4	3,1	14,9	1,0	1,5
Terre-Neuve										
Indice des prix de l'enseignement	6,0	4,0	4,3	4,6	0,8	0,2	0,4	1,5	0,2	0,5
Traitements et salaires	6,2	3,9	4,0	4,3	0,5	0,1	0,0	- 0,1	0,0	0,0
Non salariales	4,8	4,4	5,8	6,3	2,4	1,2	2,7	11,3	1,3	3,4
Île-du-Prince-Édouard										
Indice des prix de l'enseignement	8,9	3,0	5,2	5,5	2,7	0,4	- 3,1	- 1,4	3,6 ^r	2,4
Traitements et salaires	9,7	2,8	5,2	5,4	2,9	0,2	- 3,7	- 2,8	4,1 ^r	2,2
Non salariales	4,3	3,7	5,9	6,3	1,5	1,3	1,3	9,2	0,1	3,5
Nouvelle-Écosse										
Indice des prix de l'enseignement	3,8	4,5	4,8	4,8	2,5	0,1	0,6	- 0,5	0,1	0,2
Traitements et salaires	3,7	4,4	4,7	4,8	2,7	0,2	0,4	- 2,2	0,0	0,0
Non salariales	4,4	5,1	5,1	5,4	1,0	- 0,2	2,6	14,1	0,5	1,8
Nouveau-Brunswick										
Indice des prix de l'enseignement	4,5	3,5	4,5	4,5	1,1	1,4	1,4	2,0	1,7	1,4
Traitements et salaires	4,8	3,4	4,3	3,9	0,7	1,4	1,2	0,4	1,5	1,0
Non salariales	3,2	4,0	5,3	7,1	3,1	1,7	2,4	9,1	2,7	3,3
Québec										
Indice des prix de l'enseignement	4,9	4,6	5,1	4,3	2,5	2,6	0,7	2,5	0,5	1,2
Traitements et salaires	4,7	4,2	5,2	3,9	2,2	2,6	0,2	0,0	0,0	0,9
Non salariales	5,7	6,2	4,8	6,0	3,6	2,6	2,8	11,8	2,1	2,0
Ontario										
Indice des prix de l'enseignement	5,1	5,0	5,8	5,9	4,5	1,8	1,0	2,9	0,4	0,3
Traitements et salaires	5,1	4,9	6,0	5,8	4,9	1,6	0,5	0,0	0,2	0,1
Non salariales	5,5	5,5	4,8	6,1	2,5	2,6	3,1	16,1	0,9	1,2
Manitoba										
Indice des prix de l'enseignement	4,3	3,8	4,8	4,7	1,5	1,8	2,3	3,4	- 0,2	0,8
Traitements et salaires	4,1	3,5	5,0	4,5	1,9	1,8	2,0	0,0	0,0	0,8
Non salariales	5,4	5,2	4,0	5,4	- 0,7	1,4	3,9	21,5	- 0,9	0,6
Saskatchewan										
Indice des prix de l'enseignement	2,5	6,0	4,1	4,3	0,4	0,6	2,5	3,4	0,5	2,0
Traitements et salaires	1,5	6,2	4,1	4,2	0,1	0,2	2,3	0,0	0,5	2,3
Non salariales	5,7	5,2	4,1	4,7	1,6	2,4	3,4	16,1	0,6	1,2
Alberta										
Indice des prix de l'enseignement	2,7	3,9	4,9	5,1	4,4	2,5	- 0,9	0,6	1,2	1,2
Traitements et salaires	2,3	3,7	5,0	4,8	4,8	2,6	- 1,7	- 2,3	1,2	1,0
Non salariales	4,9	4,9	4,5	6,3	2,0	2,0	2,9	14,9	1,0	1,8
Colombie-Britannique										
Indice des prix de l'enseignement	4,5	6,2	5,7	6,7	3,8	1,7	1,4	2,4	0,5	0,3
Traitements et salaires	4,5	6,5	6,0	7,1	4,4	1,6	1,1	0,4	0,7	0,3
Non salariales	4,3	4,2	3,7	4,3	- 0,3	2,1	3,9	18,1	- 0,8	0,9

* Révisé en raison d'une nouvelle méthode introduite en 1990.

^r Données révisées.



Donnée récentes

Pour plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec Mongi Mouelhi au (613) 951-1537, Centre de la statistique de l'éducation. Pour obtenir des tableaux sur les inscriptions et les grades décernés, communiquez avec Sharon-Anne Borde au (613) 951-1503 ou composez sans frais le 1 800 307-3382, Centre de la statistique de l'éducation.

Inscriptions à l'université, 1998-1999

Les inscriptions à des cours de premier cycle dans les universités canadiennes ont légèrement augmenté pendant l'année scolaire 1998-1999, ce qui a mis fin à cinq années de régressions consécutives.

Au total, les universités ont accepté 707 600 étudiants de premier cycle, ce qui représente une hausse de 0,4 % par rapport à l'année scolaire précédente. Toutefois, ce chiffre représente une baisse considérable (-8,3 %) comparativement au niveau record de 771 300 enregistré en 1992-1993.

La légère progression du nombre d'inscriptions en 1998-1999 s'est produite à un moment où une augmentation du nombre d'étudiants de premier cycle à temps plein a été neutralisée par une légère baisse du nombre d'étudiants de premier cycle inscrits à temps partiel. Les universités ont accepté 501 000 étudiants de premier cycle à temps plein, un chiffre en hausse de 0,8 % par rapport à 1997-1998. C'était la deuxième fois que les inscriptions à temps plein dépassaient un demi-million, la première fois ayant été en 1994-1995. Parallèlement, le nombre d'étudiants de premier cycle à temps partiel a diminué de 0,6 % pour s'établir à 206 600.

Le fléchissement du nombre global d'inscriptions au premier cycle observé au cours des cinq années précédentes était entièrement attribuable à une baisse marquée du nombre d'étudiants à temps partiel. En effet, de 1992-1993 à 1998-1999, leur nombre a chuté de 24,6 %, alors que le nombre d'étudiants inscrits à temps plein est demeuré relativement stable. Même si les inscriptions à temps partiel ont fléchi de 1997-1998 à 1998-1999, la baisse de 0,6 % a été beaucoup moins importante qu'au cours des années précédentes.



Tableau 1
Inscriptions à l'université

	1992-1993	1997-1998	1998-1999	1992-1993 à 1998-1999	1997-1998 à 1998-1999
				variation en %	
Étudiants de premier cycle à temps plein	497 200	497 100	501 000	0,75	0,78
18 à 24 ans	412 100	418 500	423 800	2,83	1,26
Hommes	188 900	182 300	183 100	- 3,06	0,44
Femmes	223 200	236 200	240 700	7,82	1,90
25 à 44 ans	79 900	73 600	72 000	- 9,91	- 2,15
Hommes	40 500	36 100	34 700	- 14,35	- 3,79
Femmes	39 400	37 500	37 300	- 5,40	- 0,57
Étudiants de premier cycle à temps partiel	274 100	207 900	206 600	- 24,62	- 0,63
18 à 24 ans	73 400	65 500	66 400	- 9,56	1,26
Hommes	32 100	28 300	28 800	- 10,24	1,62
Femmes	41 300	37 200	37 600	- 9,04	1,00
25 à 44 ans	165 700	115 400	113 300	- 31,64	- 1,85
Hommes	59 700	42 600	41 700	- 30,13	- 2,08
Femmes	106 000	72 800	71 600	- 32,49	- 1,72

Note : Les données sont arrondies au 100e près, mais les pourcentages sont calculés à partir de chiffres non arrondis.

Source : Tableau CANSIM 00580701 et 00580702.

Aux cycles supérieurs, les inscriptions ont maintenu une tendance à la hausse depuis 1992-1993. En 1998-1999, 79 400 étudiants étaient inscrits à temps plein à des cours des cycles supérieurs, ce qui représente une hausse de 10,0 % par rapport à six ans auparavant. Pendant la même période, le nombre total d'étudiants inscrits à temps partiel aux cycles supérieurs n'a régressé que de 6,4 % pour s'établir à 39 400.

Étudiants de premier cycle à temps plein : les femmes de 18 à 24 ans s'inscrivent en plus grand nombre

Parmi les étudiants de premier cycle à temps plein, les femmes de 18 à 24 ans représentaient le seul groupe d'étudiants dont les inscriptions avaient augmenté de 1992-1993 à 1998-1999. Au cours de cette période de six ans, le nombre de ces étudiantes a progressé de 7,8 % pour atteindre 240 700. Par contre, le nombre d'hommes dans ce groupe d'âge qui étudiaient au premier cycle à temps plein a régressé de 3,5 % pour s'établir à 182 300 de 1992-1993 à 1997-1998, puis a connu une légère hausse de 0,4 %, atteignant 183 100 en 1998-1999. Dans ce groupe d'âge, les femmes représentaient 56,8 % des étudiants de premier cycle à temps plein en 1998-1999, un chiffre en hausse par rapport à 54,3 % en 1992-1993.

Ces changements se sont produits au cours d'une période où les droits de scolarité ont augmenté, ce qui a compensé en partie la réduction du financement public

pour chaque étudiant à temps plein, une situation décrite dans *Le Quotidien* du 25 août 1999. Pendant l'année scolaire 1992-1993, les universités ont reçu des administrations fédérale et provinciales des subventions de fonctionnement de 9 200 \$ (en dollars constants de 1997) pour chaque étudiant à temps plein.

Les subventions publiques ont chuté à 7 600 \$ par étudiant à temps plein en 1997-1998 (-17 %). Pendant la même période, les droits de scolarité sont passés d'une moyenne de 2 000 \$ (en dollars constants de 1997) à une moyenne de 3 000 \$, ce qui constitue une hausse de 48 %.

Inscriptions dans les provinces

De 1992-1993 à 1998-1999, les inscriptions à des études à temps plein, aussi bien du premier cycle que des cycles supérieurs, ont augmenté dans les universités de cinq provinces.

La plus forte hausse a été enregistrée en Colombie-Britannique, où le nombre d'étudiants à temps plein a augmenté de 18,4 % pour atteindre 54 000 pendant la période de six ans. Les inscriptions à temps plein ont également progressé en Alberta, en Saskatchewan, en Nouvelle-Écosse et au Manitoba.

Toutefois, les inscriptions à des cours à temps partiel de premier cycle et de cycles supérieurs n'ont augmenté qu'en Alberta (+13 %) et en Colombie-Britannique (+10,7 %) au cours de la période de six ans. Les universités des huit autres provinces ont affiché des baisses d'inscriptions à temps partiel atteignant ou dépassant 10 %.



Tableau 2
Inscriptions dans les provinces – premier cycle et cycles supérieurs

	1992-1993	1997-1998	1998-1999	1992-1993 à 1998-1999	1997-1998 à 1998-1999
	variation en %				
Inscriptions à temps plein					
Terre-Neuve	13 200	13 100	13 100	- 0,74	0,00
Île-du-Prince-Édouard	2 700	2 400	2 500	- 9,32	0,73
Nouvelle-Écosse	29 400	30 100	30 000	2,04	- 0,17
Nouveau-Brunswick	19 100	18 500	18 500	- 3,04	0,14
Québec	135 000	131 100	134 200	- 0,64	2,36
Ontario	230 600	227 200	230 000	- 0,25	1,25
Manitoba	20 600	21 000	20 900	1,50	- 0,67
Saskatchewan	22 900	23 900	23 700	3,54	- 0,87
Alberta	50 300	52 800	53 500	6,29	1,30
Colombie-Britannique	45 700	53 000	54 000	18,38	1,94
Canada	569 500	573 100	580 400	1,91	1,27
Inscriptions à temps partiel					
Terre-Neuve	4 600	2 700	2 600	- 44,10	- 3,28
Île-du-Prince-Édouard	900	500	400	- 54,38	- 13,49
Nouvelle-Écosse	8 500	7 000	7 200	- 14,66	2,97
Nouveau-Brunswick	5 700	4 100	4 200	- 25,82	1,34
Québec	122 500	101 000	98 100	- 19,87	- 2,88
Ontario	108 500	76 300	73 000	- 32,74	- 4,32
Manitoba	17 000	9 800	9 900	- 42,09	0,57
Saskatchewan	10 100	7 400	7 600	- 24,15	3,50
Alberta	17 900	18 600	20 300	13,02	8,98
Colombie-Britannique	20 500	22 300	22 700	10,66	1,88
Canada	316 200	249 700	246 000	- 22,20	- 1,48
Ensemble des inscriptions	885 700	822 800	826 400	6,69	0,44

Note : Les données sont arrondies au 100e près, mais les pourcentages sont calculés à partir de chiffres non arrondis.

Source : Tableau CANSIM 00580701 et 00580702.



Données récentes

Séries de données	Données les plus récentes	
	Final ¹	Provisoires ou estimées ²
A. Élémentaire/secondaire		
Inscriptions dans les écoles publiques	1996-1997	1997-1998 ^e 1998-1999 ^e
Inscriptions dans les écoles privées	1996-1997	1997-1998 ^e 1998-1999 ^e
Inscriptions dans les programmes d'enseignement dans la langue de la minorité et la langue seconde	1995-1996	
Diplomation au secondaire	1995-1996	
Éducateurs dans les écoles publiques	1996-1997	1997-1998 ^e 1998-1999 ^e
Éducateurs dans les écoles privées	1996-1997	1997-1998 ^e 1998-1999 ^e
Caractéristiques des écoles élémentaires et secondaires	1996-1997	1997-1998 ^e 1998-1999 ^e
Statistiques financières des conseils scolaires	1996	
Statistiques financières des écoles académiques privées	1995-1996	1996-1997 ^p
Dépenses du gouvernement fédéral au titre de l'éducation élémentaire-secondaire	1995-1996	1996-1997 ^e 1997-1998 ^e
Dépenses consolidées au titre de l'éducation élémentaire-secondaire	1995-1996	1996-1997 ^e 1997-1998 ^e 1998-1999 ^e
Indice des prix de l'éducation	1997	
B. Postsecondaire		
Université: inscriptions	1998-1999	discontinué
Grades universitaires décernés	1998	discontinué
Inscription aux cours des programmes universitaires d'éducation permanente (discontinué)	1996-1997	discontinué
Éducateurs dans les universités	1997-1998	1998-1999
Traitements et échelles de traitement des enseignants à temps plein des universités canadiennes	1997-1998	1998-1999
Frais de scolarité et de subsistance dans les universités canadiennes	1999-2000	
Finances des universités	1997-1998	1998-1999 ^e
Finances des collèges	1996-1997	1998-1999 ^e
Dépenses du gouvernement fédéral au titre de l'éducation postsecondaire	1996-1997	1997-1998 ^e 1998-1999 ^e
Dépenses consolidées au titre de l'éducation postsecondaire	1996-1997	1997-1998 ^e 1998-1999 ^e
Collèges communautaires et établissements analogues: effectifs et diplômés postsecondaires	1997-1998	1998-1999 ^p
Effectifs dans les programmes de formation professionnelle au niveau des métiers	1996-1997	1997-1998 ^e
Personnel d'enseignement des collèges communautaires et des écoles de métiers	1996-1997	1997-1998 ^e
Participation des étudiants étrangers dans les universités canadienne	1998-1999	



Données récentes (fin)

Séries de données	Données les plus récentes	
	Final ¹	Provisoire ou estimées ²

C. Publications⁴

L'éducation au Canada, 1999

Cap vers le sud : Les diplômés de la promotion de 1995 qui ont déménagé aux États-Unis (1999)

Après l'école (1993)

Après le secondaire, les premières années (1996)

Enquête sur l'éducation et sur la formation des adultes (1995)

Participation des étudiants étrangers à l'éducation canadienne (1993-1995)

Indice des prix de l'enseignement – rapport méthodologique

Manuel de terminologie de l'éducation: Niveau primaire et secondaire (1994)

Guide des données sur l'enseignement des niveaux primaire et secondaire au Canada (1995)

Guide des sources d'information et de données de Statistique Canada sur l'éducation et la formation des adultes (1996)

Portrait statistique de l'enseignement primaire et secondaire au Canada – Troisième édition (1996)

Portrait statistique de l'enseignement au niveau universitaire au Canada – Première édition (1996)

La promotion de 1986 = second regard

La promotion de 1990: Compendium des résultats (1996)

La promotion de 1990 = second regard (1997)

Indicateurs de l'éducation au Canada: Rapport du programme d'indicateurs pancanadiens de l'éducation (1999)

Regards sur l'éducation: Les indicateurs de l'OCDE (2000)

Littérature, économie et société (1995)

Grandir au Canada: Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes (1996)

1. Indique l'année civile (p. ex. 1993) ou l'année scolaire/financière la plus récente (p. ex. 1993-1994) pour lesquelles les données finales sont disponibles pour toutes les provinces et les territoires.
2. Indique l'année civile (p. ex. 1995) ou l'année scolaire/financière la plus récente (p. ex. 1995-1996) pour lesquelles des données sont disponibles. Les données peuvent être provisoires (p. ex. 1995^p), estimées (p. ex. 1995^e) ou partielles (p. ex. données non disponibles pour toutes les provinces et les territoires).
3. Disponible pour quelques provinces.
4. L'année entre parenthèses indique l'année de publication. Certaines de ces publications ont été préparées avec la coopération d'autres ministères ou organismes. Pour obtenir des renseignements sur la façon de vous procurer des exemplaires de ces rapports, veuillez communiquer avec la Section de la planification et des services aux clients du Centre des statistiques sur l'éducation de Statistique Canada. Téléphone: (613) 951-1503; télécopieur: (613) 951-9040; Internet: perrdan@statcan.ca.



Données anticipées

Cette rubrique résume les données sur les établissements, les enseignants, les inscriptions, les grades et les finances pour tous les ordres d'enseignement au Canada. À moins d'indication contraire, le présent numéro donne les chiffres réels pour 1997-1998, les chiffres provisoires pour 1998-1999 et les estimations pour 1999-2000. Les statistiques financières sont données en dollars courants de 1996-1997 à 1999-2000. Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec la Section de l'analyse et de la diffusion, Centre de la statistique de l'éducation, au (613) 951-1503 ou 1-800-307-3382 ou par télécopieur au (613) 951-9040.

Effectif

- À l'automne 1999, on a estimé à 508 500 le nombre d'élèves qui se sont inscrits au niveau préscolaire, soit une augmentation de 2 900 par rapport à 1998-1999. Les effectifs de la 1^{re} à la 12^e année devaient atteindre 5 016 400, soit 0,8 % de plus que l'année précédente.
- Les effectifs des collèges communautaires au niveau postsecondaire à temps plein de 1999-2000 devaient diminuer légèrement de 0,1 % par rapport à l'année précédente, pour atteindre 409 400.

Enseignant(e)s

- Le nombre d'enseignants à temps plein du primaire et du secondaire est demeuré inchangé en 1999-2000 à 295 900.

Diplômes

- Pendant l'année civile 1998, on a décerné 124 900 baccalauréats et premiers grades professionnels; on a aussi remis 22 000 maîtrises et environ 4 000 doctorats.

Finances

- En 1999-2000, les dépenses totales au titre de l'enseignement devaient se chiffrer à \$61,9 milliards, soit une augmentation de 1,7 % par rapport à 1998-1999.
- Les trois niveaux de gouvernement acquitteront 88 % de la facture de l'éducation en 1999-2000; le reste proviendra de frais de scolarité et d'autres sources privées.
- Le niveau primaire et secondaire devrait représenter environ 61 % des dépenses totales au titre de l'enseignement en 1999-2000. Le postsecondaire et la formation professionnelle représenteront respectivement environ 29 % et 10 %.



Tableau 1
Établissements, effectifs scolaires et enseignants, 1997-1998 à 1999-2000

	Établissements			Effectifs scolaires					Enseignants à temps plein		
	Primaires/ secondaires ¹	Collèges commu- nautaires ²	Univer- sités	Pré- scolaires ¹	Primaires secondaires ¹	Postsecon- daires à temps plein des collèges commu- nautaires ³	Univer- sitaires à temps plein ⁴	Univer- sitaires à temps partiel	Primaires/ secondaires ¹	Postsecon- daires des collèges commu- nautaires ⁵	Univer- sités ⁶
Canada											
1997-1998	16 057 ^P	196	75	502 068 ^P	4 937 478 ^P	398 643	573 099	249 673	296 775 ^P	31 727 ^P	33 702
1998-1999	16 123 ^e	190	75	505 578 ^e	4 978 284 ^e	409 848 ^P	580 376	245 985	295 902 ^e	..	33 667 ^e
1999-2000 ^e ⁷	16 198	191	..	508 483	5 016 446	409 395	295 907
Terre-Neuve											
1997-1998	397 ^P	5	1	6 526 ^P	95 548 ^P	5 974	13 115	2 683	6 627 ^P	652 ^P	865
1998-1999	381 ^e	1	1	6 290 ^e	92 324 ^e	6 377 ^P	13 115	2 595	6 423 ^e	..	854
1999-2000 ^e	372	1	..	6 064	88 144	6 440	6 196
Île-du-Prince-Édouard											
1997-1998	71 ^P	1	1	43 ^P	24 645 ^P	1 620	2 452	482	1 364 ^P	81 ^P	180
1998-1999	71 ^e	1	1	44 ^e	24 662 ^e	1 940 ^P	2 470	417	1 364 ^e	..	179
1999-2000 ^e	72	1	..	46	24 710	1 958	1 366
Nouvelle-Écosse											
1997-1998	501 ^P	6	12	12 053 ^P	152 662 ^P	7 307	30 077	7 006	8 998 ^P	708 ^P	1 910
1998-1999	497 ^e	5	12	11 923 ^e	152 575 ^e	7 291 ^P	30 027	7 214	8 853 ^e	..	1 914
1999-2000 ^e	491	5	..	11 792	151 920	7 362	8 680
Nouveau-Brunswick											
1997-1998	381 ^P	6	5	9 302 ^P	123 477 ^P	5 152	18 503	4 181	7 371 ^P	887 ^P	1 146
1998-1999	370 ^e	6	5	9 246 ^e	121 916 ^e	5 206 ^P	18 529	4 237	7 229 ^e	..	1 145
1999-2000 ^e	360	6	..	9 178	119 887	5 258	7 086
Québec											
1997-1998	3 055 ^P	88	7	98 784 ^P	1 031 253 ^P	163 550	131 074	101 021	65 514 ^P	12 674 ^P	8 144
1998-1999	3 056 ^e	88	7	100 131 ^e	1 027 931 ^e	168 852 ^P	134 162	98 116	65 624 ^e	..	8 046 ^e
1999-2000 ^e	3 058	88	..	101 782	1 023 176	168 079	65 876
Ontario											
1997-1998	5 820 ^P	40	21	248 243 ^P	1 939 372 ^P	142 353	227 153	76 255	119 688 ^P	7 010 ^P	12 346
1998-1999	5 858 ^e	40	21	250 216 ^e	1 961 669 ^e	141 822 ^P	229 985	72 958	118 698 ^e	..	12 412 ^e
1999-2000 ^e	5 894	40	..	251 470	1 984 410	141 153	118 409
Manitoba											
1997-1998	844 ^P	5	6	17 868 ^P	204 177 ^P	3 802	21 024	9 796	11 951 ^P	697 ^P	1 506
1998-1999	858 ^e	5	6	17 370 ^e	204 875 ^e	3 920 ^P	20 883	9 852	11 815 ^e	..	1 501
1999-2000 ^e	862	5	..	16 782	205 812	3 957	11 645
Saskatchewan											
1997-1998	907 ^P	4	4	16 391 ^P	194 637 ^P	3 195	23 864	7 364	10 919 ^P	850 ^P	1 372
1998-1999	896 ^e	4	4	16 244 ^e	195 051 ^e	3 113 ^P	23 656	7 622	10 949 ^e	..	1 390
1999-2000 ^e	884	4	..	16 117	195 059	3 145	10 959
Alberta											
1997-1998	1 901 ^P	16	10	40 326 ^P	522 844 ^P	29 595	52 824	18 594	29 594 ^P	3 090 ^P	2 940
1998-1999	1 932 ^e	16	10	40 833 ^e	531 180 ^e	32 594 ^P	53 510	20 263	29 870 ^e	..	3 009 ^e
1999-2000 ^e	1 973	16	..	41 326	538 898	32 918	30 223
Colombie-Britannique											
1997-1998	2 064 ^P	22	8	50 365 ^P	626 905 ^P	35 599	53 013	22 291	33 039 ^P	4 852 ^P	3 293
1998-1999	2 086 ^e	22	8	51 073 ^e	643 466 ^e	38 212 ^P	54 039	22 711	33 340 ^e	..	3 217
1999-2000 ^e	2 112	22	..	51 641	661 123	38 594	33 727
Yukon											
1997-1998	28 ^P	1	-	465 ^P	5 905 ^P	318	-	-	424 ^P	101 ^P	-
1998-1999	28 ^e	1	-	459 ^e	6 081 ^e	268 ^P	-	-	426 ^e	..	-
1999-2000 ^e	28	1	-	448	6 289	273	-	-	426	..	-
Territoires du Nord-Ouest											
1997-1998	86 ^P	1	-	1 675 ^P	15 859 ^P	178	-	-	1 269 ^P	125 ^P	-
1998-1999	88 ^e	1	-	1 722 ^e	16 337 ^e	253 ^P	-	-	1 294 ^e	..	-
1999-2000 ^e	90	1	-	1 810	16 789	127	-	-	1 297	..	-
Ministères de la Défense nationale, outre-mer											
1997-1998	2 ^P	-	-	27 ^P	194 ^P	-	-	-	17 ^P	-	-
1998-1999	2 ^e	-	-	27 ^e	217 ^e	-	-	-	17 ^e	-	-
1999-2000 ^e	2	-	-	27	229	-	-	-	17	-	-

Voir les notes à la fin des tableaux.



Tableau 2
Grades, selon le niveau et le sexe du récipiendaire, 1996 à 1998

	Baccalauréats et premiers grades professionnels			Maîtrises			Doctorats acquis		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Canada									
1996	53 043	74 946	127 989	10 578	10 980	21 558	2 593	1 335	3 928
1997	51 782	74 014	125 796	10 461	10 858	21 319	2 543	1 423	3 966
1998	51 268	73 593	124 861	10 514	11 512	22 026	2 540	1 436	3 976
Terre-Neuve									
1996	932	1 276	2 208	124	119	243	22	8	30
1997	935	1 239	2 174	130	142	272	28	4	32
1998	926	1 281	2 207	134	155	289	21	8	29
Île-du-Prince-Édouard									
1996	168	291	459	3	7	10	-	-	-
1997	179	335	514	5	1	6	-	-	-
1998	122	263	385	1	2	3	-	-	-
Nouvelle-Écosse									
1996	2 386	3 537	5 923	420	559	979	50	31	81
1997	2 465	3 517	5 982	431	558	989	55	26	81
1998	2 440	3 639	6 079	398	496	894	54	33	87
Nouveau-Brunswick									
1996	1 433	2 109	3 542	211	205	416	39	10	49
1997	1 458	2 060	3 518	202	206	408	31	7	38
1998	1 380	1 930	3 310	166	200	366	19	8	27
Québec									
1996	11 904	17 908	29 812	3 279	3 389	6 668	736	357	1 093
1997	11 484	17 299	28 783	3 241	3 335	6 576	752	391	1 143
1998	11 409	16 021	27 430	3 256	3 513	6 769	759	413	1 172
Ontario									
1996	23 366	32 304	55 670	4 382	4 418	8 800	1 018	588	1 606
1997	22 265	31 722	53 987	4 254	4 204	8 458	1 006	573	1 579
1998	21 859	32 171	54 030	4 277	4 568	8 845	981	566	1 547
Manitoba									
1996	2 231	2 853	5 084	303	259	562	67	35	102
1997	2 117	2 883	5 000	279	277	556	73	40	113
1998	2 021	2 752	4 773	241	286	527	72	35	107
Saskatchewan									
1996	1 816	2 429	4 245	259	221	480	81	22	103
1997	1 674	2 252	3 926	262	210	472	83	20	103
1998	1 667	2 316	3 983	266	241	507	64	25	89
Alberta									
1996	4 239	5 949	10 188	639	700	1 339	253	135	388
1997	4 446	6 165	10 611	649	858	1 507	227	173	400
1998	4 495	6 276	10 771	704	874	1 578	254	165	419
Colombie-Britannique									
1996	4 568	6 290	10 858	958	1 103	2 061	327	149	476
1997	4 759	6 542	11 301	1 008	1 067	2 075	288	189	477
1998	4 949	6 944	11 893	1 071	1 177	2 248	316	183	499



Tableau 3
**Dépenses au titre de l'enseignement, selon la provenance directe des fonds,
 1996-1997 à 1999-2000**

	Total	Gouvernements locaux	Gouvernements provinciaux et territoriaux	Gouvernement fédéral ⁹	Sources non gouvernemen- tales (privées)
Milliers de dollars					
Canada					
1996-1997	58 125 149	12 954 806	31 445 826	6 006 460	7 718 057
1997-1998 ^P	59 767 443	12 829 910	32 126 952	6 669 978	8 140 603
1998-1999 ^e	60 826 588	9 829 531	36 989 599	5 743 570	8 263 888
1999-2000 ^e	61 865 140	9 925 937	37 794 193	5 788 211	8 356 799
Terre-Neuve					
1996-1997	1 274 781	-	745 889	420 449	108 443
1997-1998 ^P	1 261 065	-	724 279	429 351	107 435
1998-1999 ^e	1 091 667	-	762 562	225 943	103 162
1999-2000 ^e	1 081 452	-	738 752	230 369	112 331
Île-du-Prince-Édouard					
1996-1997	218 035	-	152 970	41 820	23 245
1997-1998 ^P	239 967	-	160 722	52 920	26 325
1998-1999 ^e	233 109	-	174 302	30 517	28 290
1999-2000 ^e	230 015	-	169 623	31 399	28 993
Nouvelle-Écosse					
1996-1997	1 636 583	138 274	1 010 414	245 926	241 969
1997-1998 ^P	1 632 931	139 305	970 668	269 008	253 950
1998-1999 ^e	1 696 230	144 127	1 104 974	212 803	234 326
1999-2000 ^e	1 700 512	150 006	1 095 753	216 362	238 391
Nouveau-Brunswick					
1996-1997	1 374 177	29	1 056 757	186 643	130 748
1997-1998 ^P	1 449 567	-	1 091 675	226 025	131 867
1998-1999 ^e	1 390 849	-	1 098 926	167 130	124 793
1999-2000 ^e	1 438 802	-	1 141 087	171 473	126 242
Québec					
1996-1997	13 891 347	813 838	10 294 922	1 128 235	1 654 352
1997-1998 ^P	13 696 123	926 508	9 715 570	1 335 662	1 718 383
1998-1999 ^e	14 546 191	952 265	10 577 864	1 283 157	1 732 905
1999-2000 ^e	14 533 290	962 266	10 537 628	1 280 149	1 753 247
Ontario					
1996-1997	21 710 738	8 384 723	8 641 285	1 622 068	3 062 662
1997-1998 ^P	22 689 074	8 065 788	9 586 286	1 863 493	3 173 507
1998-1999 ^e	22 556 838	4 981 698	12 759 783	1 589 628	3 225 729
1999-2000 ^e	22 899 301	5 022 743	13 011 090	1 609 708	3 255 760
Manitoba					
1996-1997	2 272 394	546 406	1 079 735	381 466	264 787
1997-1998 ^P	2 351 408	561 904	1 102 968	417 704	268 832
1998-1999 ^e	2 409 097	580 672	1 206 453	364 967	257 005
1999-2000 ^e	2 481 353	592 645	1 256 344	368 741	263 623
Saskatchewan					
1996-1997	2 099 595	522 213	940 983	417 556	218 843
1997-1998 ^P	2 191 872	552 997	976 536	455 564	206 775
1998-1999 ^e	2 275 051	560 411	1 036 282	444 545	233 813
1999-2000 ^e	2 315 046	565 148	1 062 346	445 459	242 093
Alberta					
1996-1997	5 287 103	1 340 266	2 636 168	525 799	784 870
1997-1998 ^P	5 604 814	1 365 368	2 774 732	559 869	904 845
1998-1999 ^e	5 895 334	1 382 224	3 088 717	512 726	911 667
1999-2000 ^e	6 261 950	1 399 300	3 442 900	520 108	899 642
Colombie-Britannique					
1996-1997	7 588 838	1 198 325	4 535 222	683 750	1 171 541
1997-1998 ^P	7 955 144	1 207 245	4 644 853	812 687	1 290 359
1998-1999 ^e	8 104 566	1 217 307	4 810 917	722 739	1 353 603
1999-2000 ^e	8 272 651	1 222 338	4 946 135	728 797	1 375 381

Voir les notes à la fin du tableau.



Tableau 3
**Dépenses au titre de l'enseignement, selon la provenance directe des fonds,
 1996-1997 à 1999-2000 (Fin)**

	Total	Gouvernements locaux	Gouvernements provinciaux et territoriaux	Gouvernement fédéral ⁹	Sources non gouvernemen- tales (privées)
Milliers de dollars					
Yukon					
1996-1997	101 895	227	92 442	5 880	3 346
1997-1998 ^p	108 256	227	97 847	6 013	4 169
1998-1999 ^c	104 845	227	95 406	6 030	3 182
1999-2000 ^c	103 904	227	94 438	5 950	3 289
Territoires du Nord-Ouest					
1996-1997	278 083	10 505	259 039	2 312	6 227
1997-1998 ^p	300 172	10 568	280 816	2 094	6 694
1998-1999 ^c	294 636	10 600	273 413	3 154	7 469
1999-2000 ^c	194 683	5 850	179 131	3 088	6 614
Nunavut					
1996-1997	-	-	-	-	-
1997-1998 ^p	-	-	-	-	-
1998-1999 ^c	-	-	-	-	-
1999-2000 ^c	127 424	5 414	118 966	281	2 763
Autres⁸					
1996-1997	391 580	-	-	344 556	47 024
1997-1998 ^p	287 050	-	-	239 588	47 462
1998-1999 ^c	228 175	-	-	180 231	47 944
1999-2000 ^c	224 757	-	-	176 327	48 430

Voir les notes à la fin des tableaux.



Tableau 4
Dépenses au titre de l'enseignements, selon le niveau, 1996-1997 à 1999-2000

	Total	Primaire- secondaire ¹⁰	Postsecondaire ¹¹			Formation professionnelle ¹²
			Collège com- munautaire	Université	Total partiel	
Milliers de dollars						
Canada						
1996-1997	58 125 149	36 744 729	4 477 942	11 600 697	16 078 639	5 301 781
1997-1998 ^P	59 767 443	36 973 134	4 641 993	12 255 382	16 897 375	5 896 934
1998-1999 ^e	60 826 588	37 453 842	4 808 833	12 660 539	17 469 372	5 903 374
1999-2000 ^e	61 865 140	37 498 917	5 261 701	12 874 894	18 136 595	6 229 628
Terre-Neuve						
1996-1997	1 274 781	595 363	37 771	225 630	263 401	416 017
1997-1998 ^P	1 261 065	561 794	36 751	242 262	279 013	420 258
1998-1999 ^e	1 091 667	581 757	39 685	240 322	280 007	229 903
1999-2000 ^e	1 081 452	549 649	42 865	254 125	296 990	234 813
Île-du-Prince-Édouard						
1996-1997	218 035	118 452	12 995	45 980	58 975	40 608
1997-1998 ^P	239 967	127 042	12 540	44 565	57 105	55 820
1998-1999 ^e	233 109	141 908	13 278	43 333	56 611	34 590
1999-2000 ^e	230 015	137 365	13 538	44 503	58 041	34 609
Nouvelle-Écosse						
1996-1997	1 636 583	932 349	56 312	457 284	513 596	190 638
1997-1998 ^P	1 632 931	912 793	54 450	460 150	514 600	205 538
1998-1999 ^e	1 696 230	1 002 376	58 678	480 758	539 436	154 418
1999-2000 ^e	1 700 512	993 830	58 882	490 776	549 658	157 024
Nouveau-Brunswick						
1996-1997	1 374 177	837 117	55 510	320 579	376 089	160 971
1997-1998 ^P	1 449 567	845 460	60 833	327 562	388 395	215 712
1998-1999 ^e	1 390 849	847 189	59 588	320 371	379 959	163 701
1999-2000 ^e	1 438 802	880 757	61 063	332 456	393 519	164 526
Québec						
1996-1997	13 891 347	8 063 747	1 855 226	3 023 313	4 878 539	949 061
1997-1998 ^P	13 696 123	7 611 537	1 895 793	3 122 268	5 018 061	1 066 525
1998-1999 ^e	14 546 191	7 778 541	1 858 025	3 202 049	5 060 074	1 707 576
1999-2000 ^e	14 533 290	7 931 507	1 871 951	2 997 721	4 869 672	1 732 111
Ontario						
1996-1997	21 710 738	15 054 001	1 237 136	4 112 635	5 349 771	1 306 966
1997-1998 ^P	22 689 074	15 438 788	1 323 376	4 378 615	5 701 991	1 548 295
1998-1999 ^e	22 556 838	15 210 014	1 416 735	4 558 527	5 975 262	1 371 562
1999-2000 ^e	22 899 301	14 825 274	1 725 924	4 838 527	6 564 451	1 509 576
Manitoba						
1996-1997	2 272 394	1 574 272	76 432	453 088	529 520	168 602
1997-1998 ^P	2 351 408	1 612 581	85 540	449 979	535 519	203 308
1998-1999 ^e	2 409 097	1 645 452	87 719	462 048	549 767	213 878
1999-2000 ^e	2 481 353	1 691 832	92 559	475 504	568 063	221 458
Saskatchewan						
1996-1997	2 099 595	1 286 132	55 456	493 348	548 804	264 659
1997-1998 ^P	2 191 872	1 323 670	61 985	509 316	571 301	296 901
1998-1999 ^e	2 275 051	1 376 667	62 326	531 253	593 579	304 805
1999-2000 ^e	2 315 046	1 372 959	65 108	542 657	607 765	334 322
Alberta						
1996-1997	5 287 103	3 293 915	367 354	1 007 651	1 375 005	618 183
1997-1998 ^P	5 604 814	3 489 953	386 490	1 065 187	1 451 677	663 184
1998-1999 ^e	5 895 334	3 710 753	462 717	1 111 311	1 574 028	610 553
1999-2000 ^e	6 261 950	3 881 402	543 098	1 148 045	1 691 143	689 405

Voir les notes à la fin du tableau.



Tableau 4
Dépenses au titre de l'enseignements, selon le niveau, 1996-1997 à 1999-2000 (Fin)

	Total	Primaire- secondaire ¹⁰	Postsecondaire ¹¹			Formation professionnelle ¹²
			Collège com- munautaire	Université	Total partiel	
Milliers de dollars						
Colombie-Britannique						
1996-1997	7 588 838	4 680 412	675 953	1 381 298	2 057 251	851 175
1997-1998 ^p	7 955 144	4 729 985	671 068	1 574 906	2 245 974	979 185
1998-1999 ^e	8 104 566	4 852 771	697 918	1 626 939	2 324 857	926 938
1999-2000 ^e	8 272 651	4 932 931	721 570	1 666 270	2 387 840	951 880
Yukon						
1996-1997	101 895	77 158	5 856	3 935	9 791	14 946
1997-1998 ^p	108 256	83 854	6 339	3 494	9 833	14 569
1998-1999 ^e	104 845	79 515	6 447	3 613	10 060	15 270
1999-2000 ^e	103 904	78 160	6 547	3 595	10 142	15 602
Territoires du Nord-Ouest						
1996-1997	278 083	208 782	39 303	3 783	43 086	26 215
1997-1998 ^p	300 172	211 900	44 301	3 947	48 248	40 024
1998-1999 ^e	294 636	206 536	42 784	4 614	47 398	40 702
1999-2000 ^e	194 683	108 804	42 617	4 473	47 090	38 789
Nunavut						
1996-1997	-	-	-	-	-	-
1997-1998 ^p	-	-	-	-	-	-
1998-1999 ^e	-	-	-	-	-	-
1999-2000 ^e	127 424	94 037	14 629	841	15 470	17 917
Other⁸						
1996-1997	391 580	23 029	2 638	72 173	74 811	293 740
1997-1998 ^p	287 050	23 777	2 527	73 131	75 658	187 615
1998-1999 ^e	228 175	20 363	2 933	75 401	78 334	129 478
1999-2000 ^e	224 757	20 410	1 350	75 401	76 751	127 596

Notes:

1. Ces données sont des estimations et comprennent les écoles publiques, privées et fédérales ainsi que les écoles basées outre-mer.
2. Le nombre d'institutions ne comprend pas les campus, contrairement à ce qui était publié dans la Revue trimestrielle de l'éducation pour certaines des provinces.
3. Comprend les effectifs des collèges communautaires au niveau postsecondaire, les cégeps, les écoles en milieu infirmier et hospitalier, et autres établissements analogues.
4. Session régulière d'hiver seulement.
5. Inclus les enseignants de collège communautaire au niveau métier.
6. Inclut seulement ceux qui occupent un poste pour une période de 12 mois.
7. Comprend pour le territoire du Nunavut, un collège communautaire avec environ 131 étudiants inscrits. Aucune autre information n'était disponible au moment de la diffusion de la RTE.
8. Comprend les dépenses du Canada au titre de l'enseignement dans les pays étrangers et les dépenses non distribuées.
9. Ne comprend pas les contributions fédérales aux gouvernements provinciaux au titre des programmes des langues officielles dans l'enseignement et de l'enseignement postsecondaire selon les accords sur le financement des programmes établis.
10. Comprend les écoles publiques et privées. Les dépenses publiques comprennent: (i) les écoles fédérales et les écoles pour sourds et aveugles; (ii) les dépenses des ministères provinciaux et fédéraux au titre de l'enseignement primaire et secondaire; (iii) les cours de formation générale dispensés dans les pénitenciers fédéraux et dans les maisons de correction provinciales; et (iv) les frais d'administration des ministères.
11. Les dépenses au titre de l'enseignement postsecondaire comprennent: (i) les dépenses de fonctionnement et d'immobilisations des universités, des collèges communautaires et autres établissements semblables, de même que les dépenses pour les programmes postsecondaires des écoles d'infirmières; (ii) l'aide aux étudiants et les bourses d'études; et (iii) les dépenses directes des administrations fédérale et provinciales.
12. Les dépenses au titre de la formation professionnelle comprennent: (i) la formation financée par le ministère du Perfectionnement des ressources humaines du Canada; (ii) les dépenses fédérales au titre des cours de langue; (iii) la formation professionnelle dispensée dans les pénitenciers fédéraux et les maisons de correction provinciales; (iv) divers cours de formation établis par les autorités fédérales et provinciales; et (v) les écoles de métiers privées, les écoles d'art, les écoles de musique, etc.

Coup d'œil sur l'éducation

Cette section fournira une série d'indicateurs sociaux, économiques et de l'enseignement pour le Canada, les provinces/territoires ainsi que les pays du groupe des sept. Y sera présentée une série de statistiques sur les caractéristiques des populations d'élèves et d'enseignants, la scolarité, les dépenses publiques au titre de l'éducation, la population active du secteur éducatif et les résultats de l'enseignement.



Tableau 1
Indicateurs de l'enseignement, Canada, 1976 à 1998

Indicateur ¹	1981	1986	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	
Situation sociale												
Population âgée de 0 à 3 ans	('000)	1 448,7	1 475,0	1 573,4	1 601,7	1 610,6	1 596,1	1 595,1	1 578,6	1 560,7	1 550,7	..
Population âgée de 4 à 17 ans	('000)	5 480,3	5 204,7	5 395,4	5 437,7	5 484,7	5 536,4	5 620,7	5 691,4	5 754,0	5 795,7	..
Population âgée de 18 à 24 ans	('000)	3 493,1	3 286,3	2 886,1	2 869,2	2 869,6	2 852,0	2 823,4	2 816,8	2 833,0	2 865,4	..
Population totale	('000)	24 900,0	26 203,8	28 120,1	28 542,2	28 940,6	29 248,1	29 562,5	29 963,7	30 358,5	30 747,0	..
Jeunes immigrants ^f		42 826	25 861	61 239	61 178	73 098	68 257	65 878	66 339	70 355	61 214	..
Familles monoparentales	(%)	16,6	18,8	15,3	14,4	14,8	14,9	15,1
Situation économique												
PIB : variation réelle annuelle en pourcentage		4,0	3,1	- 1,8	- 0,6	2,2	4,1	2,3	1,5
IPC : variation annuelle en pourcentage		12,4	4,2	5,6	1,5	1,8	0,2	2,1	1,6
Rapport emploi-population	(%)	60,4	59,9 ²	59,8 ²	58,4 ²	58,2 ²	58,5 ²	58,6	58,6	59,2 ³
Taux de chômage	(%)	7,5	9,5 ⁴	10,4 ⁴	11,3 ⁵	11,2 ⁵	10,4 ⁵	9,5	9,7	9,2	8,3	..
Taux d'emploi des élèves	(%)	..	34,4	38,0	35,1	34,0	34,2	33,3	34,8	32,5 ⁶
Taux d'activité des mères	(%)	54,7	63,8	70,4	69,8	70,1	70,2	70,7	71,6
Familles sous les seuils de faible revenu :												
Familles biparentales		10,2	10,9	10,8	10,6	12,2	11,5	12,8
Familles monoparentales	(%)	48,4	52,5	55,4	52,3	55,0	53,0	53,0
Effectifs ('000)												
Écoles primaires et secondaires		5 024,2	4 938,0	5 218,2	5 284,1	5 327,8	5 362,8	5 441,4 ^r	5 414,6 ^r	5 459,5 ^{re}	5 497,0 ^{re}	..
Pourcentage des écoles privées		4,3	4,6	4,7	4,9	5,0	5,1	5,1 ^r	5,2 ^r	5,3 ^{re}	5,3 ^{re}	..
Collèges publics/formation professionnelle et technique, à temps plein ⁷		..	238,1	275,9	266,7	306,5	298,5	269,1	266,4 ^e	264,5 ^e
Collèges/formation postsecondaire, à temps plein		273,4	321,5	349,1	364,6	369,1	377,9	389,5	395,3	398,8 ^r	409,8 ^p	..
Collèges/formation postsecondaire, à temps partiel ⁸		..	96,4 ^{re}	125,7 ^{re}	106,6 ^{re}	103,9 ^{re}	95,1 ^{re}	91,9 ^{re}	89,1 ^{re}	91,1

Voir les notes à la fin du tableau.



Tableau 1
Indicateurs de l'enseignement, Canada, 1976 à 1998 (fin)

Indicateur ¹	1981	1986	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999
Universités, à temps plein	401,9	475,4	554,0	569,5	574,3	575,7	573,2	573,6	573,0
Universités, à temps partiel	251,9	287,5	313,3	316,2	300,3	283,3	273,2	256,1	249,7
Éducation permanente et formation	5 504	..	5 842	6 069
— Taux de participation (%)	27	..	28	26
Diplômés ('000)											
Écoles secondaires ⁹	260,7	272,9	281,4	280,4	295,3	295,9 ^r	295,9	300,8 ^e	..
Collèges publics/formation professionnelle au niveau des métiers ¹⁰	..	145,0	159,7	158,8	163,9	151,1	144,2	141,5 ^e	138,7 ^e
Collèges/formation postsecondaire	71,8	82,4	85,9	92,5	95,2	97,2	100,9	105,0 ^r	105,9 ^{re}
Universités/baccalauréat	84,9	101,7	114,8	120,7	123,2	126,5	127,3	128,0	125,8 ^r	124,9	..
Universités/maîtrise	12,9	15,9	18,0	19,4	20,8	21,3	21,4	21,6	21,3 ^r	22,0	..
Universités/doctorat	1,8	2,2	2,9	3,1	3,4 ^e	3,6	3,7	3,9	4,0 ^r	4,0	..
Éducateurs à temps plein ('000)											
Écoles primaires et secondaires	274,6	269,9	302,6	301,8	295,4	295,7 ^{e,r}	298,7 ^{e,r}	294,4 ^e	294,3 ^{re}	292,8 ^{re}	295,9 ^e
Collèges/formation post-secondaire/ professionnelle/ technique	24,1	25,0	30,9	32,7	28,1 ^r	28,0 ^r	24,4 ^e	31,2	29,5 ^r
Universités	33,6	35,4	36,8	37,3	36,9	36,4	36,0	34,6	33,7	33,6 ^r	..
Rapport élèves-personnel scolaire dans les écoles primaires et secondaires	17,0	16,5	15,5	15,7 ^e	16,1 ^e	16,1 ^e	16,1 ^{e,r}	16,3 ^{e,r}	16,3 ^{e,r}	16,5 ^e	16,6 ^e
Dépenses au chapitre de l'éducation (millions de \$)											
Enseignement primaire et secondaire	16 703,2	22 968,0	33 444,9	34 774,5 ^r	35 582,3 ^r	35 936,0	36 424,7	36 744,7	36 973,1 ^p	37 453,8 ^e	37 498,9 ^e
Formation professionnelle	1 601,2	3 275,1	4 573,8	5 380,9	5 631,2	6 559,0	6 185,2	5 301,8 ^r	5 896,9 ^p	5 903,4 ^e	6 229,6 ^e
Enseignement collégial	2 088,1	2 999,0	3 870,7	4 075,3	4 105,9	4 207,1	4 531,8	4 477,9 ^r	4 642,0 ^p	4 808,9 ^e	5 261,7 ^e
Enseignement universitaire	4 980,7	7 368,7	11 254,8	11 569,8	11 736,8	11 857,9	11 802,0	11 600,7 ^r	12 255,4 ^p	12 660,5 ^r	12 874,9 ^e
Dépenses totales au chapitre de l'éducation	25 373,2	36 610,8	53 144,2	55 800,5	57 056,2	58 560,0	58 943,7 ^r	58 125,1 ^r	59 767,4 ^p	60 826,6 ^r	61 865,1 ^r
— en pourcentage du PIB	7,1	7,3	7,9	8,1	8,0	7,8	7,6	7,1	6,9

Notes :

- Voir « Définitions » à la suite du tableau 3.
- Ecart-type 0,0 % – 0,5 %.
- Le chiffre donné est celui du mois de mai 1997.
- Écart-type 1,1 % – 2,5 %.
- Écart-type 0,6 % – 1,0 %.
- Le chiffre donné est celui du mois d'avril 1997.
- Les effectifs ont tous été déclarés comme étant à temps plein en fonction d'un programme d'une « journée entière », même si la durée des programmes était comprise entre 1 et 48 semaines.
- Excluant les effectifs aux programmes d'éducation permanente qui auparavant étaient inclus.
- Source : Conseil des statistiques canadiennes de l'éducation. (Ne comprend pas les adultes du Québec ni les équivalences de l'Ontario et de l'Alberta.)
- Les programmes menant à l'obtention d'un diplôme sont généralement d'une durée de deux à trois ans. Au contraire, la majorité des programmes de formation professionnelle et technique sont des programmes courts ou de simples cours qui peuvent ne s'étendre que sur quelques semaines. Une personne qui termine avec succès ce type de programmes ou de cours est considérée un sortant, et non comme un diplômé. Ces sortants ne comprennent pas les personnes inscrites aux programmes à temps partiel.



Tableau 2
Indicateurs de l'enseignement, provinces et territoires

Indicateur ¹	Canada	Terre-Neuve	Île-du-Prince-Édouard	Nouvelle-Écosse	Nouveau-Brunswick	Québec	Ontario
Situation sociale et économique							
Niveau d'éducation ² , 1998 : (%)							
— études secondaires non-complétées	27,5	39,4	36,0	31,4	33,0	33,7	25,4
— études secondaires complétées	19,0	13,7	14,0	13,7	21,0	15,4	20,7
— études postsecondaires partielles	7,0	5,0	6,4	5,8	5,4	5,5	7,3
— certificat postsecondaire, diplôme ou grade universitaire	46,4	41,9	43,6	49,1	40,6	45,4	46,5
Taux d'activité selon le niveau d'éducation, 1998 : (%)							
— Total	65,8	56,3	65,9	60,5	61,1	63,1	67,0
— études secondaires non-complétées	40,0	32,8	47,3	37,8	36,3	37,9	40,8
— études secondaires complétées	68,9	60,6	73,7	64,0	68,9	68,6	68,6
— études postsecondaires partielles	72,3	62,1	69,2	66,8	67,6	69,5	73,6
— certificat postsecondaire, diplôme ou grade universitaire	78,8	76,2	78,2	73,4	76,3	79,2	79,5
Taux de chômage, 1998 (%)	7,0	16,1	13,2	8,9	10,8	9,2	5,9
Coûts et scolarisation							
Dépenses publiques et privées au chapitre de l'éducation en pourcentage du PIB, 1994-1995	7,0	9,9	7,6	7,6	7,4	7,6	6,8
Dépenses au chapitre de l'éducation en pourcentage de l'ensemble des dépenses publiques, 1994-1995	13,6	16,9	10,8	9,7	11,2	13,8	14,2
Rapport élèves-personnel scolaire dans les écoles primaires et secondaires, 1997-1998 ³	16,3	14,6	17,2	17,5 ^r	17,6	15,2	16,3
Résultats de l'éducation							
Taux de diplomation à l'école secondaire, 1996-1997 (%)	73,4	80,2	85,6	80,7	86,0	75,9 ^{5,6}	72,0
Taux de diplomation à l'université, 1994-1995 (%)	37,0	23,5	28,1	48,8	29,8	52,0	36,2
Taux de chômage selon le niveau d'éducation, 1995 : (%)							
— études secondaires non-complétées	12,8	27,2	23,1	14,5	15,6	15,2	11,4
— études secondaires complétées	8,5	15,0	13,2	10,7	9,9	11,1	8,3
— études postsecondaires partielles	8,8	15,0	9,7	9,3	12,7	10,7	8,1
— certificat postsecondaire, diplôme ou grade universitaire	6,5	11,1	8,3	9,0	7,4	7,7	5,6

Voir les notes à la fin du tableau.



Tableau 2
Indicateurs de l'enseignement, provinces et territoires (Fin)

Indicateur ¹	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Yukon	Territoires du Nord-Ouest
Situation sociale et économique						
Niveau d'éducation ² , 1998 : (%)						
— études secondaires non-complétées	30,9	31,5	21,2	20,7
— études secondaires complétées	18,9	18,6	19,9	22,3
— études postsecondaires partielles	6,8	8,0	8,1	8,8
— certificat postsecondaire, diplôme ou grade universitaire	43,4	41,8	50,9	48,1
Taux d'activité selon le niveau d'éducation, 1998 : (%)						
— Total	66,6	67,1	72,8	65,5
— études secondaires non-complétées	43,9	43,2	49,5	38,3
— études secondaires complétées	73,5	78,2	75,5	64,4
— études postsecondaires partielles	73,4	76,0	78,0	70,2
— certificat postsecondaire, diplôme ou grade universitaire	78,7	78,5	80,6	76,9
Taux de chômage, 1998 (%)	4,6	4,8	4,6	7,4
Coûts et scolarisation						
Dépenses publiques et privées au chapitre de l'éducation en pourcentage du PIB, 1994-1995	7,8	7,4	5,4	6,5	11,3	16,6
Dépenses au chapitre de l'éducation en pourcentage de l'ensemble des dépenses publiques, 1994-1995	12,9	13,8	13,2	12,2	10,4	12,0
Rapport élèves-personnel scolaire dans les écoles primaires et secondaires, 1997-1998 ⁶	16,3	17,3 ^r	17,6 ^r	17,5 ^r	13,2	13,1
Résultats de l'éducation						
Taux de diplomation à l'école secondaire, 1996-1997 (%)	78,1	78,8	64,7	70,5	37,3	24,6
Taux de diplomation à l'université, 1994-1995 (%)	34,4	36,0	26,1	23,9
Taux de chômage selon le niveau d'éducation, 1995 : (%)						
— études secondaires non-complétées	8,8	7,5	9,4	13,2
— études secondaires complétées	5,3	5,1	6,6	7,3
— études postsecondaires partielles	8,6	6,4	8,1	8,4
— certificat postsecondaire, diplôme ou grade universitaire	5,0	4,9	5,8	6,4

Notes:

1. Voir « Définitions » à la suite du tableau 3.
2. La somme des éléments peut ne pas correspondre à 100 % en raison de l'arrondissement.
3. Les données sont fondées sur les enquêtes des finances du Centre de la statistique de l'éducation ainsi que sur le système de comptabilité nationale.
4. Les données sont fondées sur les enquêtes des finances du Centre de la statistique de l'éducation.
5. Depuis 1995, les données pour les gradués du Québec des programmes de jours réguliers comprennent les individus âgés de plus de 20 ans qui ont gradués des programmes de jours réguliers.
6. Les gradués du Québec, ne comprennent pas ceux de la « Formation professionnelle ».



Tableau 3
Indicateurs de l'enseignement, les pays du groupe des sept, 1996

Indicateur ¹		Canada	États-Unis	France	Royaume-Uni	Allemagne	Italie	Japon
Situation sociale et économique								
Niveau d'éducation :	(%)							
premier cycle du secondaire ou moins		24	14	40	24	19	62	..
enseignement supérieur		48	34	19	22	22	8	..
Taux d'activité selon le niveau d'éducation :	(%)							
— second cycle du secondaire	Homme	89	88	90	89	85	80	..
	Femme	72	72	76	74	69	61	..
— enseignement universitaire	Homme	92	93	92	94	93	92	..
	Femme	85	82	83	86	83	81	..
Coûts et scolarisation								
Dépenses publiques au chapitre de l'éducation en pourcentage de l'ensemble des dépenses publiques		13,6	14,4	11,1	..	9,5	9,0	9,8
Dépenses publiques au chapitre de l'éducation en pourcentage du PIB		5,8	5,0	5,8	4,6	4,5	4,5	3,6
Taux de participation à l'enseignement traditionnel	(%)	68,2	68,8	64,5	66,8	61,8	53,8	57,0
Taux net d'inscriptions à l'enseignement supérieur non universitaire	(%)	17,3	12,9	..	4,7	2,9
Taux net d'inscriptions à l'université	(%)	23,1	21,7	..	22,2	7,9
Résultats de l'éducation								
Rapport des diplômés du second cycle du secondaire à la population	(%)	73	72	85	..	86	79	99
Rapport du 1 ^{er} cycle universitaire à la population	(%)	32	35	..	34	..	1	23
Taux de chômage selon le niveau d'éducation :	(%)							
— second cycle du secondaire	Homme	9	6	8	8	8	6	..
	Femme	9	4	12	6	10	11	..
— enseignement universitaire	Homme	5	2	6	4	5	5	..
	Femme	6	2	9	3	5	10	..

Note:

1. Voir « Définitions » à la suite du tableau 3.

Source : *Regards sur l'éducation: Les indicateurs de l'OCDE, Paris, 1998.*

Définitions

Indicateurs de l'enseignement, Canada

Tableau 1.

L'année fait référence (1) au mois de juillet d'une année donnée pour la population; (2) à l'année scolaire débutant en septembre d'une année donnée pour les effectifs et le personnel; (3) au printemps ou à l'été de l'année où le diplôme a été décerné pour le nombre de diplômés; (4) à l'exercice commençant en avril d'une année donnée pour les dépenses.

1. Jeunes immigrants

Le nombre de personnes âgées de 0 à 19 ans qui sont, ou ont été, des immigrants ayant obtenu le droit d'établissement au Canada. Un immigrant ayant obtenu le droit d'établissement est une personne qui n'est pas citoyen canadien de naissance mais qui a obtenu des autorités canadiennes en matière d'immigration le droit d'établir sa résidence permanente au pays.

2. Familles monoparentales

Le nombre de familles monoparentales exprimé en pourcentage du nombre total de familles avec enfants. Par parent seul, on entend une mère ou un père, sans conjoint ni conjoint en union libre, qui habite un logement avec au moins un de ses fils ou une de ses filles n'ayant jamais été marié. Sources: 1971 à 1986: Statistique Canada, *Les familles monoparentales au Canada*, produit n° 89-522F au catalogue; 1991 à présent: Division des Données régionales et administratives.

3. Produit intérieur brut

Valeur sans double compte de la production réalisée à l'intérieur des frontières du Canada, sans égard à la propriété des facteurs de production. Le PIB peut être calculé de trois façons, soit la somme des revenus gagnés dans la production courante, la somme des ventes finales de la production courante ou la somme des valeurs ajoutées nettes dans la production courante, et peut être évalué au coût des facteurs ou aux prix du marché. Source: Statistique Canada, Division des Mesures et analyse des industries.

4. Indice des prix à la consommation

L'indice des prix à la consommation (IPC) est un indicateur de l'évolution des prix à la consommation. Il se définit comme une mesure des variations de prix

obtenue par comparaison dans le temps du coût d'un panier précis de produits. Les chiffres sont des moyennes annuelles.

5. Rapport emploi-population

Le nombre de personnes occupées exprimé en pourcentage de la population âgée de 15 ans et plus à l'exception des personnes vivant dans des établissements. Les chiffres sont des moyennes annuelles.

6. Taux de chômage

Le nombre de chômeurs exprimé en pourcentage de la population active.

7. Taux d'emploi des élèves

Le nombre de personnes âgées de 15 à 24 ans qui fréquentent l'école à temps plein et qui ont un emploi durant l'année civile (sauf durant la période de mai à août), exprimé en pourcentage du nombre total d'élèves à temps plein âgés de 15 à 24 ans.

8. Taux d'activité des mères

Le nombre de mères qui font partie de la population active durant la période de référence et habitent un logement avec au moins un de leurs fils ou une de leurs filles n'ayant jamais été marié, exprimé en pourcentage du nombre total de mères qui habitent un logement avec au moins un de leurs fils ou une de leurs filles n'ayant jamais été marié. Source: Statistique Canada, *Les femmes sur le marché du travail: données choisies*, produit n° 71-534 au catalogue.

9. Familles sous les seuils de faible revenu

Les seuils de faible revenu sont des mesures relatives de la suffisance du revenu des familles. On estime qu'une famille qui gagne moins qu'une demie de la médiane du revenu de l'unité familiale ajusté est «dans le besoin». La série de seuils de faible revenu est rajustée en fonction de la taille de la région de résidence et de la taille de la famille. Source: Statistique Canada, *Personnes à faible revenu, 1980 à 1995*, décembre 1996, produit n° 13-569 au catalogue.

10. Taux de participation à l'éducation permanente

Le nombre de personnes âgées de 17 ans et plus inscrites à l'éducation permanente ou à des activités de formation, exprimé en pourcentage de l'ensemble de la population âgée de 17 ans et plus. Ce taux ne comprend pas les élèves à temps plein ordinaires qui poursuivent leur scolarité initiale.

11. Rapport élèves-personnel scolaire dans les écoles primaires et secondaires

Effectifs en équivalence à temps plein (effectifs de la 1^{re} à la 12^e année [y compris les cours préuniversitaires de l'Ontario] et des programmes à progrès continu, effectifs de l'éducation préscolaire dans les provinces où la fréquentation est à temps plein et la moitié des effectifs du préscolaire dans les autres provinces) divisés par l'ensemble du personnel scolaire en équivalence à temps plein.

12. Dépenses au chapitre de l'éducation

Ces dépenses comprennent les dépenses des administrations publiques et de tous les établissements offrant un enseignement primaire-secondaire et postsecondaire ainsi que les dépenses associées aux programmes de formation professionnelle offerts dans les écoles privés et publiques de formation professionnelle et technique et dans les collèges communautaires.

Indicateurs de l'enseignement, provinces et territoires

Tableau 2.

Les méthodes ayant servi au calcul des indicateurs du tableau 2 peuvent être différentes de celles utilisées pour les autres tableaux statistiques de la section.

13. Niveau d'éducation et taux d'activité

Il s'agit de la population âgée de 25 ans et plus. Source: Statistique Canada, *Moyennes annuelles de la population active*, 1995, produit n° 71-220F au catalogue.

14. Taux d'obtention des diplômes

Sommes des rapports par âge entre le nombre de diplômés et la population pour une année scolaire donnée. Les rapports sont calculés d'après les chiffres de la population au 1^{er} juin de l'année scolaire et le nombre de diplômés par âge à la même date. Les personnes qui ont obtenu leur diplôme plus tard dans l'année sont prises en compte dans le calcul du nombre de diplômés. Les taux d'obtention des diplômes sont fondés sur les données relative aux « jeunes » seulement. Le terme « jeune » seulement peut comprendre les individus âgés de plus de 20 ans, enregistrés aux programmes de jours « réguliers ». Cependant, les diplômés des programmes de recyclage destinés aux adultes, qui mènent dans certains cas à l'obtention d'une attestation « d'équivalence », mais dans d'autres à

l'obtention d'un diplôme d'études secondaires normales, ne sont pas inclus. Si les diplômés adultes étaient inclus dans les taux, ceux-ci seraient plus élevés dans toutes les provinces et territoires.

15. Taux de diplomation à l'université

Il s'agit du nombre de grades de 1^{er} cycle décernés en pourcentage de la population âgée de 22 ans.

16. Taux de chômage selon le niveau d'éducation

Il s'agit du nombre de chômeurs ayant atteint un certain niveau d'éducation en pourcentage de la population active ayant atteint le même niveau d'éducation. La population est celle âgée de 25 ans et plus. Le second cycle du secondaire comprend la dernière année d'études secondaires.

17. Rapport des gains des études universitaires/études secondaires

Il s'agit des gains annuels moyens des personnes ayant fait des études universitaires en pourcentage des gains annuels moyens de celles ayant fait des études secondaires de second cycle. La population est celle âgée de 45 à 64 ans.

Indicateurs de l'enseignement, les pays du groupe des sept

Tableau 3.

18. Niveau d'éducation

Il s'agit du pourcentage de la population adulte de 25 à 64 ans qui a atteint un certain niveau d'éducation.

19. Taux de participation à l'enseignement traditionnel

Il s'agit du nombre total d'élèves âgés de 5 ans et plus inscrits à l'enseignement traditionnel en pourcentage de la population âgée de 5 à 29 ans.

20. Taux net d'inscription à l'enseignement supérieur non universitaire

Il s'agit du nombre total d'élèves âgés de 18 à 21 ans qui sont inscrits à temps plein, à l'enseignement supérieur non universitaire exprimé en pourcentage de la population âgée de 18 à 21 ans.

21. Taux net d'inscription à l'université

Il s'agit du nombre total d'élèves âgés de 18 à 21 ans qui sont inscrits à temps plein et à temps partiel à l'université, exprimé en pourcentage de la population âgée de 18 à 21 ans. RTE

Dans les

numéros à venir

Les articles suivants devraient paraître dans les prochains numéros de la Revue trimestrielle de l'éducation :

Les diplômés du postsecondaire et le marché du travail : les exigences d'emploi par rapport au niveau d'instruction

Analyse des domaines d'études à des niveaux d'instruction précis qui sont liés à des emplois dont les exigences sont inférieures au niveau d'instruction.

Tenir bon : l'emploi et les gains des diplômés du postsecondaire

Examen du sort des jeunes travailleurs à partir des résultats d'une analyse longitudinale des premières années sur le marché du travail des Canadiens ayant un diplôme d'études postsecondaires.

Les gains des diplômés et le jumelage emploi-éducation

Examen de deux questions importantes liées à la transition de l'école au marché du travail: les gains et le jumelage éducation-aptitudes professionnelles.

Les études universitaires : les tendances récentes de la participation, de l'accès et du rendement

Analyse des tendances importantes liées à la participation aux études universitaires, notamment les taux de participation, les droits de scolarité, les perspectives d'emploi et les gains.

Les décrocheurs universitaires et collégiaux

Examen de la façon dont des variables sociodémographiques et liées à l'école secondaire influent sur la probabilité de décrochage au niveau postsecondaire.

Les facteurs qui incitent les bacheliers à poursuivre leurs études postsecondaires

Selon des données tirées de l'Enquête nationale auprès des diplômés, analyse des modèles liés à la poursuite des études.

Les indicateurs de réussite des écoles efficaces et efficientes

Examen des façons dont les nouvelles initiatives du Centre des statistiques sur l'éducation de Statistique Canada peuvent servir à explorer l'efficacité et l'efficacités des écoles primaires et secondaires.

Qui sont les jeunes non-répondants

Le présent document se veut un examen des caractéristiques des jeunes qui ont répondu à l'Enquête de 1991 auprès des sortants, mais non à l'Enquête de suivi de 1995 auprès des sortants. RTE

Cet Index contient la liste de tous les rapports analytiques parus dans la Revue trimestrielle de l'éducation. Des descriptions d'enquêtes sur l'éducation ainsi que les enquêtes liés à l'éducation menées par Statistique Canada, les gouvernements provinciaux et les établissements sont incluses. Les catégories sous lesquelles les articles apparaissent sont fondées sur les questions de politique identifiées dans le rapport intitulé Plan stratégique (1997) diffusé, en novembre 1997, par le Centre de la statistique de l'éducation et est aussi disponible sur l'internet à l'adresse suivante : http://www.statcan.ca/cgi-bin/downpub/freepub_f.cgi.

Financement de l'éducation

Indice des prix de l'enseignement : certains intrants, enseignement élémentaire et secondaire

Vol. 1, n° 3 (Octobre 1994)

Le Canada investit-il suffisamment dans l'éducation ? Un aperçu de la structure des coûts en éducation au Canada

Vol. 1, n° 4 (Avril 1994)

Les coûts de transport scolaire

Vol. 2, n° 4 (Janvier 1996)

Participation du gouvernement fédéral à l'éducation au Canada

Vol. 3, n° 1 (Mai 1996)

Le financement des écoles publiques : les 25 dernières années

Vol. 4, n° 2 (Septembre 1997)

Mouvements des étudiants/mobilité des étudiants/transitions

Indicateurs de l'éducation : comparaisons interprovinciales et internationales

Vol. 1, n° 2 (Juillet 1994)

À la recherche d'indicateurs de l'enseignement

Vol. 1, n° 4 (Décembre 1994)

Évolution intergénérationnelle de la scolarité des Canadiens

Vol. 2, n° 2 (Juin 1995)

Participation à l'éducation préscolaire et à l'enseignement primaire et secondaire au Canada : un regard sur les indicateurs

Vol. 2, n° 3 (Septembre 1995)

Mesure des résultats de l'enseignement du point de vue des connaissances, des compétences et des valeurs

Vol. 3, n° 1 (Mai 1996)

Modèles des mouvements interprovinciaux d'étudiants

Vol. 3, n° 3 (Octobre 1996)

Après le secondaire... Premiers résultats de l'Enquête de suivi auprès des sortants, 1995

Vol. 3, n° 4 (Janvier 1997)

Les différents itinéraires des étudiants de premier cycle en Ontario

Vol. 4, n° 3 (Février 1998)

L'éducation : Un trésor est caché dedans

Vol. 6, n° 1 (Octobre 1999)

Exode et afflux de cerveaux : Migration des travailleurs du savoir en provenance à destination du Canada

Vol. 6, n° 3 (Mai 2000)

Les chemins vers les États-Unis : Enquête auprès des diplômés de 1995

Vol. 6, n° 3 (Mai 2000)

Rapport entre le milieu de l'éducation et le marché du travail

Le retour aux études à temps plein

Vol. 1, n° 2 (Juillet 1994)

Tendances de l'emploi dans le secteur de l'éducation

Vol. 1, n° 3 (Octobre 1994)

Écart salarial entre les hommes et les femmes diplômés de l'enseignement postsecondaire

Vol. 2, n° 1 (Mars 1995)

Aperçu de l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu

Vol. 2, n° 2 (Juin 1995)

Gains et situation vis-à-vis de l'activité des diplômés de 1990

Vol. 2, n° 3 (Septembre 1995)

Les abeilles ouvrières : Avantages des programmes coopératifs au chapitre des études et de l'emploi

Vol. 2, n° 4 (Janvier 1996)

L'association travail-études chez les jeunes

Vol. 2, n° 4 (Janvier 1996)

Perspectives d'emploi des diplômés du secondaire

Vol. 3, n° 1 (Mai 1996)

Lien entre les études des diplômés de l'enseignement postsecondaire et leur emploi

Vol. 3, n° 2 (Juillet 1996)

La dynamique du marché du travail dans la profession d'enseignant

Vol. 3, n° 4 (Janvier 1997)

Le niveau de scolarité : la clé de l'autonomie et du pouvoir en milieu de travail

Vol. 4, n° 1 (Mai 1997)

L'emploi des jeunes : une leçon sur son recul

Vol. 5, n° 3 (Mars 1999)

Technologie et apprentissage

La formation professionnelle chez les chômeurs

Vol. 1, n° 1 (Avril 1994)

Aperçu de la formation professionnelle au niveau des métiers et de la formation préparatoire au Canada

Vol. 1, n° 1 (Avril 1994)

Aperçu de l'Enquête sur l'éducation et sur la formation des adultes

Vol. 1, n° 3 (Octobre 1994)

Les femmes et les programmes d'apprentissage enregistrés

Vol. 1, n° 4 (Décembre 1994)

Formation continue : une définition pratique

Vol. 2, n° 1 (Mars 1995)

Enquête sur les écoles privées de formation professionnelle au Canada, 1992

Vol. 2, n° 3 (Septembre 1995)

La composante éducation de l'Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes

Vol. 3, n° 2 (Juillet 1996)

Connaissances en informatique - une exigence de plus en plus répandue

Vol. 3, n° 3 (Octobre 1996)

Enquête internationale sur l'alphabétisation des adultes

Vol. 3, n° 4 (Janvier 1997)

L'Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes, 1994-95 : premiers résultats de la composante scolaire

Vol. 4, n° 2 (Septembre 1997)

Troisième enquête internationale sur l'enseignement des mathématiques et des sciences : rapport du Canada, 8^e année

Vol. 4, n° 3 (Février 1998)

Carrières en sciences et en technologie au Canada : une analyse portant sur de nouveaux diplômés universitaires

Vol. 4, n° 3 (Février 1998)

La mobilité intergénérationnelle en matière d'éducation : comparaison internationale

Vol. 5, n° 2 (Décembre 1998)

Profil des écoles de l'ELNEJ

Vol. 5, n° 4 (Juillet 1999)

Les parents et l'école : la participation et les attentes des parents en ce qui a trait à l'éducation de leurs enfants

Vol. 5, n° 4 (Juillet 1999)

La réussite scolaire au début de l'adolescence : les attitudes à l'égard de l'école sont-elles déterminantes ?

Vol. 6, n° 1 (Octobre 1999)

Quelle est l'incidence des familles sur le succès scolaire des enfants ?

Vol. 6, n° 1 (Octobre 1999)

Les quartiers aisés et la maturité scolaire ?

Vol. 6, n° 1 (Octobre 1999)

La diversité en classe : les caractéristiques des élèves du primaire qui suivent un programme d'enseignement à l'enfance en difficulté

Vol. 6, n° 2 (Mars 2000)

Le vécu scolaire des enfants : résultats tirés de l'Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes de 1994-1995

Vol. 6, n° 2 (Mars 2000)

Intervention parentale et rendement scolaire des enfants d'après l'Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes de 1994-1995

Vol. 6, n° 2 (Mars 2000)

De la maison à l'école : comment les enfants canadiens se débrouillent

Vol. 6, n° 2 (Mars 2000)

Accessibilité

La hausse des frais de scolarité : comment joindre les deux bouts ?

Vol. 1, n° 1 (Avril 1994)

Effectifs universitaires et droits de scolarité

Vol. 1, n° 4 (Décembre 1994)

Aide financière aux élèves de l'enseignement postsecondaire

Vol. 2, n° 1 (Mars 1995)

Emprunts des diplômés des études postsecondaires

Vol. 3, n° 2 (Juillet 1996)

Éducation et formation liées à l'emploi - qui y a accès ?

Vol. 4, n° 1 (Mai 1997)

Financement des universités : pourquoi les étudiants doivent-ils payer davantage ?

Vol. 4, n° 2 (Septembre 1997)

La dette étudiante de 1990-91 à 1995-96 ; une analyse des données du Programme canadien de prêts aux étudiants

Vol. 5, n° 4 (Juillet 1999)

Modes de prestation de rechange

Écoles primaires et secondaires privées

Vol. 1, n° 1 (Avril 1994)

Étudier à distance, une idée qui fait son chemin

Vol. 2, n° 3 (Septembre 1995)

Les écoles privées de formation professionnelle au Canada

Vol. 3, n° 1 (Mai 1996)

Profil de l'enseignement à domicile par les parents au Canada

Vol. 4, n° 4 (Mai 1998)

L'enseignement à distance : Réduire les obstacles

Vol. 5, n° 1 (Août 1998)

Questions relatives au personnel enseignant

Les enseignants à temps partiel dans les universités canadiennes, un groupe en croissance

Vol. 1, n° 3 (Octobre 1994)

La charge de travail des enseignants dans les écoles primaires et secondaires

Vol. 1, n° 3 (Octobre 1994)

Enquête sur le personnel enseignant des collèges et établissements analogues

Vol. 2, n° 1 (Mars 1995)

Revenu d'emploi des enseignants du primaire et du secondaire et des travailleurs d'autres professions retenues

Vol. 2, n° 2 (Juin 1995)

Données démographiques sur le corps professoral, les coûts et le renouvellement de l'effectif

Vol. 2, n° 3 (Septembre 1995)

Charge de travail et vie professionnelle des enseignants en Saskatchewan

Vol. 2, n° 4 (Janvier 1996)

Se dirige-t-on vers un surplus ou une pénurie d'enseignants ?

Vol. 4, n° 1 (Mai 1997)

Situation du corps professoral féminin dans les universités canadiennes

Vol. 5, n° 2 (Décembre 1998)

Participation et rendement des étudiants

Hausse des effectifs universitaires : accès accru ou plus grande persévérance ?

Vol. 1, n° 1 (Avril 1994)

Évolution des effectifs des programmes de formation professionnelle au niveau des métiers et des programmes de formation préparatoire, 1983-84 à 1990-91

Vol. 1, n° 1 (Avril 1994)

Deux décennies de changements : Effectifs de l'enseignement postsecondaire collégial, 1971 à 1991

Vol. 1, n° 2 (Juillet 1994)

Prédire l'abandon scolaire ou l'obtention du diplôme

Vol. 1, n° 2 (Juillet 1994)

Tendances des effectifs universitaires

Vol. 2, n° 1 (Mars 1995)

Dépistage des répondants : l'exemple du Suivi de l'Enquête auprès des sortants

Vol. 2, n° 2 (Juin 1995)

Enquête sur les effectifs et les diplômés des collèges et des établissements d'enseignement postsecondaire analogues

Vol. 2, n° 4 (Janvier 1996)

Index cumulatif

Taux d'obtention de diplôme et nombre d'années avant l'obtention du diplôme pour les programmes de doctorat au Canada

Vol. 3, n° 2 (Juillet 1996)

La promotion de 1990 second regard : Enquête de suivi (1995) auprès des diplômés de 1990

Vol. 4, n° 4 (Mai 1998)

Réussir dans la vie : l'influence de la scolarité des parents

Vol. 5, n° 1 (Août 1998)

Déterminants de la poursuite d'études postsecondaires

Vol. 5, n° 3 (Mars 1999)

Les étudiants étrangers et le marketing de l'éducation à l'échelle internationale

Élèves étrangers au Canada

Vol. 3, n° 3 (Octobre 1996)

Satisfaction

Attitudes des diplômés du baccalauréat envers leur programme

Vol. 1, n° 2 (Juillet 1994)

Sources de données sur l'éducation

Un aperçu des sources de données sur l'enseignement primaire et secondaire

Vol. 1, n° 2 (Juillet 1994)

Manuel de terminologie de l'éducation : niveau primaire et secondaire

Vol. 1, n° 4 (Décembre 1994)